

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DU PÉRIGORD

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
PARAISANT TOUS LES TROIS MOIS

TOME CVI - Année 1979

4^e LIVRAISON



PÉRIGUEUX

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
18, rue du Plantier

||
IMPRIMERIE JOUCLA
19, rue Lafayette

SOMMAIRE DE LA 4^e LIVRAISON

Comptes rendus des réunions mensuelles :	
Octobre 1979	257
Novembre 1979	260
Décembre 1979	262
Note sur les deux canons découverts à Périgueux en septembre 1979 (Guy PENAUD)	264
Le gisement paléolithique de Combe Saunière I à Sarliac-sur-l'Isle : premières indications (Jean-Michel GENESTE)	279
Essai sur le pont de Montignac et son prolongement économique (Bernard FOURNIOUX)	287
La céramique commune de la fosse-dépotoir augustéenne de la rue des Bouquets à Périgueux, étude préliminaire (Christian CHEVILLOT) ..	300
Trois notes sur le Sarladais au milieu du XV ^e siècle (Jean LARTIGAUT)	322
Liste des membres titulaires décédés en 1979	332
Liste des nouveaux membres titulaires admis en 1979	332
Sommaire du tome CVI	334

Payez vos cotisations 1980

(NOUVEAUX TARIFS)

C.C.P. de la Société : Limoges 281.70 W

Titulaires :

France et Outre-Mer	50 F
Etranger	55 F

Abonnés :

Particuliers	55 F
Collectivités	60 F

Les cotisations ou abonnements partent du 1^{er} janvier de l'année en cours et sont valables jusqu'au 31 décembre suivant.

Le Directeur : N. BECQUART.

Imprimerie JOUCLA, Périgueux.

Commission Paritaire N° 28.942

COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS MENSUELLES

SÉANCE DU MERCREDI 3 OCTOBRE 1979.

Présidence de M. Jean SECRET, Président.

Présents : 46.

REMERCIEMENTS. — M. et M^{me} Maurice Bugat, M^{me} Yves Demoures, MM. Patrick Brachet et Vincent Clerjoux.

ENTRÉES D'OUVRAGES. — Onze brochures offertes par M. de Montardy : Charles de Lasteyria, *La situation financière* (Paris, Revue politique et parlementaire, 1914); *Conseil municipal de Paris : inauguration de la rue de Lasteyria* (Paris, Impr. municipale, 1939); André Mellerio et Louis de Nussac, *La lithographie en France : Charles de Lasteyria, son premier introducteur* (Brive, Lachaise, 1936); Alfred de Tarde, *Barreau de Paris : éloge de Edmond Rousse* (Paris, Alcan-Lévy, 1908); Duc de Noailles, *Eloge de Scipion de Dreux, marquis de Brézé...* (Paris, Poussielgue, 1846); de Lamberterie, *Etudes sur le département du Lot* (Cahors, Layton, 1874); A. de Roumejoux, *Voyage archéologique de Dax à Saint-Sébastien* (Toulouse, Privat, 1892); R. Brazier, *Eloge d'Aurélien de Sèze* (Bordeaux, Lamarque, 1892); Henri Lasserre de Monzie, *Le comte Dubosc de Pesquidoux...* (Paris, Plon-Nourrit, 1900); *Procès-verbal de l'installation de M. Feuillade de Chauvin en qualité de procureur général de S.M.* (Bastia, Batini, 1829); Comte de Sainte-Aulaire, *Portraits de famille. 1750-1854*, t. II (Périgueux, Cassard, 1893).

Christian Chevillot, *Un habitat du Bronze final III b (groupe de Vénat) à Castel-Réal, commune de Siorac-en-Périgord* (extr. du Bull. n° 28 de la Société d'études et de recherches préhistoriques des Eyzies, 1979); offert par l'auteur.

M. le Président remercie les généreux donateurs.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. — On note dans le *Bulletin mensuel de la Société archéologique et historique de la Charente*, n° 6 (1979), une communication de M. Lefrancq sur un manuscrit relatant comment le futur maréchal de la Force fut sauvé du massacre de la Saint-Barthélémy; ce manuscrit a été utilisé par Pierre-Antoine de La Place dans une publication intitulée « Pièces intéressantes et peu connues ».

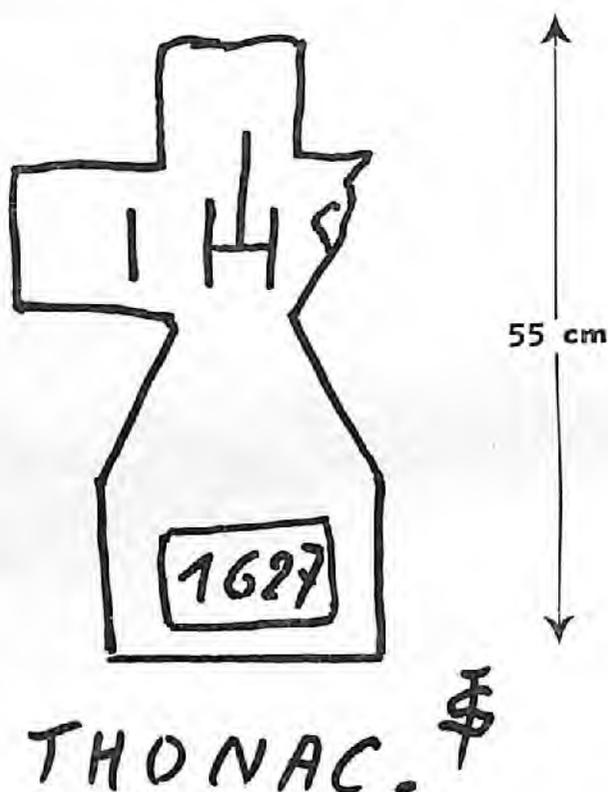
COMMUNICATIONS. — M. le Président signale dans le n° 134 d'*Archéologie* un article d'André Séverac sur les maisons à empilage d'Aquitaine, qui sont assez curieusement comparées aux isbas russes. Celles du Périgord se trouvent surtout localisées entre Beaumont et Villérial.

M. Halbout du Tanney communique une documentation sur le buste de Louis Chambareaud (1831-1905), avocat et homme politique natif de Bourdeilles. Ce buste se trouvait à Bourdeilles, il a disparu pendant la dernière guerre.

M. Secret a trouvé dans une brochure de Gustave Hermann qui appartient à notre compagnie, *L'Eytulayré, en patois périgourdin* (Périgueux, Joucla, 1904), la copie d'une réponse d'Eugène Le Roy à l'auteur qui lui avait dédié son poème. Il est piquant de constater que dans cette réponse, Le Roy parle de « saveur périgourdine » et non « périgordine ».

M. le Président fait circuler des photographies du château de Lardimalie à Saint-Pierre-de-Chignac : on remarque en particulier des plafonds peints en 1882-83 par Godon, une porte provenant de Vauclaire, des portraits de Sèpière et Mérlillou et des

fragments sculptés conservés dans le jardin. M. Secret a d'autre part dessiné pour le *Bulletin* une croix brisée datée de 1627, qui se trouve à Thonac dans une niche murale de l'ancien presbytère et que nos sociétaires ont pu voir lors de notre excursion du 23 septembre :



M. Maxime de Lapeyrouse signale une pierre sculptée au-dessus d'une grange à Saint-Félix-de-Villadeix. Elle paraît dater de la Restauration et figure une croix entre deux cœurs au-dessous desquels sont des étoiles à six branches enfermées dans des cercles.

M. Becquart a pris connaissance d'un livre d'Elizabeth Boyer, *Marguerite de la Roque, a story of survival* (Novelty-Ohio, Veritie Press, 1975), qui est un récit passablement romancé de la vie solitaire de cette Périgourdine, exilée de 1542 à 1544 avec sa servante dans l'île des Démons, au Labrador. Histoire ou légende? On ne sait rien de certain sur cette aventure, que le comte de Saint-Saud a brièvement relatée dans notre *Bulletin* de 1932, p. 308. M. l'Amiral de Presle, qui connaît l'île en question, également dénommée « île de la Demoiselle », ajoute que cette histoire est très populaire au Canada.

Nos distingués collègues, M. et M^{me} Delluc, viennent de publier un remarquable travail dans le tome 21 de « Gallia Préhistoire » (1978) : *Les manifestations graphiques aurignaciennes sur support rocheux des environs des Eyzies*. Ils étudient 54 blocs ornés provenant de Sergeac, Savignac-de-Miremont, Thonac et Tursac en insistant sur les

aspects technologiques et les figurations, principalement sexuelles, qui caractérisent ces œuvres.

Le Secrétaire général a noté, dans la *Semaine religieuse de Périgueux et Sarlat*, n° 36 (1979), le compte rendu d'une thèse que vient de soutenir à l'Université de Lille M^{me} Réjane Rousseau sur l'épiscopat de Mgr Delamaire à Cambrai. L'œuvre de ce prélat à Périgueux est naturellement évoquée dans ce travail.

M. Jean Monestier nous a fait parvenir une note sur l'emploi de la particule *de* en occitan, qui n'est nullement un signe de noblesse mais rappelle le village, la propriété ou même la famille d'origine des personnes physiques. M. Jean Lartigaut, de son côté, a étudié le registre d'un notaire de Sarlat, Jean de Plamon, et en a tiré de précieux enseignements pour l'histoire du XV^e siècle : nous publierons cette communication, qui évoque les vassaux de la châtellenie de Castelnaud, le contrat de mariage de Marguerite de La Boétie et les coutumes de l'église du Mont de Domme.

M. le Chanoine Goumet a retrouvé au petit musée de Montignac des photographies de la famille Le Roy, et notamment les portraits présumés des père et mère d'Eugène. Il fait circuler ces documents, qui lui ont été prêtés par le Syndicat d'Initiative local.

M. Guy Mandon présente la thèse qu'il a soutenue récemment sur les curés du diocèse de Périgueux au XVIII^e siècle et qui a déjà été signalée par M. Becquart. Il insiste sur le problème des revenus, qui ont considérablement augmenté de 1730 à 1770, développe des aperçus sur l'alphabétisation et le recrutement et répond aux questions qui lui sont posées par plusieurs sociétaires.

M^{me} Sadouillet-Perrin s'est intéressée à la succession de Mgr Le Blanc, qui fut évêque de Sarlat de 1721 à 1747. De nombreuses plaintes affluèrent après le décès du prélat, elles émanaient de ses valets et de son palefrenier, mais aussi de son médecin, de son apothicaire et des chanoines du chapitre, qui tous réclamaient à Chabert, économiste de l'évêque et fermier des dîmes, soit leurs gages non payés ou leur honoraires, soit, en ce qui concerne les chanoines, leur pension en vin. La décision du sénéchal réduisit singulièrement les prétentions de chacun.

M. Guy Penaud, reprenant sa mise au point sur les canons de Périgueux récemment découverts (voir *Sud-Ouest* du 17 septembre), a rédigé un texte parfaitement documenté que publiera notre *Bulletin*. M. le Président ajoute quelques commentaires techniques et montre un pied de roi lui appartenant, qui servait à calibrer les boulets et fut fabriqué par Pigeon à Lyon au XVIII^e siècle.

M. Michel Soubeyran présente un statère d'or de Philippe II, roi de Macédoine, qui vient d'être donné par M^{lle} Roque au Musée du Périgord. Cette pièce assez rare, qui a plus tard servi d'archétype au premier monnayage des Arvernes, représente Arsinoé, épouse de Ptolémée. Elle provient d'une collection jadis recueillie par Gay-Lussac.

Enfin, M. Claude Lacombe rend compte brièvement des séances tenues en août et septembre par le Groupe de recherches, qui s'est préoccupé entre autres choses des découvertes faites à Campniac par une équipe de plongeurs (aqueduc et zone pavée qui pourrait être l'ancien gué). M. Lacombe montre également des diapositives sur les fouilles qui se poursuivent à la tour médiévale de Martillac, commune de Fossemagne.

ADMISSIONS. — M^{me} Charlotte BARATHIEU, manoir de Campniac, Coulounieix-Chamiers; aux lieu et place de ses regrettés parents, M. le Dr Lafon et M^{me};

M^{lle} Marie-Cécile VIAL, les Fresnes 53, 55, boulevard de Charonne, 75011-Paris; présentée par MM. Delluc et Gallinat;

M. André MEUNIER, 71, rue Victor-Hugo, Périgueux; présenté par MM. Delluc et Lagrange;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord,

Le Secrétaire général,

N. BECQUART.

Le Président,

J. SECRET.

SÉANCE DU MERCREDI 7 NOVEMBRE 1979.

Présidence de M. Jean SECRET, Président.

Présents : 30. — Excusé : M. Guy Penaud, qui a été victime d'un accident de la route et dont on nous donne des nouvelles rassurantes.

NECROLOGIE. — MM. Edmond de Blanchaud, André Escudié et l'abbé Raymond Kuhn; M^{lle} Marguerite Ronzel.

FELICITATIONS. — M^{me} Suzanne Gendry, chevalier des Palmes académiques; M. Xavier Darcos, élu représentant du Comité régional des Affaires culturelles au Conseil économique et social d'Aquitaine; M. Bernard de Montferland, nommé conseiller d'ambassade à Berlin.

REMERCIEMENTS. — M^{me} Charlotte Barathieu, M. André Meunier.

ENTRÉES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — 65^e Salon de la Société des Beaux-Arts de la Dordogne (Périgueux, Réjou, 1979); catalogue offert par M^{lle} Dupuy. Périgueux chef-lieu de la Dordogne. Livre d'or 1979 (Auch, Edi-Service); don de la Ville de Périgueux.

Photographie ancienne, collée sur carton, du portail de l'église de Saint-Martial-de-Valette, réalisée par Fernand Braun à Angoulême; don de M. Jean-Pierre Bitard.

Photocopies de comptes rendus offertes par M. Boyer : ils concernent l'*Histoire du royaume d'Araucanie* par le prince Philippe (dans la revue « L'Initiation », nouvelle série, 1979, n° 3); la thèse de M. Ralph Gibson sur le diocèse de Périgueux et les *Jalons d'histoire sur la route de Guillaume-Joseph Chaminade*, par le P. Joseph Verrier (dans le bulletin n° 12, 1979, de l'Association des archivistes de l'Eglise de France).

Photocopie d'un dessin de Margat (1889), représentant la chapelle Saint-Jean de Chancelade; don de M^{me} Gendry.

Deux pièces offertes par M. Patrick Gamond : photocopie de l'acte de sépulture, en l'église Saint-Pierre de Lourdes de Jean Duclos de Roussille, gouverneur du château de Lourdes, qui était originaire de Monpazier (5 novembre 1700); testament original de Léonard Bernou, journalier, passé à Laveyssière devant le notaire Demazières (31 mai 1753), cette minute étant destinée aux Archives départementales.

Photocopie d'une ordonnance de l'intendant Tourny portant publication d'un arrêt du Conseil d'Etat relatif au péage du port de Capet sur la Dordogne, dépendant de la terre de la Roque (11 octobre 1758); don de M. Henri Garrouty.

M. le Président remercie les divers donateurs.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. — On note dans *Combat Nature*, n° 38 (1979), un article sur la protection de la Double. Le *Bulletin de la Société préhistorique française*, de son côté, mentionne au tome 76, n° 6, une communication de L. Mons sur l'industrie osseuse magdalénienne provenant des abris de Laugerie-Basse et de la Madeleine, ainsi que la soutenance à Bordeaux d'un mémoire de maîtrise par Denis Rougé sur les motivations des touristes qui visitent la région des Eyzies.

COMMUNICATIONS. — M. le Président signale, d'après un propos rapporté par M. Penaud, que l'étrier du général Daumesnil a fait récemment l'objet d'un jeu télévisé : cette curieuse pièce avait été spécialement fabriquée pour la jambe de bois du défenseur de Vincennes.

M. Secret a noté au fil des lectures, dans le n° 135 d'*Archéologia* un compte rendu de la visite en Périgord de la Société française d'archéologie, dans le *Figaro Magazine*

du 3 novembre dernier un article sur la Patagonie. Il a également retrouvé dans nos collections le menu du banquet offert le 10 octobre 1909 par la ville de Périgueux à Briand et Ruau, respectivement président du Conseil et ministre de l'Agriculture, à l'occasion de l'inauguration du monument des Enfants de la Dordogne : cette pièce imprimée par Ronteix avait été dessinée par Paul Cocula.

M. Secret a pris connaissance des *Souvenirs* de Philippe de Chennevières, qui fut directeur des Beaux-Arts de 1874 à 1878 (Paris, Arthens, 1979). Il y a trouvé notamment d'intéressants portraits de Bardi de Fourtou, qui fut un ministre fort compétent, et du préfet Romieu, sévèrement jugé par l'auteur.

Le Secrétaire général signale différents ouvrages récemment parus: *Du Périgord à la Guadeloupe*, par Rosario Beauperthuy de Benedetti (Paris, 1979), qui retrace la biographie du Dr Louis-Daniel Beauperthuy; *La Dordogne du temps des bateliers*, par Jacques Reix (Périgueux, Fanlac, 1979), livre sans prétention et bien illustré; *Bibliographie occitane du Périgord, des troubadours à nos jours*, par Christian Bonnet (Béziers, C.I.D.O., 1979, t. I : ouvrages généraux sur les troubadours), qui constitue un excellent travail de références. M. Michel Bochaca, dit encore M. Becquart, a présenté en 1978, à l'Université de Bordeaux-III, un mémoire d'études et de recherches sur le pays au bois de Belvès (occupation du sol et peuplement au Moyen Age), qui fait judicieusement le point sur cette question.

On note dans le catalogue 237 de Saint-Hélion, libraire à Paris, un dossier manuscrit qui est vendu 300 F (n° 3350). Il est relatif à un différend entre Jean Dejean de Pressac et la veuve de Thibault de la Brousse, baron d'Athis (1683-1734).

M. Pierre Aublant a lu avec beaucoup de plaisir le dernier livre de notre Vice-Présidente, M^{me} Sadouillet-Perrin, *En Périgord de longue mémoire* (Périgueux, Fanlac, 1979). Ce sont des souvenirs d'enfance et de jeunesse, qui évoquent avec bonheur la vie quotidienne à Saint-Cyprien et sont illustrés de cartes postales et de photographies.

M. le Dr Delluc commente le livre qu'il vient de publier avec M^{me} Delluc sur les graphismes auzignaciens de la région des Eyzies. Il montre une série de diapositives où l'on reconnaît de nombreuses images sexuelles, des animaux « abrégés » et des suites de points et traits dont la signification nous échappe.

M^{me} Sadouillet-Perrin, revenant sur la curieuse aventure du notaire Mary Clïquet, évoquée par M. Guy Penaud dans notre *Bulletin* de 1977, p. 212, a pu obtenir de la Société d'études historiques de la Nouvelle-Calédonie, à Nouméa, une documentation sur la fin de ce singulier forçat. Très connu à Nouméa, Clïquet passait pour homosexuel. Il réussit, grâce à de fausses lettres qu'il fit envoyer aux autorités locales, à devenir infirmier de l'hôpital et même à se faire libérer pour se consacrer au théâtre. Mais la vérité finit par se découvrir, et Clïquet, remis en cellule, se suicida par pendaison. C'est M^{me} Jacqueline Senès qui a publié dans *Les Nouvelles calédoniennes*, la fin des aventures de Clïquet.

Enfin, M. Claude Lacombe rend compte de la dernière séance de notre Groupe de recherches. M. Chevillot y a présenté des fouilles en cours en Haute-Vienne et un essai de typologie de la céramique du Bronze final III b. Un colloque d'archéologie médiévale a eu lieu récemment à Drancy, on s'y est occupé en particulier du problème des mottes féodales.

ADMISSIONS. — M^{me} le Dr Elisabeth LE MEUR, 5, rue Duguesclin, Périgueux; présentée par MM. Becquart et Fournioux;

M. Alain DUTREUIL, 19, rue du Commandant-Charcot, Coulounieix-Chamiers; présenté par MM. Fournioux et Vigier;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général.

N. BECQUART.

Le Président.

J. SECRET.

SEANCE DU MERCREDI 5 DECEMBRE 1979.

Présidence de M. Jean SECRET, Président.

Présents : 41. — Excusés : 2.

NEGROLOGIE. — MM. Philippe-André Bourdichon, le Lieutenant-Colonel Jean-René Mathieu et l'abbé Marcel Sabouret.

FELICITATIONS. — M. Pierre Fanlac, médaille d'argent « Prestige de Périgueux ».

ENTREES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — *Hautefort* (Paris, Nouvelles Editions Latines, 1979, collection « Art et tourisme »); offert par M. le Chanoine Goumet, qui est l'auteur de cette brochure.

Lisle-sur-Dronne. L'église Saint-Martin (Saint-Astier, Imprimerie astérienne, 1979); don de M. Secret.

Pierre Sailhan, *Typologie des archères et canonnières. Les archères des châteaux de Chauvigny* (extr. du « Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest et des musées de Poitiers », t. XIV, 1979); hommage de l'auteur.

Photocopie d'une lettre adressée le 25 frimaire 1804 par Thomas Bugeaud à sa sœur, Philis de la Piconnerie (extr. de l'ouvrage du comte d'Ideville sur Bugeaud, publié en 1881); don de M. Jean-Louis Burg.

Bulletin de l'Association amicale des anciens élèves du Collège Henri IV et du Lycée Maine-de-Biran de Bergerac, n° LI (1979); offert par M. Barthe.

M. le Président remercie les divers donateurs.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. — On note parmi les périodiques reçus les quatre derniers fascicules du *Bornat* (1979) : le n° 1 publié sous la plume de Jean Monestier une intéressante étude sur les toponymes de la commune de Beynac, le n° 2 est presque entièrement consacré au regretté Marcel Fournier, le n° 4 à Pierre Miremont.

Les n° 66 et 67 (1978) de *Spéleo-Dordogne* nous sont également parvenus. Très riches en détails exploratoires, ils insistent plus spécialement sur la grotte Sous-le-Roc à Saint-Cirq et sur la grotte de Saint-Front à Domme.

COMMUNICATIONS. — M. le Président a appris par M. Pensud, dont l'état de santé continue à s'améliorer, comment les tapisseries volées à Puyguilhem ont été retrouvées chez un recéleur d'Angouême, grâce à l'action de la Police judiciaire. Il signale la parution d'une nouvelle revue, *Les Cahiers de Bergerac*, qui publie dans ses deux premiers numéros de très bons textes sur Maine de Biran.

M. Patrick Esclafér de la Rode annonce que le mobilier du château de Noailles a été dispersé en juillet dernier, à la suite du décès du comte Gilles de Noailles. Celui-ci avait réuni une remarquable collection de souvenirs historiques où le Périgord avait sa place (portraits, livres, caricatures de Sem).

M. Secret étudie en ce moment les chartreuses du Périgord, qui sont généralement de plan barlong, ne possèdent pas d'étage et ont un corps de logis accosté de deux pavillons. Il montre des photographies de l'une d'elles, la gentilhommière de la Roussie au Change, construite au XVIII^e siècle par les Chassarel.

Le Secrétaire général a relevé dans le fascicule 84 du *Dictionnaire de biographie française*, qui vient de paraître, une notice sur le poète brantômois Léonard Frizon (1628-1700), qui publia plusieurs recueils de vers latins. Il signale d'autre part la sortie aux Editions du C.N.R.S. d'une *Géographie historique des vignobles* en deux tomes : on note au tome I une étude de notre collègue M. Jacques Beauroy sur le vignoble de

Pomport en 1972, et un mémoire de M. Jean Marquette sur la vinification dans les domaines de l'archevêque de Bordeaux à la fin du Moyen Age.

M. Jean Lartigaut nous a fait parvenir une communication pour le *Bulletin* : c'est une étude sur le testament de Marguerite de Serval, dame de Bayac et de Monsac, veuve de Pierre de Bosredon, donzel de Belvès, en janvier 1467. Elle fait de nombreux legs pieux et démembre ses biens fonciers au profit de ses enfants.

M. Jacques Lagrange fait le point des travaux municipaux en cours à Périgueux et annonce que l'exposition sur Vézère qui se tient au Musée sera encore prolongée, vu son succès, durant le 1^{er} trimestre 1980. Il commente un opuscule anonyme paru en 1898, *Mousur Magna* (Périgueux, Imprimerie de la Dordogne), qui ne peut être dû qu'à Léonce Sauveroché, grand ami de Pierre Magne. L'auteur dit dans sa préface qu'il s'exprimera en « patois de Périgueux » ; il met en scène des personnages de l'époque comme Grenet, professeur de musique, la Blonde, tenancière d'auberge, le chanoine Darfeuille ou le préfet Romieu.

M. Marcel Secondat a étudié l'église et la paroisse du Temple-le-Sec, alias Temple-Laguyon. L'église possède dans l'avant-chœur, peint sur le plancher qui recouvre la poutre, un très curieux œil inscrit dans un triangle et entouré de rayons solaires : c'est le symbole de la Trinité. Quant à la paroisse, qui relevait du commandeur de Condat, notre Vice-Président en étudie les principales familles et les curés successifs. Il mentionne une note de chirurgien fort instructive, montrant comment on soignait les malades au XVII^e siècle.

M. le D^r Delluc a repéré dans les *Histoires inattendues* de Jules Verne la singulière aventure d'un bagnard évadé, Jean Morénas, où il est fait allusion à Mary Cliquet, le notaire périgourdin évoqué par M^{me} Sadouillet-Perrin lors de notre séance de novembre. La mention de Cliquet par le romancier indique que le personnage devait avoir fait quelque bruit au moment de sa condamnation.

M^{me} Sadouillet-Perrin a retrouvé la copie du récit de voyage fait en 1791 et 1792 par François de Carbonnier de Marzac. Celui-ci se rendit à Paris via Toulouse puis à Bordeaux, étant parti de Sarlat. Il raconte ses achats, décrit ses dîners et ses visites mais ne fait aucune allusion aux événements de l'époque. On ne sait si cette discrétion était volontaire.

Enfin, M. Claude Lacombe rend compte de la dernière réunion de notre Groupe de recherches. On y a évoqué l'assemblée générale tenue récemment par l'Association des archéologues d'Aquitaine et discuté une communication de M. Chevillot sur l'état des recherches relatives à la céramique graphitée.

ADMISSIONS. — M. Jacques BLAISE, château de la Besse, Milhac-d'Auberoche; présenté par MM. Becquart et Fournieux;

M. Marc BOULANGER, résidence Saint-Front, 9, rue du Lys, Périgueux; présenté par MM. Clargerie et de Lombarès;

M. le Commandant Franck LARROQUE et M^{me}, Coux-et-Bigaroque; présentés par MM. Delluc et Secret;

M. et M^{me} René BACCAUNAUD, le Ranquet, Saint-Laurent-sur-Manoire; présentés par MM. Becquart et Secret;

M. et M^{me} Guy FRYSOU, 16, rue des Arts, Périgueux; présentés par MM. Chevillot et Rocheteau;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général,

N. BECQUART.

Le Président,

J. SECRET.

NOTE SUR LES DEUX CANONS découverts à Périgueux en Septembre 1979

À l'occasion des travaux entrepris à Périgueux pour le revêtement de la place du Coderc en pavage à l'ancienne, il a été procédé, à la demande de la municipalité, à quelques sondages en vue de rechercher l'ancien puits de cette place comblé en 1679 sur ordre du roi ¹. Ces recherches ont amené la découverte d'un squelette dont il fut vite établi qu'il ne pouvait être celui du clerc Séguy qui avait été jeté en 1635 dans le puits du Coderc à l'occasion de troubles importants provoqués par les impôts. En effet, sa femme, une fois le calme revenu, avait retiré le cadavre du puits et l'avait fait ensevelir ²; d'autre part, l'ancien puits ne se trouvait pas du côté Nord de la place, mais dans l'angle Sud, devant l'actuelle pâtisserie Alby.

Les recherches étaient poursuivies les jeudi 13 et vendredi 14 septembre 1979, toujours place du Coderc, sur l'emplacement occupé, avant sa démolition en 1830, par le Consulat de Périgueux. Elles ont permis de découvrir deux canons et six boulets. Le premier canon, de qualité moyenne, porte les armes de la famille de Pompadour. Quant au second, d'une qualité bien supérieure et dans un très bon état de conservation, il porte les armoiries de la ville de Périgueux.

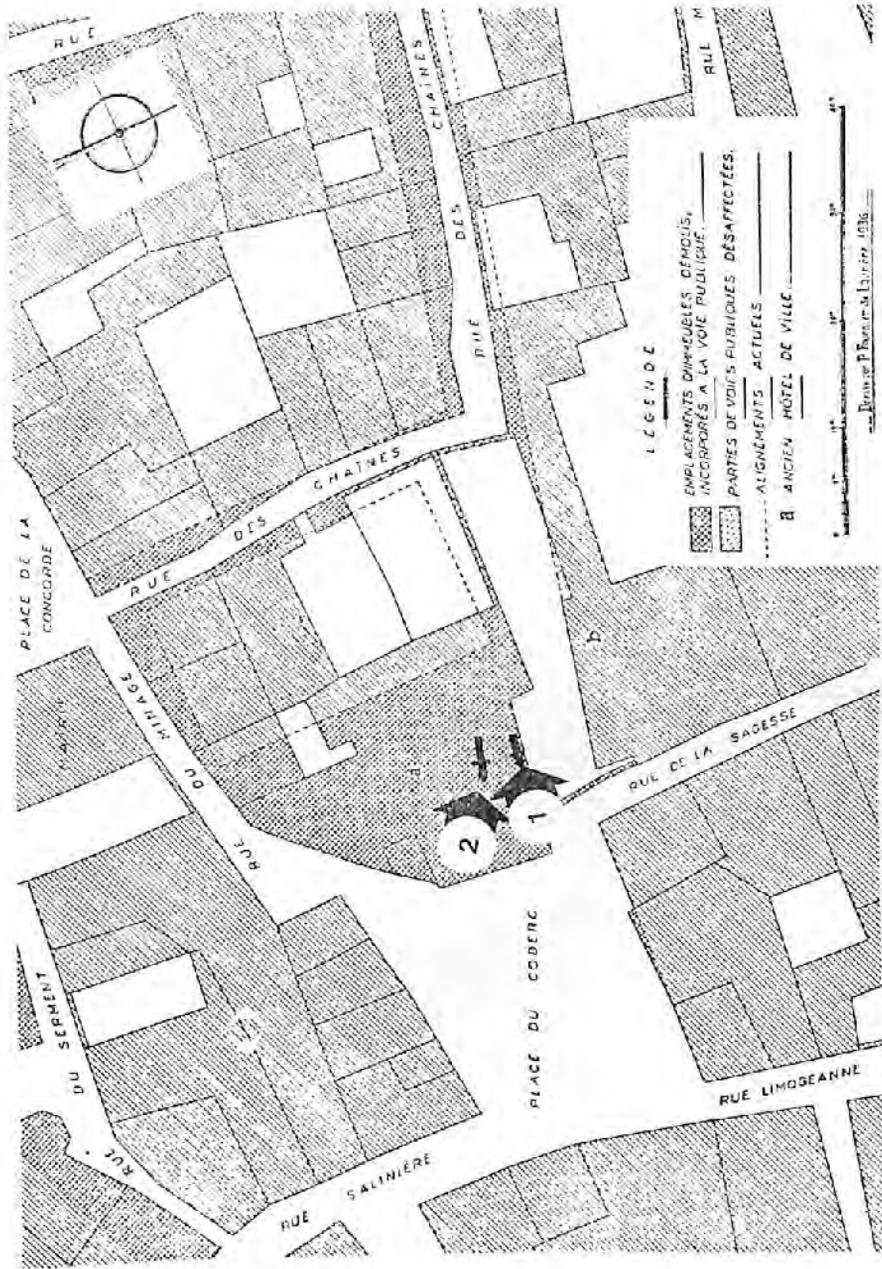
Malgré la qualité de ces trouvailles, qui pouvaient laisser en espérer d'autres, la municipalité décida d'arrêter les fouilles et ordonna la poursuite des travaux d'aménagement de la place. Compte tenu de l'importance des découvertes faites, il m'a semblé intéressant de présenter en détail ces canons dont l'histoire est intimement liée à celle des guerres de religion et de la ville de Périgueux.

1 — Canon dit « de Pompadour » :

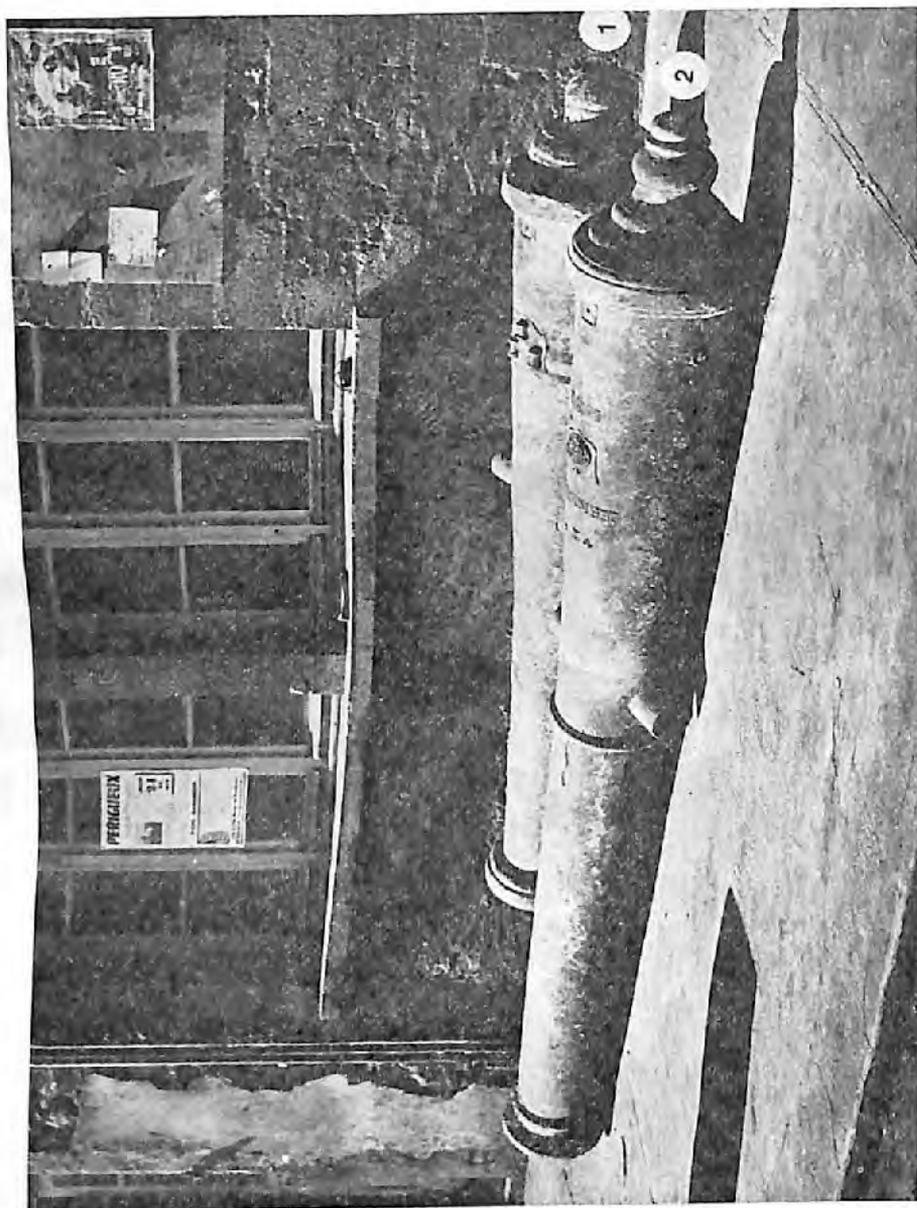
a) *Lieu de la découverte.* Le premier canon mis au jour dans l'après-midi du 13 septembre 1979 a été découvert à 7,80 m de la maison formant l'angle de la place du Coderc et de la rue de la Sagesse, le cul-de-lampe étant situé à 2,20 m du

1. Arch. mun. Périgueux, BB 15.

2. *Livre-journal de Pierre de Bessot, 1609-1652*, publié et annoté par Tamizey de Larroque, Paul Huet et le comte de Saint-Saud (Paris, 1893), p. 14.



Positions occupées par les deux Canons découverts



prolongement Ouest de la rue de la Sagesse. Ce canon se trouvait à peine sous 90 cm de matériaux divers. Il était appuyé contre un mur maçonné qui est le soubassement du mur Nord de l'ancien Consulat. Il apparaît, en effet, sans contestation possible, que ce canon était en fait caché ou entreposé sous l'une des salles de l'ancien Consulat, qui, avant 1830, occupait une partie de l'actuelle place du Coderc. On peut noter que le Consulat n'avait pas de cave, ce qui explique l'enfouissement peu profond de cette pièce d'artillerie.

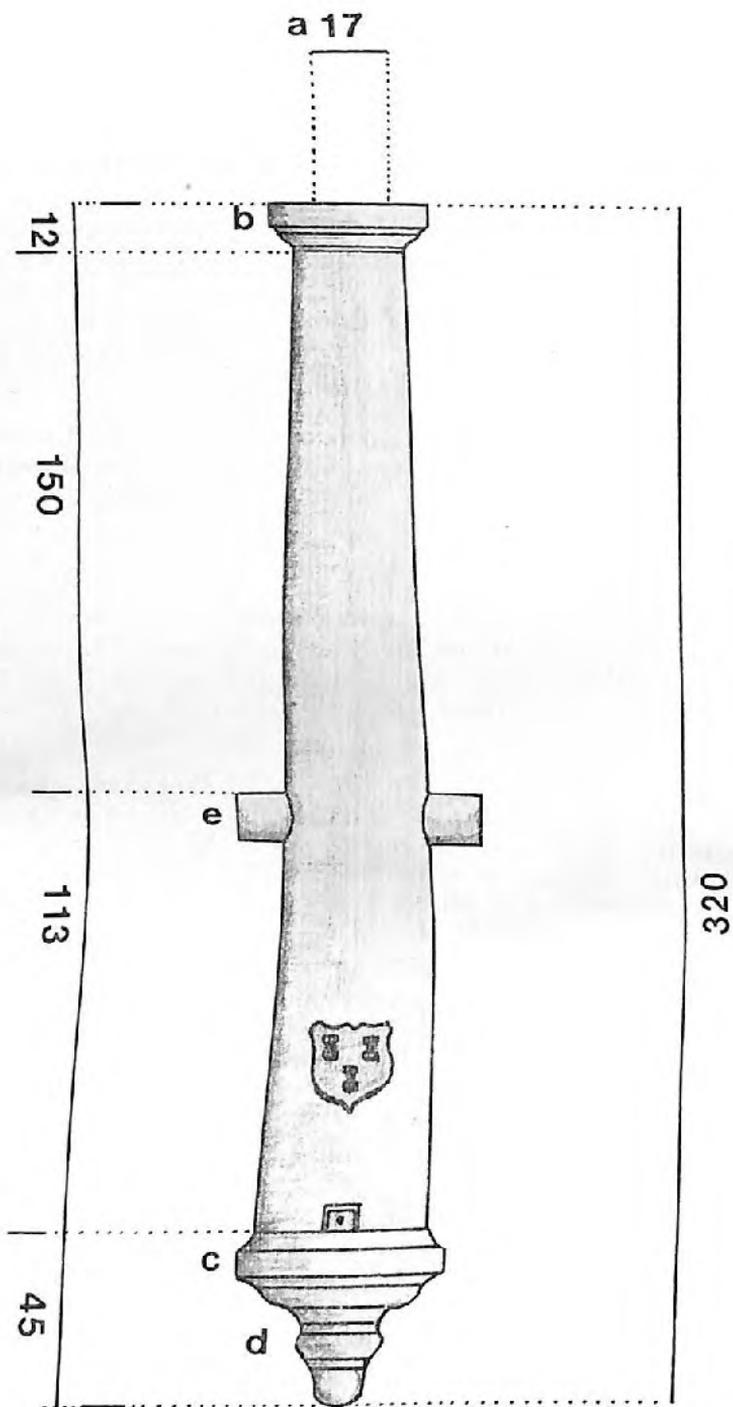
b) *Description.* Ce canon en bronze mesure 3,20 m de long et sa bouche (a) a un diamètre de 17 cm. Ses tourillons (e) ont un diamètre de 14 cm et une longueur de 13 cm. Il semble de fabrication assez grossière et très usagé. On remarque simplement une couronne (b) de 6 cm de large et aucun ornement particulier, si ce n'est les armes de la famille de Pompadour (20 × 18 : « d'azur à trois tours crénelées et maçonnées de même »), situées à 30 cm de l'ensemble plate-bande-culasse, côté de la lumière. Cette plate-bande (c) mesure 7 cm et l'ensemble plate-bande-culasse, avec son bouton ou cul-de-lampe (d), 45 cm.

c) *Type de cette pièce d'artillerie.* Si l'on tient compte de l'édit de Blois de 1572 pris à l'initiative de Jean d'Estrées, grand maître de l'artillerie de Charles IX, qui avait ramené la fabrication des pièces d'artillerie à 6 calibres, nous sommes en présence d'un canon 30/33 livres (170 m/m) qui devait être tiré par un attelage de 23 chevaux en file. Il s'agissait alors de la plus grande pièce d'artillerie fabriquée en France qui devait être montée sur un affût à quatre roues.

On peut noter que ce canon devait être muni de plusieurs cordages, dont le plus long, appelé combleau, était entouré autour de la volée dans les marches; la pièce étant en batterie, il servait à la tirer sur les champs de bataille.

d) *Date de fabrication.* Il n'est pas possible d'être précis sur ce point. Compte tenu de son aspect général, on peut estimer que ce canon a pu être fondu vers 1550 pour la famille de Pompadour.

e) *Circonstances de son acquisition par la ville de Périgueux.* Il nous a été permis de découvrir dans quelles circonstances ce canon avait été acquis par la ville de Périgueux. En effet, l'inventaire du trésor de la maison du Consulat, publié en



Canon dit de « POMPADOUR »

1934 par le chanoine Roux ³, cite le document suivant : « Y a aussi ordonnance par commandement fait par led. s^r de Mompezat à Gontrand, recepveur, de délivrer au sindic de lad. ville la somme de 2.600 escuts pour employer à l'achapt du canon du s^r de Pompadour, de laquelle somme il a fait don à ladicte communauté du 24^e febvrier 1592, signée Mompezat et plus bas Fouquet. Auquel don y a astaché un contrac du dernier du mois de may audict an, par lequel le s^r de Long a vandu à M^e Pierre Brouliaudie, sindic de ladicte ville, led. canon moyennant la somme de quatre mille livres ⁴ de laquelle le syndic a payé 300 escuts à Nicolas Alesme, eu laquelle le sieur de Pompadour estoit redevvable. Le contrac signé Lapierre, notaire ».

Pour être plus précis, disons que le 24 février 1592 le sénéchal du Périgord pour la Ligue, Henri des Prés, marquis de Montpezat ⁵, a fait don d'une somme de 2.600 écus à la ville de Périgueux qui venait de rejoindre le parti de la Ligue pour acheter le canon de Louis de Pompadour, vicomte de Comborn, baron de Treignac, l'un des plus ardents ligueurs de la Guyenne ⁶. Le canon fut finalement vendu le 31 mai 1592 par le seigneur de Long ⁷ agissant au nom du sénéchal du Limousin, pour 1.033 écus.

2 — Canon dit « de Périgueux » :

a) *Lieu de découverte.* Ce canon, mis au jour dans la matinée du 14 septembre 1979, a été découvert à 3,80 m de la première pièce, donc à 12 m environ de la maison formant l'angle de la place du Coderc et de la rue de la Sagesse, à la même profondeur que le précédent. A cet endroit était établi, comme on l'a vu au-dessus, le Consulat.

b) *Description de la pièce.* Ce canon en bronze mesure 3,86 m de long et sa bouche (a) a un diamètre de 15 cm. Ses tourillons (b) ont un diamètre de 12 cm et une longueur de 10 cm. Il est beaucoup plus ouvragé que le précédent et dans un état de conservation remarquable. On note, en partant de la bouche : une couronne (c) (largeur : 3,4 cm); une astragale de collet (d) (largeur : 4 cm); une plate-bande (largeur : 4 cm)

3. Chanoine J. ROUX, *Inventaire du trésor de la maison du Consulat de Périgueux* (Périgueux, 1934), pp. 9 et 10.

4. L'exemplaire de l'inventaire conservé à la Bibliothèque nationale porte la somme en écus : « mille trente trois escuts ung tiers » (ROUX, *op. cit.*, p. 10).

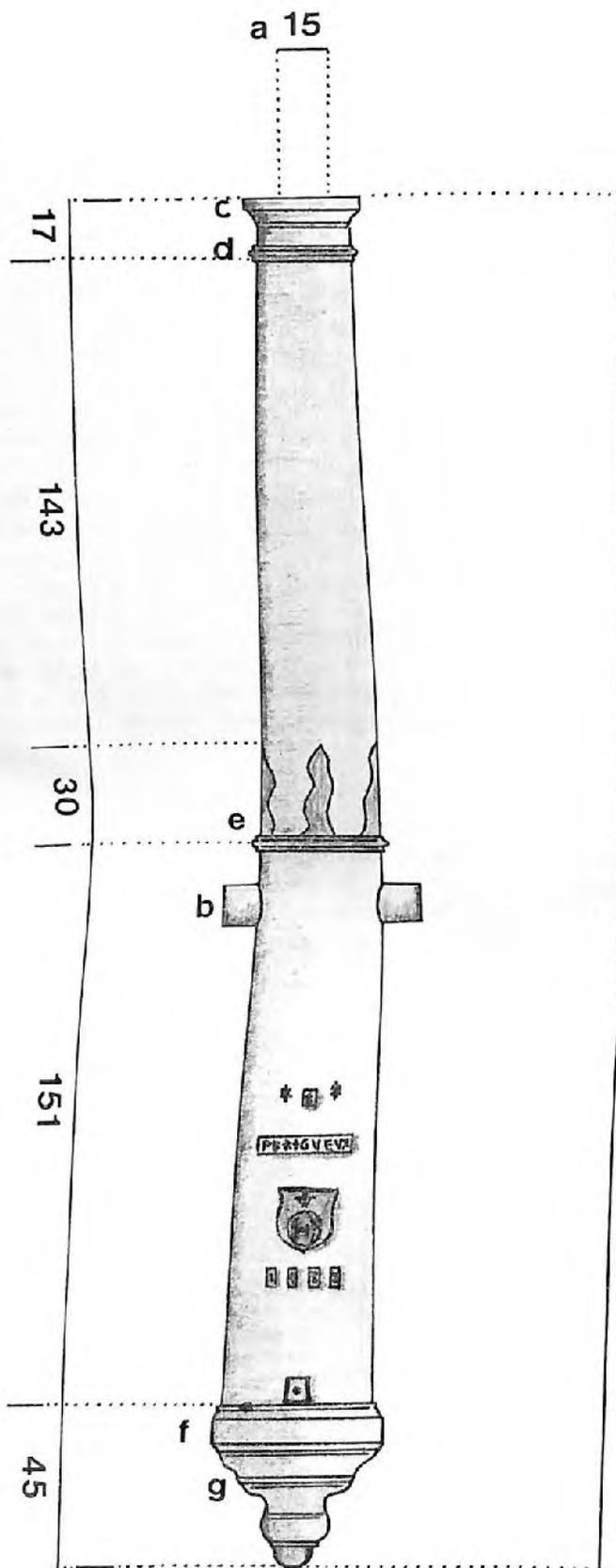
5. Frère puîné du marquis de Villars, second fils de Melchior et d'Henriette de Savoie. Il venait d'être nommé évêque, lorsqu'il abandonna le froc pour servir la Ligue en Périgord. Voir à ce sujet Richard de BOYSSON, *L'invasion calviniste en Bas-Limousin, Périgord et Haut-Quercy* (Paris, 1920), p. 315.

6. Fils de Geoffroy et de Suzanne des Cars (de BOYSSON, *op. cit.*, pp. 315-316).

7. Peut-être s'agit-il du ligueur Royère de Lon.

«XPERIGUED» ep tip uouo

986



ornée de trois flammes (e), côté de la lumière (longueur de ces flammes : 28 cm), et une autre plate-bande (f) (largeur : 5,3 cm), qui précède la culasse et son bouton ou cul-de-lampe (g), formant un ensemble de 45 cm. (Le bouton est percé d'un trou d'un diamètre de 5 cm).

On relève, côté de la lumière, les mentions suivantes, en partant de la culasse : à 32 cm de l'ensemble plate-bande — culasse : « 1588 » (hauteur : 4 cm), à 5 cm de cette date : les armoiries de la ville de Périgueux (15 × 16 cm), à 8 cm de ces armoiries : « PERIGVEVX » (26 × 4 cm), et à 8 cm de ces lettres : un calvaire (4 × 3 cm) entouré de deux fleurs de lis (hauteur : 3 cm).

Les armoiries de la ville, en relief, doivent être plus particulièrement étudiées. Contrairement au cartouche aux armes de Périgueux dont s'orne le « Vray pourtrait » dans la *Cosmographie universelle* de Belleforest (1575), les tours latérales sont nettement mises en valeur par rapport à la tour centrale. Notons les toits pavillonnés qui couvrent les tours latérales, la terrasse crénelée de la tour du milieu, sa porte à la herse baissée et surmontée d'une fleur de lis et les ouvertures ou fenêtres ornant les trois tours. Remarquons enfin que le premier blason entouré d'un ornement de feuillages — palmes ou branches d'olivier — est inscrit dans un cercle, surmonté d'une autre fleur de lis, qui est lui-même posé sur un écusson.

e) *Type*. Le calibre de ce canon n'est pas prévu dans l'édit de Blois cité ci-dessus. Il s'agit donc d'une pièce (150 m/m) qui doit être classée entre le canon (170 m/m) et la grande coulevrine (130 m/m). Ce petit canon devait être posé sur un affût à deux ou quatre roues tiré par un attelage de 18 à 20 chevaux. Cette pièce d'artillerie était également pourvue de plusieurs cordages.

d) *Date de fabrication*. Il n'y a aucun doute à ce sujet; ce canon a été fondu en 1588.

e) *Circonstances de sa fabrication pour la ville de Périgueux*. Le *Recueil des titres et autres pièces justificatives*⁸ signale l'extrait suivant des registres de l'Hôtel de Ville de Périgueux : « An 1588. D'ailleurs pour ce que la présente ville avoit grand besoin d'artillerie pour la défense d'icelle si elle venoit à être assiégée et autrement, lesdits sieurs maire et consuls ayant esté advertis qu'il y avoit un bon maître au pays, qui en

8. *Recueil des titres et autres pièces justificatives* (Paris, 1775), pp. 520-521.

avoit fait de nouveau pour le seigneur d'Aubeterre, sénéchal de cette province de Périgord, ils le firent venir avec lequel, ayant convenu à la somme de quatre cent livres pour la faszon de trois pieczes, savoir l'une coulevrine et deux moyennes pieczes, on y travailla en telle sorte que dans un peu de tems il y eut deux fondues, savoir la coulevrine et l'une des moyennes, l'austre estant demeurée imparfaite à faute de matiere, laquelle depuis et bientôt après fut refaicté, et toutes les dictes trois pieczes montées et essayées au grand contentement de tous les bons habitans. »

Ce texte fort intéressant permet de savoir que la ville de Périgueux avait été informée, en 1588, qu'un maître de forge venait de fabriquer une ou plusieurs pièces d'artillerie pour le sénéchal ligueur et gouverneur du Périgord, David Bouchard d'Aubeterre. Elle fit venir cet homme qui fabriqua donc à Périgueux même — peut-être dans le quartier de Taillefer — une coulevrine et deux pièces moyennes. Ce maître de forge a perçu 400 livres pour son travail.

Deux remarques s'imposent :

— Le canon découvert le 14 septembre 1979 est-il la pièce désignée en 1588 sous le nom de « coulevrine » ou est-il l'une des deux « pieczes moyennes » citées ? Je pense qu'il s'agit de la coulevrine, les pièces moyennes, selon l'édit de Blois de 1572, étant des coulevrines de très petit calibre (80 m/m). Il faut donc se réjouir que ce soit la pièce la plus importante qui soit parvenue intacte jusqu'à nous. Pour notre part, nous continuerons à appeler cette pièce « canon », car son calibre est trop important pour qu'elle soit nommée coulevrine.

— La découverte des deux canons faite en 1979 doit être rapprochée de celle faite en 1830 lors de la démolition du Consulat : la coulevrine dite « d'Aubeterre », alors découverte, est également l'œuvre du maître de forge venu à Périgueux en 1588 pour couler les trois pièces d'artillerie de la ville.

3 — Grande coulevrine dite « d'Aubeterre » :

a) *Lieu de découverte.* Cette coulevrine a été découverte le 26 août 1830 lors de la démolition du Consulat, sous le plancher du corps de garde. Elle était enfouie sous 30 cm de terre ou de gravats.

b) *Description.* Actuellement exposée au Musée du Périgord, elle mesure 3,07 m de long et sa bouche a un diamètre de 12 cm.



Canon dit « de Périgueux ». — Photo Mourra.

On remarque, sur le renfort, en partant de l'ensemble plate-bande — culasse : la date : « 1588 » ; les armoiries suivantes : écartelé, au 1 et 4 de gueules à trois léopards d'or l'un sur l'autre, qui est Bouchard, au 2 et 3 losangé d'or et d'azur qui est Raymon d'Aubeterre ; et la mention « DAVID/BOVCHAR/SEIGNEVR ET/VICOMTE DE/AUBETERRE ». Il convient de noter que ces chiffres et lettres sont du même caractère et de la même dimension que ceux figurant sur le canon dit « de Périgueux ».

On remarque également sur la volée, et dans le sens du tir, la mention suivante : « PRINSE A MVSSIDAN LE 6 MAY 1591/PAR H. DE MOMPEZAT GOVERNEVR/EN PERIGORT ».

c) *Type*. Il s'agit, si l'on tient compte de l'édit de Blois, d'une pièce d'artillerie à classer entre la grande coulevrine (130 m/m) et la coulevrine bâtarde (100 m/m).

d) *Date de fabrication*. La date de 1588 étant portée sur le renfort de cette pièce, il s'agit, sans contestation possible, de celle de sa fabrication. Elle a été fondue avant les pièces destinées à la ville de Périgueux, les maire et consuls de cette cité n'ayant décidé de faire forger les leurs qu'après avoir eu connaissance de l'excellent travail fait par ce maître de forge dont le nom ne nous est malheureusement par parvenu.

e) *Circonstances de son acquisition par la ville de Périgueux*. Comme on vient de le voir, cette coulevrine a été fabriquée pour David Bouchard d'Aubeterre. Rappelons que ce personnage, baptisé par Calvin en 1560⁹, fervent catholique depuis 1572, était en 1588 le sénéchal des ligueurs en Périgord ; c'est lui qui fit d'ailleurs entrer Périgueux dans la Ligue. Or, il faut savoir que Villebois, occupé par les ligueurs sous le commandement de son frère Charles d'Aubeterre, fut assiégé, après la mort d'Henri III (août 1589) par le duc d'Epéron, gouverneur d'Angoulême. A la même époque, ce dernier envoya des émissaires à Périgueux et Nontron pour qu'il jettent le discrédit sur l'Union. Irrité de ces attaques personnelles, le sénéchal d'Aubeterre provoqua le duc en duel ; Epéron, pour réponse, activa le siège de Villebois, dont il s'empara le 6 décembre 1589, et se rendit à Nontron qui fut pris sans avoir opposé de résistance. Aubeterre alla supplier Henri IV d'intervenir en sa faveur, mais avant de partir il se sépara définitivement des ligueurs (donc de Périgueux). Le roi le confirma dans sa fonc-

9. De BOYSSON, *op. cit.*, p. 54.

tion de sénéchal et le duc de Mayenne, au nom des ligueurs, nomma à sa place comme sénéchal du Périgord Henri des Prés ¹⁰.

L'année suivante (1590), au mois de décembre, le maréchal de Malignon, nommé lieutenant-général de Guyenne le 20 juillet 1590 par Henri IV, assiégea Mussidan qui était du parti des ligueurs. La ville résista mais fut vite prise, ce qui inquiéta fort Périgueux. Le sénéchal d'Aubeterre avait participé à cette prise. Les maire et consuls de Périgueux appelèrent à leur secours Montpezat, qui aidé de Pompadour, reprenait le 25 avril 1591 Saint-Germain-du-Salembre et le 5 mai suivant la ville de Mussidan ¹¹. Les textes nous apprennent ¹² que le sénéchal de Montpezat, à l'issue des opérations, envoya à la ville de Périgueux une pièce d'artillerie dont il fit donation à la cité, par un acte authentique. Notons que le soldat qui attacha le câble servant à tirer cette coulevrine « fut récompensé de la somme de cinquante escus de l'argent de la ville » ¹³. C'est cette pièce d'artillerie qui fut retrouvée en 1830 et qui est en dépôt au Musée du Périgord.

*
**

Voici donc éclaircie une partie de l'histoire de ces trois pièces d'artillerie. Deux problèmes se posent encore : pourquoi la ville de Périgueux a-t-elle acquis tant de pièces d'artillerie à cette époque ? Pour quelles raisons et à quelle époque ont-elles été enfouies sous le Consulat avec, au moins, six boulets de fer (5 de 30 livres — 170 m/m et 1 de 19 livres — 130 m/m) retrouvés récemment avec les deux canons ?

On sait que vers 1570 la ville de Périgueux était bien équipée en pièces d'artillerie. Ainsi en 1569 ¹⁴ la ville prêtait au comte François des Cars deux grandes pièces des « petites pièces de compagnie et des colovrines ». Il est probable que pendant l'occupation calviniste de la ville (1575-1581) ce matériel ne fut pas ménagé.

Les hostilités, un moment en sommeil, reprirent en 1585 pour ne cesser qu'en 1594. Il fallait donc que les habitants de Périgueux, qui venaient de rejoindre le parti de la Ligue et qui étaient toujours sous la menace d'une attaque ennemie, se ren-

10. *Ibidem.*, pp. 315-316.

11. Louis du CHEYRON de Beaumont, *Histoire des guerres de religion en Périgord et Aquitaine*, dactylographié, p. 203.

12. A. M. Périgueux, FF 174.

13. *Recueil...*, p. 525.

14. A. M. Périgueux, CC 102.

forcent. La fabrication de trois pièces en 1588, le don d'une autre pièce par le sénéchal de Montpezat en 1591, l'achat d'un canon en 1592 et l'apport de trois autres pièces en 1593 par les consuls Chaignon et Spert qui avaient assisté le sénéchal, sont les témoins de l'effort important réalisé par les ligueurs pour accroître la puissance militaire de la ville.

On sait que les canons de Périgueux ont servi jusqu'à la fin des hostilités en 1594. Par la suite ils furent utilisés lors des festivités. Il en fut ainsi lors de celles qui marquèrent la naissance du dauphin en 1638 ¹⁵. On avait en outre pris l'habitude de faire tirer les canons le jour de la Pentecôte. En 1643, la nouvelle de la mort de Louis XIII étant parvenue la veille de cette fête, les canons furent remis à l'arsenal ¹⁶.

Lorsque la ville fut reprise aux Frondeurs, en 1653, le traité d'amnistie générale, dans son article IV, prévoyait que l'artillerie de la ville serait conservée et demeurerait comme elle était avant la prise de la ville. Les canons étaient donc toujours la propriété de la ville. Quelques années plus tard, ces canons furent même prêtés, à plusieurs reprises, au marquis de Saint-Luc ¹⁷.

Il sera question une dernière fois des pièces d'artillerie de la ville en 1665 ¹⁸ : en effet un texte conservé à Bordeaux nous apprend que le nommé Roudé de Monneys avait alors remis aux maire et consuls une lettre de cachet par laquelle il était ordonné de remettre les canons pour les transporter au Château-Trompette à Bordeaux. Les autorités municipales « auraient fait faire ouverture du lieu où étoient nos canons, et iceux fait voir audit sieur commissaire en assez mauvais ordre, aucuns démontés et deux éventés et sans aucun affût, lequel sieur commissaire n'auroit fait aucune instance ni mis en essai pour faire conduire lesdits canons, ni donner aucun ordre pour les mettre en état aux fins de ladite conduite, ni mis aucun soin pour les affûts, cordes, bêtes de trait ou autres choses nécessaires, ni présenté aucun chartron et nous auroit dit seulement qu'il reviendrait pour mettre ordre à ladite conduite ».

Il semble donc que devant les difficultés rencontrées pour le transport des lourds canons rangés en désordre, le commis-

15. BESSOT, p. 23.

16. A. M. Périgueux, BB 15.

17. A. M. Périgueux, EE 24.

18. Délibération de la commune de Périgueux du 20 octobre 1665, dans *Archives historiques du département de la Gironde*, t. XIX, pp. 443 à 445.

saire chargé d'exécuter la lettre de cachet ait tout simplement renoncé à remplir sa mission. Un seul regret : ce texte ne donne pas de précision quant au nombre des canons encore en la possession de la ville de Périgueux en 1665, ni la description du lieu où ils étaient alors entreposés.

Par contre, ce que la délibération du 20 octobre 1665 nous apprend, c'est que « deux jours après, ayant assemblé la jurade et ce qu'il y avoit de bourgeois, il fut arrêté qu'on obéiroit avec soumission audits ordres et ce au premier mandement. Et dans le même conseil nous fûmes chargés de faire cognoître à Sa Majesté : que les canons avoient été fondus à nos dépens ; qu'ils portoient le nom et les armes de Périgueux, qu'ils avoient été souvent employés pour son service en exécution de ses ordres, ceux de nos seigneurs les gouverneurs de la province, arrêts de la Cour ; que la ville étoit franche en droit de magasin, par ordonnance de Henri III et accablée de debtes pour les affaires de Sa Majesté, ce qui nous faisoit espérer qu'il plaira à sa justice et à sa bonté de faire pourvoir à notre dédommagement... ».

Il apparait donc, contrairement à ce qu'a indiqué le Docteur Galy ¹⁹, que les canons de la ville n'ont pas été cachés sous Louis XIII par les soins de la municipalité, celle-ci étant alors toute disposée à les remettre à toute réquisition de l'autorité royale. Je pense, quant à moi, qu'il est probable que ces pièces d'artillerie, devenues inutilisables, parce que difficilement transportables sans leur affût, avaient tout simplement été déposées sous le plancher d'une des salles du Consulat (salle de garde ou pièce appelée vieil arsenal dont le portail d'entrée donnait sur la place du Coderc) et que le temps passant, le souvenir de leur présence s'est petit à petit estompé. Au moment de la démolition du Consulat en 1830, seule l'une des pièces d'artillerie a été remarquée par les ouvriers, les autres étant enfouies plus profondément sous les gravats.

Les renseignements recueillis le démontrent amplement, il faut se réjouir de la découverte fortuite de deux remarquables canons lors des travaux entrepris récemment place du Coderc à Périgueux, canons qui font maintenant partie du patrimoine historique de la ville de Périgueux. Nous pouvons toutefois regretter que les sondages n'aient pas été poursuivis, ce qui

19. D^r E. GALY, *Catalogue du Musée archéologique du département de la Dordogne* (Périgueux, 1862)

aurait peut-être permis de découvrir les autres pièces d'artillerie acquises par la ville à la fin du XVI^e siècle. Signalons enfin, d'après les renseignements en ma possession, que la municipalité envisage de faire restaurer les deux canons découverts, de faire monter sur un affût le canon dit « de Périgueux » et par la suite de l'exposer, peut-être, sur une place de la vieille ville, et pourquoi pas, devant la Mairie.

Guy PENAUD.

Le gisement Paléolithique de Combe Saunière I

A SARLIAC-SUR-L'ISLE

Premières indications

Le gisement a été découvert fortuitement en 1976 en désobstruant une petite diaclase dans la falaise de la Combe Saunière à Sarliac, sur la propriété de M. Marty. Du matériel archéologique abondant, attribuable au Paléolithique supérieur, apparut immédiatement dans les couches sous-jacentes aux éboulis qui coiffent le remplissage de cet ancien abri sous roche utilisé plus récemment comme carrière de taille de meules. Ces couches supérieures riches en vestiges furent victimes de récoltes clandestines, mais la totalité du matériel ¹ a été récupérée et conservée par le propriétaire ².

En l'absence de toute information sur le contenu de ce gisement, c'est ce matériel que nous avons inventorié puis étudié à la lumière de quelques précisions stratigraphiques. Les indications que nous avons tirées de l'analyse critique de cette série font l'objet de cette note préliminaire.

Le site est un abri sous roche profond, s'ouvrant sur le versant Nord de la Combe Saunière, face au Sud-Ouest. Les premiers niveaux archéologiques sont sous 2,50 m de gros éboulis qui contiennent vers leur sommet un niveau du Bronze moyen ayant livré une pointe de lance et de la céramique ³. Le matériel paléolithique que nous avons examiné comprend plus d'un millier d'objets dont 70 outils en silex et 12 en matières animales (os, dent, bois de renne). L'inventaire complet du matériel est donné dans le tableau qui suit :

LITHIQUE							OSSEUX					DIVERS	TOTAL
débitage	nuclei	percuteur	OUTILS				BRUT		MODIFIÉ				
			TOTAL	Grat.	Burins	outils Solut.	TOTAL	bois Renne	sagitt	ornem	divers		
420	5	3	70	6	21	15	590	90	5	1	7	3	1194

1. Une vertèbre humaine est conservée à Paris au Musée de l'Homme par M. J.-L. Heim (communication orale de M. Tcholakian).

2. Que MM. M. Marty et Th. Tcholakian, qui nous ont permis d'étudier leur collection privée et d'entreprendre les fouilles de sauvetage qui s'imposaient, soient ici remerciés.

3. Voir *Appendice*.

La faune est très bien conservée et environ 600 pièces ont été comptées. Parmi les restes que nous avons identifiés, le renne domine largement les autres espèces, en nombre de vestiges, dont plusieurs bois de chute et de massacre, entiers ou peu fragmentés, utilisés et débités. Le cheval est après le renne, l'animal le mieux représenté. Une certaine quantité de restes de saïga, bien conservés, est à noter : dents, mandibules, chevilles osseuses des cornes et os des membres.

Pour le matériel lithique, nous indiquerons seulement les principaux éléments de diagnose des différentes industries contenues dans la série étudiée. Nous y avons distingué trois ensembles, qui sont, dans l'ordre chronologique, les suivants :

I. — Un premier ensemble de Périgordien supérieur, bien représenté. Une grande partie des burins de la série lui appartient sans doute, notamment les 6 burins sur troncature retouchée. Ces derniers sont tous des burins plans faits sur des éclats et réactivés plusieurs fois. Le burin de ce type représenté (fig. 1, n° 3) est caractéristique du Périgordien supérieur. Il y a aussi trois burins transversaux et un seul burin de Noailles (fig. 1, n° 1). Il n'y a pas de burin de Bassaler, ce qui n'est pas étonnant pour de telles conditions de récolte. Des troncatures sur lames retouchées ou non, des grattoirs-burins sur lames longues pourraient être rapprochés de cet ensemble. Il s'agirait donc d'un Périgordien supérieur à burins de Noailles qui se situerait à la base de la séquence mise au jour pour l'instant dans ce site.

II. — Plus intéressant est l'ensemble solutréen, bien représenté par des outils typiques. Il est attesté par 9 pointes à cran (fig. 2) dont une seule est parfaitement entière (n° 2). La pointe complète est entièrement retouchée sur les deux faces, le cran est pointu et bien dégagé, le limbe se rétrécit vers la base et il est assez court (type C de Smith). Parmi les fragments, certains sont du même type (fig. 2, n° 3, 7), d'autres sont plus sommaires et du type A (fig. 2, n° 1 et 4). Il y a 3 fragments de feuilles de laurier de taille moyenne (fig. 3, n° 3) et deux lamelles à dos épais, assez larges, retouchées à la pression sur une de leurs faces (fig. 2, n° 6). Les pointes à cran représentent 75 % de l'outillage solutréen, indiquant la présence de Solutréen supérieur à pointes à cran dans le gisement. Le nombre réduit de feuilles de laurier et l'absence de pointes à face plane font supposer qu'aucun autre stade évolutif du Solutréen n'a été rencontré.

Tout ce matériel est recouvert soit de concrétions claires

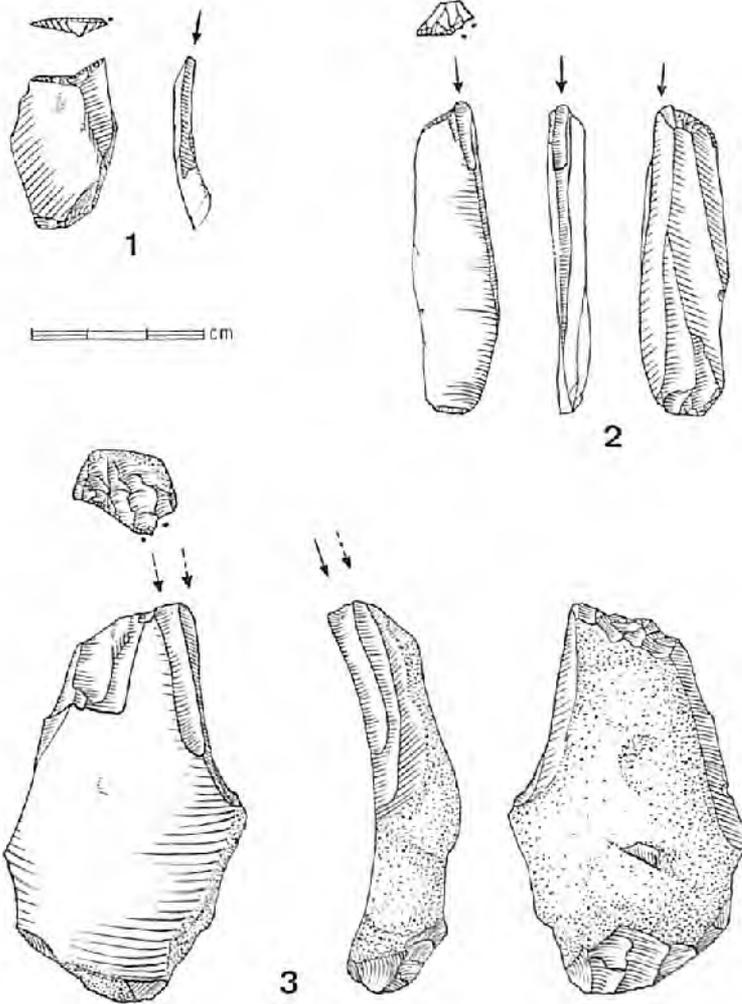


Fig. 1. — Abri de Combe Saunière I à Sarliac.
Industrie lithique (3/4 de la gr. nat.).

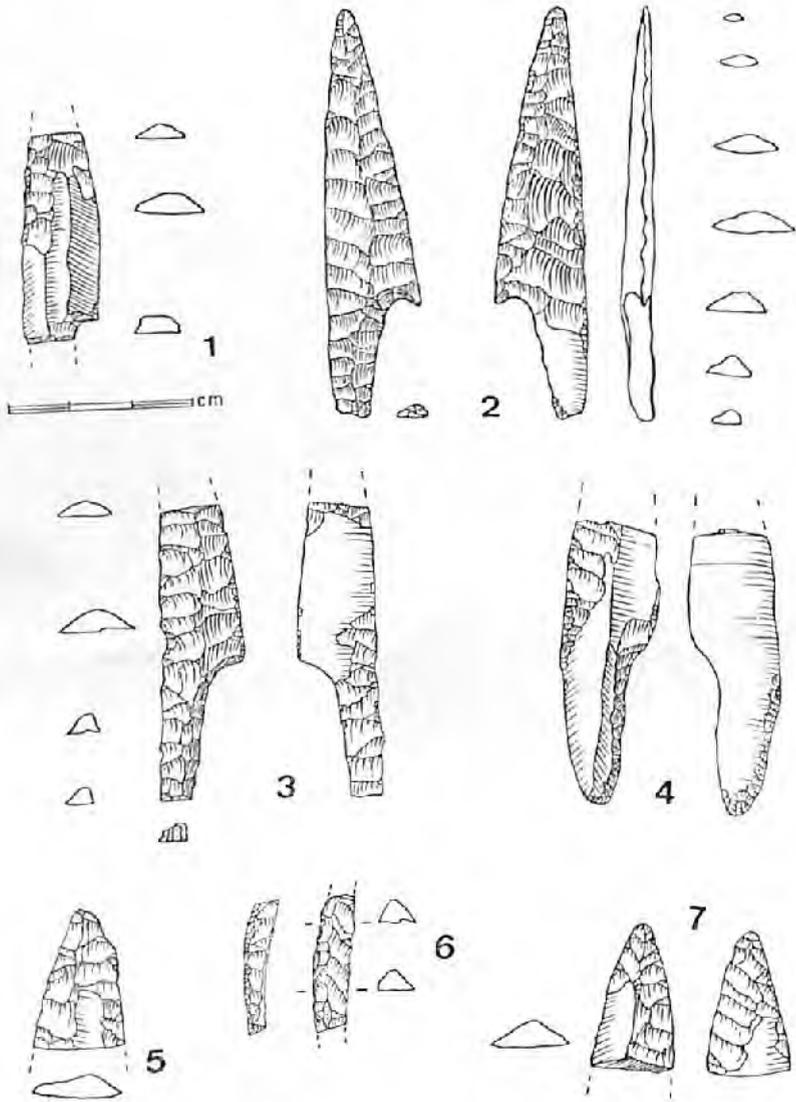


Fig. 2. — Abri de Combe Saunière I à Sarliac.
Industrie lithique du Solutréen (3/4 de la gr. nat.).

de calcite, soit de concrétions noirâtres d'oxydes ferro-manganeux.

III. — Il existe probablement d'autres ensembles industriels représentés, mais il serait hasardeux de vouloir les identifier ici précisément. Il pourrait cependant exister un Magdalénien « supérieur » auquel appartiendrait un burin de Lacan typique (fig. 3, n° 5).

L'industrie osseuse est relativement abondante. Plusieurs bois de renne sont utilisés, sciés ou débités en baguettes allongées. Deux sagaies entières sont à section carrée et à base en biseau simple. Une autre (fig. 3, n° 2) est à section ronde et à base arrondie; elle serait peut-être solutréenne, ainsi que la canine de renard percée et cochée (fig. 3, n° 4). Les autres objets sont des débris de sagaies à section ronde et un long pendentif en bois de renne.

La partie supérieure du remplissage de l'abri de Combe Saunière contiendrait donc la succession des industries suivantes : Périgordien supérieur à Noailles, Solutréen supérieur à pointes à cran et peut-être Magdalénien. Les fouilles que nous allons entreprendre sur le site préciseront ces données ou permettront de découvrir des niveaux archéologiques intermédiaires ou différents.

Ces premières indications sur la présence d'industries paléolithiques à Sarliac-sur-l'Isle sont très intéressantes car elles sont situées dans cette zone de confluence de l'Isle et de l'Auvézère, considérée jusqu'alors comme pauvre en Paléolithique. Les deux seuls gisements d'Auberoche et du Roc de la Belle (Cubjac) ne sont connus que par des reliquats de collections anciennes. Le gisement du Roc de la Belle dont le matériel a été attribué au Périgordien supérieur (Roussot et Delpech, 1969) est distant de 3 km seulement de Combe Saunière.

Quant au Solutréen de la région, rappelons qu'il est bien représenté à Saint-Martin-d'Excideuil, la grotte de Saint-Front à Cognac, la grotte de Tourtoirac et le site de surface du Gourde-l'Arche à Périgueux. La découverte de Solutréen probablement supérieur à Combe Saunière s'intègre parfaitement à ce petit groupe de gisements contenant tous du Solutréen et sans doute exclusivement du Solutréen supérieur, riche en pointes à cran. Ces quatre sites de grotte et d'abri sous roches sont situés entre l'Isle et l'Auvézère, dans une zone de 15 km de diamètre.

Le sondage de sauvetage effectué en août 1978 a confirmé la

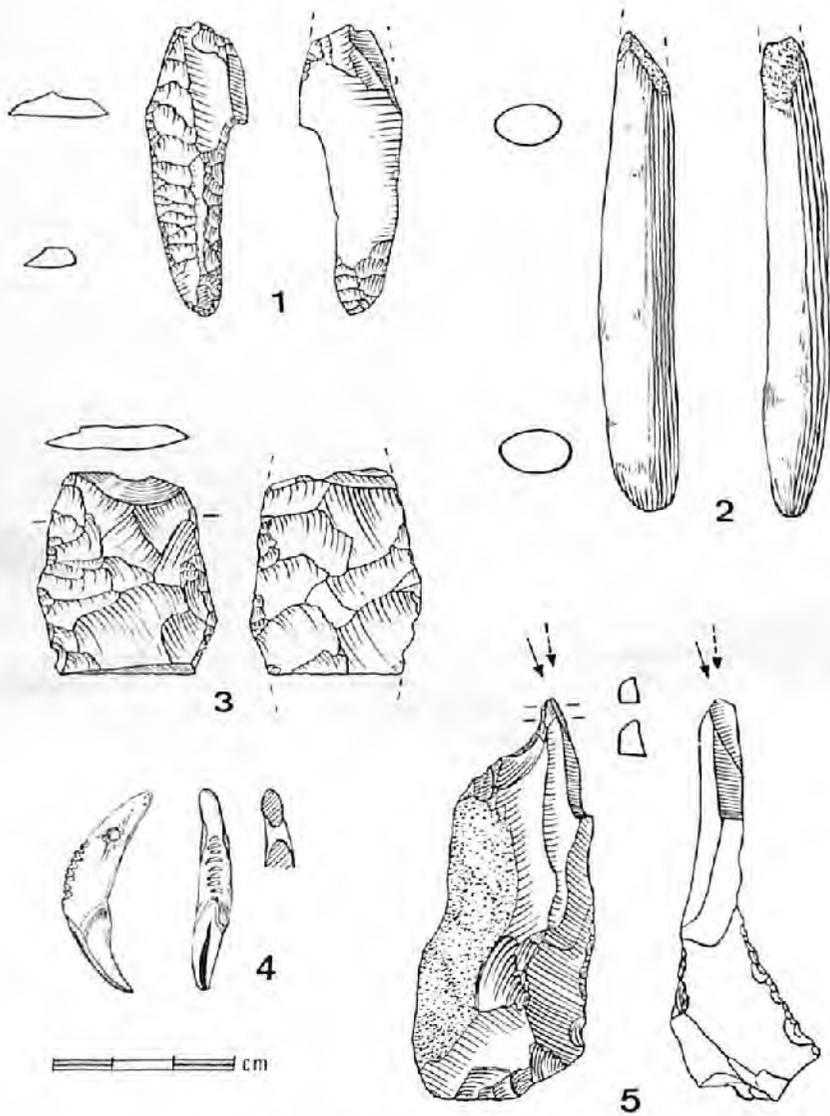


Fig. 3. — Abri de Combe Saunière I à Sarliac.
Industrie lithique et osseuse (3/4 de la gr. nat.).

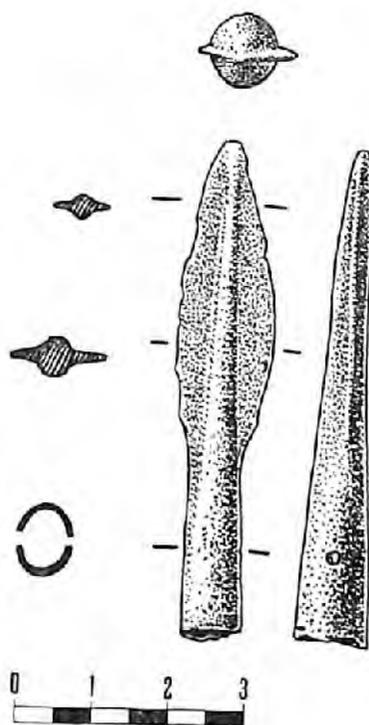


Fig. 4. — Combe Saunière I. La pointe de lance en bronze. Grandeur nature.
(dessin de J.-G. Marcillaud).

présence de Solutrén supérieur et de Périgordien supérieur à burins de Noailles. La partie des dépôts située au-dessus du Solutrén était malheureusement endommagée et perturbée dans cette zone de l'abri; ceci ne nous a pas permis d'en connaître le contenu.

Jean-Michel GENESTE.

BIBLIOGRAPHIE.

1. SONNEVILLE-BORDES (D. de), 1960. — *Le Paléolithique supérieur en Périgord*. Bordeaux, Delmas, 2 vol.
2. SMITH (P.E.L.), 1966. — *Le Solutréen en France*. Bordeaux, Delmas, 1 vol.
3. ROUSSOT (A.) et DELPECH (F.), 1969. — Le Roc de la Belle, gisement paléolithique inédit, commune de Cubjac (Dordogne). *B.S.H.A.P.*, t. 96, pp. 219-230, 2 fig.

APPENDICE : UNE PETITE POINTE DE LANCE EN BRONZE DE COMBE SAUNIÈRE I.

C'est en 1976 que furent découverts, dans les éboulis superficiels, quelques petits tessons de céramique non décorée et cette pointe de lance en bronze.

Malgré la modestie de ce matériel, il nous paraît utile de signaler sa présence, dans un site dont le principal intérêt est paléolithique, d'autant plus que les vestiges et les sites de l'âge du Bronze sont rares dans la vallée de l'Isle en amont de Périgueux.

Il s'agit d'une pointe de lance de très petite taille, à douille relativement longue et étroite et aux ailerons peu dégagés. Les dimensions sont les suivantes : longueur totale : 65 mm ; largeur maximale aux ailerons : 13 mm ; diamètre de la douille à sa base : 9 mm ; profondeur de la douille : 33 mm (1/2 de la longueur totale) ; diamètre des perforations : 1,9 et 2 mm.

Cet objet est exceptionnel par sa petite taille et ne possède pas de pièce de comparaison en Périgord. Nous n'avons pas non plus trouvé mention d'autre objet aussi réduit ayant cependant toute la morphologie d'une réelle pointe de lance à douille. Sur le plan fonctionnel, il s'agit de la pointe d'une arme de trait assez petite et légère (petit javelot). Sans tenir compte de sa dimension, mais de sa morphologie et de ses proportions, nous placerions cette pointe à la fin du Bronze moyen.

Les fouilles de sauvetage entreprises en 1978 n'ont pas rencontré d'autres vestiges protohistoriques au-dessus des niveaux paléolithiques. Il est permis de penser, devant le peu de matériel abandonné dans cet abri sous roche, que l'occupation du site à la fin du Bronze moyen n'a été que très occasionnelle.

J.-M. G.

ESSAI SUR LE PONT DE MONTIGNAC

et son prolongement économique

Si le *castrum* ¹ de Montignac, par son rayonnement, a fait éclore à sa base une agglomération ², noyau urbain encéint de murailles hérissées de tours dès le XIII^e siècle ³, le pont qui enjamba la Vézère en ce lieu ⁴ contribua grandement pour sa part à son épanouissement au fil des siècles. Il reliait la ville et l'habitation seigneuriale au faubourg ⁵ de la rive gauche, aire d'implantation de deux établissements religieux ⁶.

Nombre de chemins, hormis les grands itinéraires, unissaient la cité médiévale aux centres paroissiaux environnants et convergeaient vers le pont en un canevas étoilé. Aux débouchés du pont se greffèrent auberges et maintes boutiques artisanales : celles des couteliers, chapeliers, mazeliers, cordonniers, bastiers, pelletiers, courretiers...

Le pont était en communication étroite avec la porte de Losse, point stratégique de la ville, auprès de laquelle s'agglutinait l'habitat des bourgeois influents ⁷, demeures adossées à la muraille ou bordant le lit du cours d'eau ⁸. Jouxte la porte de Losse, une tour, parcimonieusement ajourée, haussée sur les remparts, projetait son ombre sur le seuil de la ville qu'elle abritait et verrouillait. De là, on avait accès au cœur de la cité en empruntant l'une des artères ⁹ qui conduisait vers la place publique.

1. « In castro Montiniaco », 1072 (Arch. dép. Dordogne, 1 Mi 234 (R1)).

2. « Vil'ae Montiniaci », 1275.

3. « Infra clausuram murorum quam extra », 1269 (Arch. dép. Dordogne, 1 Mi 234). — P. MONÉGIER du Sorbier, Ancien mur d'enceinte de la ville de Montignac le Comte en Périgord, *B.S.H.A.P.*, t. 77. — Arch. dép. Dordogne, 2 J 1067.

4. 1583 : « pont à piliers de pierre couvert » (Arch. dép. Dordogne, 1 Mi 158 (R1)).

5. « ...Suburbis seu barrils », 1269 (Arch. dép. Dordogne, 1 Mi 234).

6. Le couvent des Frères Mineurs, fondé en 1217, et l'hôpital Saint-Jean.

7. « Maître Anthoine de Beaulieu, notaire de Montignac... », possédait « maison noble... au bout du pont de pierre Br (énac) de Montignac... » pour laquelle il rendit hommage le 11 septembre 1479 (Arch. dép. Pyr.-Atl., E 780). — Arch. dép. Dordogne, 2 E 1828/14-18 (1484).

8. Plusieurs maisons « estoient baties dans l'eau et retraisissoient le lit de la rivière... » H.-R. FREYSSINGEAS, Vieille maison à galerie à Montignac, *B.S.H.A.P.*, t. 100.

9. « Carraria publica ». — « In capite pontis... inter... iter per quod itur Montignaci versus dictum hospicium de Lossa... » (Arch. dép. Dordogne, 40 H 4) (1484). — L'« ...iter publicum per quod itur de p'ano Montiniaci versus hospicium de Felato... », la « carraria publica per quod itur de Montignaco versus barrium de Bumbarrau... », permettaient la sortie de la ville au nord-est par la porte de Féletz (Arch. dép. Dordogne, 1 Mi 36, et 40 H 4).

Un acte rédigé à Sarlat le 6 mai 1581 nous révèle l'existence du pont à une époque reculée (200 ans auparavant). Le passage de voies médiévales d'importance, qui impliquait nécessairement le franchissement de la rivière en toute période de l'année, est attesté dès la première moitié du XIV^e siècle et joue ainsi en faveur de son ancienneté.

Trait d'union entre les provinces sises de part et d'autre, le pont favorisa l'interpénétration du commerce et fut, par voie de conséquence, un facteur essentiel de l'essor que connut le fief des comtes de Périgord. Le passage suscita des échanges florissants et jusqu'à la fin du XVI^e siècle, « il se retiroit » dudit pont « ... un revenu très considérable par la quantité des boutiques dont il estoit bordé... ».

Montignac « ...a esté autres foyz très riche et très considérable... » et sous l'influence de Roger Bernard et d'Hélie Talleyrand, cardinal, elle devint la principale place d'armes du comté et rayonna en tant que capitale administrative et politique.¹⁰ « ... Les anciens seigneurs, comtes de Périgord, avoient fait de cette petite ville l'objet de plusieurs faveurs particulières... » et les rois de Navarre qui leur succédèrent « ... par les privilèges d'un très modique abonnement et par une infinité d'exemptions... ». ¹¹

Elle figurait comme « ... estant l'ung des plus grandz passage de ce royaume... » ; ainsi en 1623, « ... tous ceux quy vont et viennent des pays de Quercy, Rouergue, Auvergne, Thoulouse... Provence, hault et bas Lymousin... pays d'Angoumois, Sçaintonge, vers la ville de Paris et païs de France sont obligés de prandre leur route par le dit lieu de Montignac pour n'avoir moyen de passer lad. rivière ailleurs... ». A la même époque, des marchands de « Sainte Foy et Moncuq en Quercy » attestent « ...avoir accoustumé de passer ordinairement aud. lieu... » pour les besoins de leur négoce.¹²

En 1808, les conseillers municipaux déclaraient : « ...de toutes les routes qui traversent ou avoisinent le département,

10. *B.S.H.A.P.*, t. IX, p. 344.

11. Arch. dép. Gironde, 9 J 279-280. — Renaud de Pons, seigneur de Montignac, concéda en 1269 « franchise, liberté et immunité » à tous les habitants du lieu et ce « ad perpetuum » (Arch. dép. Dordogne, 1 Mi 234 (R 1), Arch. dép. Pyr.-Atl. E 780, E 783.

12. A noter que Pierre Veyssièrre, marchand à Montignac, entretenait des relations étroites avec un marchand voiturier de « Monfis lès Castres ». Ils passèrent un contrat à « Tholouse » à propos de journées de mulet ; un autre à Tulle en date du 11 janvier 1645, par lequel étaient baillées et délivrées 9 charges, savoir 5 de « trasse » de papier et deux de fin papier et 2 choux en 40 milliers (Arch. dép. Corrèze, E 426). — M. DELAFOSSE, Sur une route de l'étain et du sucre : marchands de Montignac à la Rochelle au XVI^e, *Annales du Midi*, t. 67, p. 61. — Le même, Trafics rochelais au XVI^e siècle, *Annales : économies, sociétés, civilisations* (1957).

il n'en est point qui soit pour l'arrondissement de Sarlat d'une utilité plus évidente et plus générale que celle de Limoges à Cahors... que par le moyen de cette route les vins et huiles de noix, principales productions du pays, trouveroient des débouchés certains dans les départements de Haute-Vienne, du Lot et ceux du Midi... ». ¹³ En l'année 1625, Montignac était déjà « ... ville grandement renommée par son vin excellent et délicieux... » ¹⁴ Cette route était d'autant plus fréquentée qu'elle épargnait aux voituriers une journée de marche environ, par rapport à la route des postes passant par Brive. ¹⁵

Le pont de Montignac, comme ses homologues, eut à souffrir des querelles des hommes, à subir les vicissitudes du temps et les caprices d'une rivière tumultueuse. Ainsi, son histoire est-elle jalonnée d'événements tout au long de deux siècles jusqu'à l'aube de la Révolution.

Le 30 mai 1410, le pont « ... ayant besoin de emparer et soubstenir en estal convenable pour le bien de la dite ville... », Charles d'Orléans, comte de Périgord, octroya « ... de grace spéciale... » aux « ...bien aimez les bourgeois, manans et habitans... » la permission de prélever certains tributs sur toutes les personnes et marchandises qui franchiraient dorénavant le pont. L'exemption s'étendait toutefois aux gens ayant élu domicile à l'intérieur des limites de la châtellenie, ce privilège leur ayant été concédé de temps immémorial. Le péage était accordé et mis en vigueur pour la durée de 6 ans et le droit en était le suivant ¹⁶ : « ... à sçavoir sur chascune beste chargée, 4 deniers tournoys.. chascune beste deschargée, 2 deniers tournoys, chascune beste animale, 1 denier tournoys, chascun porc, 1 denier t., beste à laine, 1 denier t., homme stranger, 1 denier t... ».

Neuf ans plus tard, dans la perspective de nouvelles réparations, le duc d'Orléans lançait un appel à la contribution, « ...voulans obvier aux grands dommaiges et inconveniens, qui par deffault desd. réparations se pourroient... » à ladite ville et audit pays. ¹⁷ Ces propositions n'ayant soulevé aucune objec-

13. Arch. dép. Dordogne, F dépôt Auriac, reg. des délibérations, séance du 15 mai 1806.

14. Atlas de Mercator.

15. Postes, messageries et coches de Toulouse à Paris passaient par Montignac. Un bureau de poste à Montignac nous est signalé en 1765 par ses abus et sa mauvaise gestion (Arch. dép. Gironde, C 465).

16. Arch. dép. Pyr.-Atl., F 776, E 777, E 778 (péages).

17. Le 4 octobre 1419, l'autorisation est renouvelée pour 10 ans ; le produit du péage était réservé non seulement à l'entretien du pont, mais également à la réparation des portes et des murailles de la ville et aux chemins publics des environs (Arch. dép. Dordogne, 2 J 1037).

tion de la part des habitants. « ... toutes personnes quelzconques, soient gens d'église, nobles..., officiers..., autres, demourans ou ayant possessions en lad. ville et appartenance d'icelle... » furent conviés à « ... contribuer au susdictes réparations chascun selon sa faculté toutefois que besoing en est... ».

A la fin de la guerre de Cent Ans, le Périgord noir nous est ainsi dépeint par Jean Maubourguet : « ... les châteaux sont à terre, les ponts s'éroulent... ». ¹⁸ Celui de Montignac, néanmoins, semble des plus stables et ne nécessitera de réfections que quelques décennies plus tard. En 1467 et 1473, divers travaux de consolidation furent confiés à Jehan Arnal ¹⁹. En l'année 1580, le pont fut « ...ruyné, desmoly et bruslé par les ennemys de l'estat et de la religion... », en l'occurrence les gens « ... de la religion prétendue réformée... ». En effet, Geoffroy de Vivans s'en alla battre avec ses troupes les remparts de la ville. ²⁰ Ils soutinrent le siège afin de se mettre « ...en possession et sayzine de la cappitainerie... » détenue par le seigneur de la Faye d'Auriac ²¹ qui ne l'entendit pas de cette oreille. Epaulé par le seigneur d'Hautefort, il leur opposa toutes ses forces.

Les esprits enflammés ne laissèrent dans leur sillage que la désolation et la ruine. Le tablier du pont avait été rompu et, selon toute vraisemblance, seuls subsistaient encore en état de servir les piliers qui le soutenaient. L'atmosphère redevenue paisible, une délégation de notables montignacois alla solliciter auprès de la Généralité de Bordeaux des subsides afin d'entreprendre la reconstruction. ²²

Finalement, le passage de la Vézère ne fut rétabli qu'à l'aide d'une passerelle de bois, construite aux frais et dépens du seigneur marquis. Ainsi, durant de longues décennies, plus soucieux de l'expansion de l'économie locale que de ses deniers, il consentit à de lourdes dépenses qu'engendrait la période hivernale. La traversée du pont ne pouvait être maintenue qu'au prix de réparations continuelles, lesquelles consistèrent davantage à colmater les brèches qu'à assurer de façon notable les assises de l'édifice. La violence des courants d'eau et les crues fréquentes étaient la cause de dégradations

18. J. MAUBOURGUET, *Sarlat et le Périgord méridional : 1370-1435...*

19. Arch. dép. Pyr.-Atl., E 781.

20. A. MAGEN, *Faits d'armes de G. de Vivans, 1887.*

21. Le poste lui fut confié le 10 février 1517. Pour toute pension annuelle, le capitaine recevait : 6 charges froment, 6 charges seigle, 12 charges de vin (documents communiqués par M. Monégier du Sorbier).

22. J. MARQUAY, *Montignac le Comte.*

constantes et à chaque saison plus inquiétantes. En ce lieu, s'exclamaient les habitants dans leur suppliche, « ... la Vézère... est une des fortes et rapides rivières qui soyent dans le royaume... ». L'apport annuel de poutres et de madriers représentait un fardeau et menaçait même l'équilibre des ressources naturelles, à tel point que, débitée en si grand nombre, la forêt du seigneur d'Hautefort fut « ... quasy dépeuplée... ». ²³

Dans les années qui suivirent la grande crue de 1620, le passage malaisé aux piétons n'offrait aucune assurance aux calèches et aux charrettes. Lors du siège de Montauban, les charois de Sa Majesté, chargés d'effectuer la liaison avec ses armées, se virent dans l'obligation de « ... passer a guay par dedans la rivière... » et ceci « ... pour n'oser hasarder le passage du pont... ». ²⁴

Il est à noter l'état pitoyable des ponts au sortir des guerres de religion et qui se prolongea parfois jusqu'à la Révolution. Une décision s'imposait alors. Ne pouvant seul pourvoir comme par le passé à l'entretien de l'ouvrage et face aux sombres horizons que présageait une ruine fatale, le marquis adressa sa requête au roi. Elle fut entendue et agréée le 19 mars 1622. Le roi renvoya l'affaire devant ses « ... amez et feaulx conseillers les présidens et trésoriers généraux de France... estably à Bordeaux... » et les manda de « ... veoir... et estimer l'œuvre nécessaire... » et de « ...dresser le procès-verbal et icelluy envoyer avec leur advis... ». ²⁵ Cette charge fut confiée à Etienne de Richon, commissaire député par ordonnance, accompagné du greffier du bureau des Finances et du maître des ouvrages et réparations de Guyenne.

La ville de Montignac était alors distante de 24 grandes lieues et il fallut à ces délégués pour se rendre à bon port, cinq journées de voyage. ²⁶ Le projet de restauration s'avéra aussi onéreux que la réédification et la seconde alternative fut alors adoptée. François Beuscher, maître d'ouvrages, esquissa « ...ung desseing pour le construire de pierre tout à neuf... »

23. B.S.H.A.P., t. 71, p. 132 (1944). Au XVI^e siècle, la « coupe et vuydange de bois » de la forêt de la Grandval (Barade) se faisait moyennant 15 000 livres, les marchands se réservant 9 ans pour la coupe.

24. CATHALA-COTURE, *Histoire politique, ecclésiastique et littérale du Quercy*, t. III (1788). Les troupes royales de Louis XIII de passage à Montignac s'en allaient affronter les calvinistes à Montauban. Elles assiégèrent les « rebelles » du 10 août au 14 novembre 1621. En période de sécheresse, on pouvait passer la rivière à gué entre les fondements des arceaux du pont et le moulin appelé des Pères Cordeliers ou entre les dits fondements et le port.

25. La visite de l'ouvrage eut lieu entre le 1^{er} et le 7 octobre 1623.

26. En ce temps, et pour la circonstance, on accueillait les notabilités à l'auberge « ...où pend pour enseigne le Cheval blanc... ».

et soumit aux intéressés « ...ung devis... avec le moins de charge pour le public quil se pourroit... ». Au mois d'octobre de la même année, sergents royaux proclamèrent et affichèrent le devis des travaux aux enchères. Le « ... bail et dellivrance... » de l'œuvre en serait attribué à « ... celluy qui fairoit la condition du roy et du public meilleure... ». Outre Montignac, Périgueux, Bergerac, Sarlat, l'avis d'offre fut publié dans les villes de Brive et Limoges, voire même dans celles de « ... Caors en Quercy... Orliat en Auvergne... ».

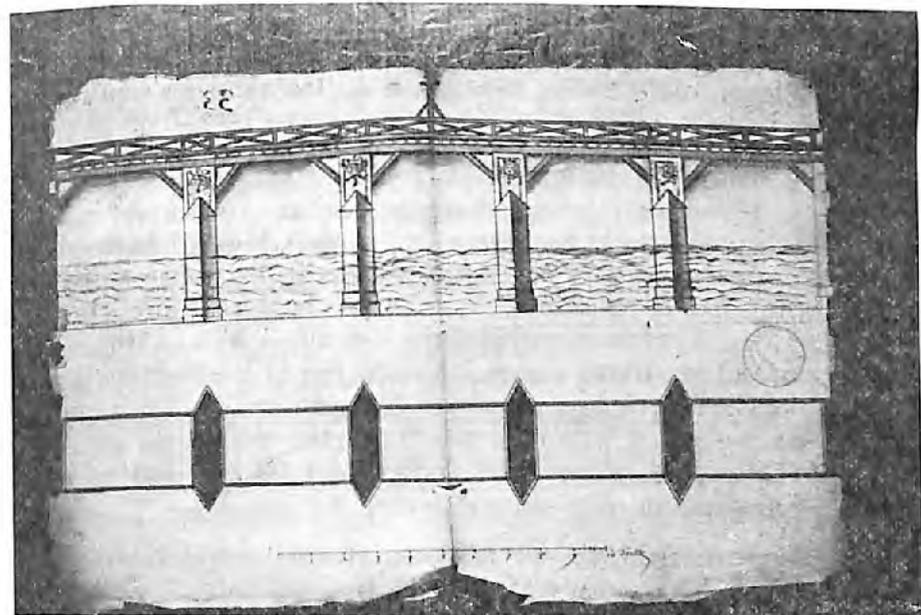
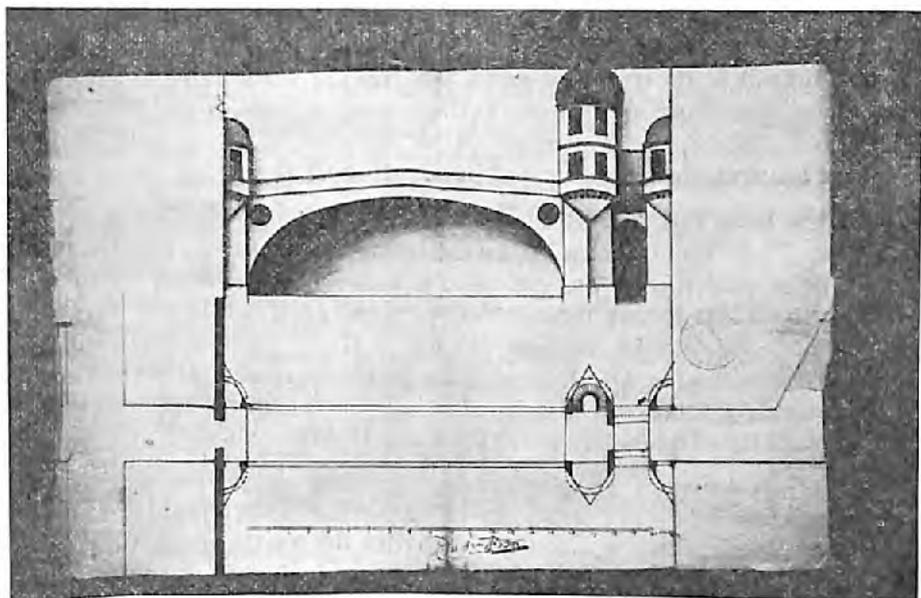
Plusieurs maîtres maçons adjudicataires participèrent à la « criée à haulte voix... », faite par l'huissier au greffe du bureau de Montignac, entre autres Nicolas Carliers, maître architecte et juré de la ville, Antoine Génard (ou Générard), bourgeois, maître maçon de la ville de Bordeaux, proposait 66 000 livres et «... estant trouvé personne quy aye voulu moingz dire et faire la condition... plus avantageuse... », « ...le bail au rabays... » fut entériné le 22 septembre 1625 en faveur de ladite personne, l'adjudication ayant duré deux ans.

Dès lors, il ne manquait plus que l'accord du roi pour collecter les fonds nécessaires et tout laissait augurer un bref dénouement. Le Conseil d'Etat ordonna le 2 août 1633 que soit imposée et levée par les « ...recepveurs ordinaires des taliees... » « ... sur les contribuables... des eslections et généralités... Limoges, Bordeaux, Ryom, Tholoze... » une charge de 66 000 livres pour le pont et 1700 écus pour les frais de sceau et expéditions des lettres d'assiette. La somme serait recueillie au cours des trois années à venir, mise entre les mains des trésoriers des Ponts et Chaussées et délivrée au maître maçon pour être employée à la réédification du pont. ²⁷

Entre temps, Antoine Générard contracta une association avec plusieurs de ses confrères de la ville de Bordeaux, pour le plus grand dommage de la réalisation des projets (28 décembre 1625). L'association avait été faite pour la cotité de la quatrième partie, à Guillaume Chatard ²⁸ et la huitième partie des trois-quarts restants pour les autres maîtres maçons « ...à la charge que chacun d'eulx... fournirait ...tous outiliz, engins et autres choses à ce nécessaires... manœuvre sur le lieu... » et serait « tenus de tenir à comte moy par moy... aux fins d'estre esgaux entre eulx... ».

27. Y.-M. BERCE, *La vie quotidienne dans l'Aquitaine du XVII^e siècle*, p. 49.

28. Le 15 décembre 1640, les droits sur la construction du pont furent cédés en dernier ressort à Nicolas Rambourg, architecte et sculpteur en renom qui construisit le château d'Hautefort (S. GENDRY, Nicolas Rambourg, *B.S.H.A.P.*, t. 71, p. 133).



Pont de Montignac. — Plans du XVII^e s.
 (Arch. dép. Dordogne, 2 E 1826/25).

Photos Cl. Lacombe.

Pour la réalisation des quatre piles du pont, il faudrait 2305 journées de tailleur de pierre. Les pierres de parement coûtaient 9 à 10 livres le cent. Un maçon était tenu de débiter 4 pieds par jour de pierre taillée, ceci à raison de 10 sols la journée ; pour toute nourriture et salaire, il percevait 10 sols et un manœuvre, dans cette corporation, 5 sols.

Dès lors, l'affaire devient obscure : cession de droits consécutive à un décès, démêlés entre le sieur Chatard et le sieur de la Mothe qui aurait essayé de l'évincer. Ce dernier, auquel le marquis d'Hautefort intenta un procès, était impliqué dans un meurtre. Un autre maçon « quy a faict quelque faucte... »²⁹ s'exilait en Italie. Quelques écrits plus ou moins flous que l'on avait cru opportun de dissimuler, laissaient apparaître 23 barriques 1/2 de vin de Graves à 25 écus le tonneau.

Démissions et subrogations répétées entre les différentes parties furent à l'origine d'une situation inextricable. Le seigneur marquis qui « ...avoict le droict de partie desd. adjudicataires... » et avait fourni diverses avances en espèces pour obtenir des lettres d'assiette, manifestait quelques inquiétudes quant au placement de ses deniers.²⁹ Le 24 février 1631, la fatalité et l'impétuosité des eaux de la Vézère avaient emporté à la dérive « ...tout ce qui restoit de pierre et de boys dud. pont que le sieur marquis y avoict fait... ». ³⁰ Et les années s'écoulèrent ainsi sans un soupçon de construction.

Déconcerté autant qu'excédé par la « ...négligence et retardement... » des entrepreneurs, le procureur d'office du comté de Montignac porta sa requête « ...au conseil de sa dicte magesté afin que par sa pitié et clémence royalle, il luy plaise subvenir à leurs misères et calamités... ». Jehan de la Bermondie, écuyer, seigneur de Fanlac et prieur des Granges, Jehan Moyssard, sieur du Defeys, d'une commune voix, jointe à celles des habitants, déclarèrent à leur tour que la tournure des événements ville puisque le commerce et trafic y est interrompu et qu'il leur est impossible d'y pouvoir vivre... ».

Désormais, la vie de la communauté semblait vouée à une lente asphyxie. Le trafic d'une rive à l'autre, assuré par les hâleurs de gabare, était devenu de moins en moins dense car les voyageurs, quelque peu réticents à risquer leurs mar-

29. Il donna 2 680 livres pour l'obtention des lettres d'assiette (état du 19 août 1633).

30. Arch. dép. Gironde, 3 J C17.

chandises dans la traversée, préféraient « ...faire des grands et incomodes destours... ».

Cependant, un autre événement devait porter préjudice aux desseins montignacois et contribuer à rendre vains tous leurs efforts. La France était secouée par l'agitation des campagnes. La société rurale traditionnelle s'insurgeait contre l'étatisme moderne et ses tenants provinciaux. L'oppression, le mal pour les Croquants, résidait dans la cité et « ...c'est là que les paysans iraient tenter de le débusquer derrière les portes que les bourgeois fermaient en hâte... ». Notre province connut l'effervescence des révoltes, les plus célèbres de notre histoire. ³¹

Loin d'y être hostile, la noblesse locale « ... appuyoient ou dissimuloient leurs désordres... ». Le marquis de La Douze, baron de Vergt, le baron d'Auberoche, y étaient sans équivoque favorables. Les soulèvements des communes ne s'apaisèrent qu'en 1641. La flamme des révoltes paysannes était à peine éteinte que celle de la Fronde embrasait l'horizon. En 1653, Montignac, à l'image de son seigneur, refusa d'adhérer à l'union proposée par Condé et ouvrit ses portes à une garnison royale. En signe de représailles, les Frondeurs ravagèrent les alentours. ³²

La conduite des hostilités avait affaibli les ressources de l'Etat, et les crédits alloués aux provinces s'en trouvèrent fort restreints. D'autre part, les huissiers des tailles, qui incarnaient aux yeux de l'opinion paysanne l'oppression fiscale, furent souvent molestés et chassés des villages. Dans ces conditions, on comprend pourquoi la levée des deniers en faveur du projet ne put être appliquée.

Les années 1674 et 1675 s'avèrent accablantes pour les habitants, en raison des quartiers d'hiver du régiment de Rivérolles et des dragons de Firmacon. ³³ Après ces longues années de troubles, le sort des Montignacois en 1676 n'était guère enviable. Désormais, ceux qui espéraient tirer profit de leur négoce durent changer de cap. La communauté en effet « ...a été réduite dans la misère et extrémités sy grande que la plus part des habitans qui la composoient autrefois ont abandonné leurs maisons et ont transporté leur domicile dans des lieux de comerce... » de telle sorte que les habitants, n'ayant eu d'autres

31. Y.-M. BERCÉ, *Histoire des Croquants au XVII^e siècle...* (1974).

32. Arch. dép. Dordogne, 2 J 895.

33. Les remous créés par le passage des troupes indisciplinées étaient fréquents ; la veille de la Saint-Jean 1651, les gens de guerre causèrent de « ...grands troubles et empeschemens... » dans la ville et lieux circonvoisins. Les troupes de Sa Majesté, envoyées de Flandres et Catalogne, passèrent à Montignac en 1676.

recours que de rester « ...ne peuvent vivre de leur industrie et sont réduictz dans une pauvreté sy grande qu'à grand peine il peuvent subvenir au payement des charges ordinaires de l'estat... ».

Ces réflexions émanent de la plume des syndics. Si l'on espère cependant se forger une idée plus objective de la situation, on doit les confronter à une autre source d'information dépourvue, quant à elle, de toute coloration partisane. Au travers de celle-ci, l'ossature de la communauté nous apparaît plus robuste et la corporation des marchands assez bien étoffée³⁴.

Si les événements ont eu toute l'ampleur que leur confèrent les syndics, une analyse de l'état civil, en particulier, serait opportune ; elle devrait révéler l'amplitude du mouvement et permettrait de discerner les catégories socio-professionnelles les plus affectées. Pour notre part, nous pensons qu'une certaine forme d'émigration se manifesta et se dessina en faveur du bourg d'Auriac. Nombre de familles bourgeoises et marchandes montignacoises possédaient, en effet, par le biais de la parenté, des assises sur la terre d'Auriac : les Dulac, Moyssard, Monzie, Labonnelhie, Labrousse, Dujarrie, Lasserre, Requier, Marlin, Besse... Ces notables ont déployé leurs activités dans l'étendue de la paroisse d'Auriac et leur influence favorisa, sans aucun doute, l'expansion de l'économie locale. L'ascension sociale de familles de travailleurs de terre et d'artisans a éveillé en nous l'idée d'une certaine prospérité à la fin du XVII^e siècle.

En l'année 1699, le pont était détruit depuis plus d'un demi-siècle et son absence « ...auroit entièrement ruiné le commerce du lieu et mis les habitans en estat de ne pouvoir eazy plus subsister... ». En effet, nombre d'habitants qui résidaient d'un côté de la berge avaient leurs boutiques et magasins de l'autre côté ; aussi, étaient-ils contraints d'aller et venir « ...trente fois le jours... ». Et pourtant, les Montignacois avaient maintes fois exprimé le désir de voir poser la première pierre. Dans un ultime sursaut, ils avaient sollicité l'assistance du seigneur du lieu, le reconnaissant « ...comme leur père commun... » et n'ignorant pas combien il « ...a de zelle et d'affection pour concourir au bien et advantage de l'estat et des subjects de sa majesté... ».

34. En 1699, la « majeure et plus saine partie » des habitants de la ville de Montignac se composait des professions et corporations suivantes : 1 avocat à la cour, 1 notaire royal, 2 « maîtres », 1 praticien, 7 sieurs de..., 2 bourgeois, 1 procureur fiscal de la juridiction, 1 syndic principal, 1 docteur en médecine, 4 maîtres chirurgiens, 1 maître apothicaire, 12 marchands (dont 1 ne sait pas signer), 1 hôte, 1 marchand et sieur, 1 menuisier, 1 sellier, 3 cordonniers (dont 1 ne sait pas signer), 23 professions indéterminées (7 ne savent pas signer), 1 marchand pelletier, 1 corroyeur, 1 bastier, 1 boursier, 1 batelier (ne savent pas signer).

Les clauses en étaient les suivantes : ne pouvant espérer sur les deniers royaux dans l'immédial, le marquis serait tenu de pourvoir aux deux tiers des frais et les habitants pour leur part, au tiers restant. Seize mille livres seraient ainsi avancées et réglées aux architectes, ³⁵ trois années durant. Dans l'avenir, entretien et réparations éventuelles incomberaient au marquis et la communauté, en contre-partie, offrait «...de s'assujétir à la banalité de ses moulins...», soit le seizième d'un quarton pour droit de mouture. Les meuniers du seigneur seraient néanmoins tenus de prendre les grains à domicile et de rapporter la farine aux intéressés dans les 24 heures. Les habitants de la ville pourraient passer et repasser avec leurs denrées sans être soumis au péage. Il était entendu que la ruine du pont entraînerait la rupture de leur contrat. Les mêmes propositions avaient été formulées vingt ans auparavant, mais ni l'une ni l'autre n'avaient finalement abouti. ³⁶

Il faut croire que ce préjudice porté à la communauté pendant de longues années profita à Terrasson, «...petite ville à deux lieues de Montignac...», où l'on traversait la rivière sur un beau pont de pierre. ³⁷ Trudaine attirait l'attention sur le fait que le chemin le plus court de Toulouse à Limoges était de passer par Terrasson où il y avait un pont. ³⁸ Il est à noter qu'il était probablement le seul existant sur la Vézère, celui du Bugue ayant été emporté au siècle précédent. ³⁹

En cette première moitié du XVIII^e siècle, la communauté s'était-elle vraiment accommodée à sa condition ? Certes non et un mal latent s'y était enraciné depuis longtemps. Monégier du Sorbier a avancé, dans une remarquable étude, ⁴⁰ que la plupart s'abandonnèrent sans réagir au courant de leur misère et le nombre des mendiants ne cessait de croître. Depuis la chute du pont, un curé, assisté de son vicaire, desservait chacune des deux rives, de telle sorte qu'il n'en résultait aucun inconvénient quant à la célébration des offices religieux.

On doit louer l'action salutaire du prieur de Brénac, l'abbé Pomarel, qui se dévoua à la réalisation d'une manufacture pour

35. Malgret, architecte de Paris ; Estienne du Fraysse, architecte.

36. Rupture du traité le 28 septembre 1676.

37. Ce pont ancien, aux arches ogivales, date du XIII^e siècle (*B.S.H.A.P.*, t. 15, p. 391 ; t. 43).

38. 24 décembre 1742 (*Arch. dép. Gironde*, C 1842).

39. C. LACOMBE et J. GAUTHIER, Contribution à l'histoire du Bugue, *B.S.H.A.P.*, t. 103.

40. *Une tentative industrielle à Montignac-le-Camte au XVIII^e siècle* (*Arch. dép. Dordogne*, 2 J 894).

la filature et le tissage du coton. ⁴¹ Il espérait, par ce biais, assurer la subsistance des habitants puisque la terre et le négoce n'y suffisaient plus et ainsi, l'assistance par le travail réhabiliterait les indigents. Cette initiative eut l'appui inconditionnel de l'Intendant de Guyenne et la création d'emplois nouveaux (150 fileuses) apporta un peu d'aisance dans les années qui suivirent. Ceux qui leur succédèrent, n'œuvrèrent malheureusement pas dans la même voie.

Grâce à l'action soutenue du Père Pomarel et de l'Intendant, l'année 1766 vit poser la première pierre du pont ⁴², mais le destin se dévoila de nouveau dans la triste ironie du sort. Le pont, à peine achevé, encourait « ...le plus grand danger... ». L'Intendant, s'adressant à Trudaine le 8 janvier 1771, écrivait : « ...il est bien fâcheux, Monsieur, qu'un ouvrage de cette espèce à peine fini, qui a coûté beaucoup au roy, dépérisse suivant tout ce qu'on m'assure... ». ⁴³ Le mal provenait des fondations, le rocher qui soutenait l'une des piles se serait affaissé par le poids excessif de l'édifice et probablement par l'effet conjugué des eaux devenues plus resserrées, provoquant des fissures alarmantes.

Une semaine plus tard, Trudaine, en réponse à l'Intendant, lui apprenait « ...avec la plus grande peine la nouvelle de la chute d'une partie du pont... », « ...il est bien à désirer que l'on puisse éviter la chute totale du pont... » ajoutait-il. Il fut mandé par exprès à M. de Saint-André d'apporter tous ses efforts afin de remédier à ce désastre ; les interventions se révélèrent efficaces et en l'année 1777, l'ouvrage était achevé et stable.

Montignac, à l'approche de la Révolution, avait enfin le pont que quatre générations successives avaient tant espéré. Et nous nous rallions à l'avis populaire de 1789, exprimé sous la plume d'Hélie de Lacoste : « ...la ville de Montignac... a gagné beaucoup du côté de l'agrément par la construction d'un très joli pont et d'un quai superbe... ». ⁴⁴

Aujourd'hui, de ce promontoire du pêcheur à la ligne, les

41. Arch. dép. Dordogne, 2 J 294. — Arch. dép. Gironde, C 465, 467, 1581, 1853, 2661, 3590, 3591.

42. Ordonnance pour les travaux du pont de Vézère à Montignac (Arch. dép. Gironde, C 2482). — Notes du prieur de Brénac (Arch. dép. Dordogne, E dépôt Montignac, reg. par. de Brénac).

43. Lettre du 8 janvier 1771 (Arch. dép. Gironde, C 1902).

44. « Messire maître Hélie de Lacoste, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, correspondant de la sancté royale de la ville de Paris et inspecteur des eaux minérales, habitant Montignac... » (Arch. dép. Dordogne, 3 E 2219).

uns se laisseront émouvoir par la grâce moyenâgeuse de quelques vieilles demeures, d'autres préféreront laisser voguer leurs songes au fil de l'eau. « Heureux », disait un homme du terroir, ⁴⁵ « ...celui qui flâne le long de la Vézère... ».

« Urous ei lau que che l'éjéro

...

lou loun de la Vézère. »

Bernard FOURNIOUX.



⁴⁵. J. Clédat, poète montignacois.

La céramique commune de la fosse-dépotoir augustéenne de la rue des Bouquets à Périgueux

ÉTUDE PRÉLIMINAIRE

La campagne de fouilles de l'année 1977 menée par la Direction des Antiquités historiques d'Aquitaine sur le site urbain de Périgueux, et tout particulièrement dans le quartier de la tour de Vésone, a permis de mettre au jour d'importantes structures attribuables aux débuts de l'époque augustéenne. En connexion avec ces structures, il a été trouvé et fouillé une fosse-dépotoir¹ d'une grande capacité qui contenait un mobilier archéologique très abondant et très varié. Notre étude va se limiter exclusivement à la *céramique commune*, céramique qui jusqu'à présent était totalement inconnue sur le site de Périgueux. Le reste du mobilier, complément indispensable de notre étude, puisqu'il nous permet de le mieux dater en chronologie absolue, composé notamment par des céramiques arélines, des lampes à huile, une importante série de vases à paroi fine, de la verrerie, des monnaies, des amphores et une faune très abondante, fera l'objet d'études particulières par divers spécialistes. Cette étude, dans son intégralité, constituera donc une somme importante de renseignements qui permettra de mieux cerner les débuts de l'urbanisme à Périgueux.

En raison du caractère exceptionnel de cette découverte en *milieu clos* (la fosse était parfaitement obturée par un lit de pierres plates), nous avons pensé qu'il était indispensable de la présenter le plus rapidement possible, profitant pour cela de la venue à Périgueux du XXXI^e Congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest. Le caractère même de cette présentation, à une date très rapprochée de la découverte, ne nous permet pas de développer cette étude d'une façon approfondie².

1. Cette fosse a probablement servi, en un premier temps, de puisard. Mais la nature et la disposition de la partie supérieure de son comblement font plutôt penser à une seconde utilisation à caractère rituel. Nous remarquons par exemple 3 assiettes du même service en sigillée arétine qui étaient empilées l'une dans l'autre, des vases ovoïdes entiers qui ne pouvaient pas avoir été jetés par le conduit d'écoulement ainsi que des quartiers entiers de cervidés, non découpés, jetés dans la fosse.
2. Ou'il nous soit permis de remercier ici tous ceux qui ont participé aux travaux ingrats que sont le lavage, le marquage et le collage de cette céramique commune : M^{lles} Annick Dulluc et Claudine Girardy; M^{mes} Michèle Chevillot et Jacqueline Gauthier; MM. Claude Lacombe, Jean-François Pichonneau, Romain et Amaury Soubeyran et Alain Lacaille.

I. — ESSAI DE CLASSIFICATION DE LA CERAMIQUE COMMUNE

Les milliers de tessons de céramique commune récoltés dans cette fosse ont permis la reconstitution de nombreux vases complets, ainsi que de nombreux profils ³. L'inventaire, qui porte uniquement sur les vases les plus complets ou les plus intéressants, comporte près de 300 numéros ! A noter que parfois, mais rarement tout de même, plusieurs numéros s'appliquent à un même vase.

L'étude de cette céramique commune nous a conduit à la diviser en deux catégories bien distinctes ⁴ : la *céramique indigène* proprement dite et qui est en fait la céramique fabriquée et cuite sur place par les potiers locaux, et la *céramique commune importée* qui, elle, provient de petits centres industriels de la Gaule influencés ou non par les productions d'origine italique.

Nous avons constaté récemment que durant la période de la Tène III finale, la céramique indigène pétrucore s'apparentait beaucoup aux productions du sillon aquitain et du Midi languedocien ⁵ et que déjà elle commençait à être influencée par des formes italiques ⁶. Mais aussi que l'ensemble de la céramique recueillie sur l'oppidum la Tène III finale de la Curade présentait les différences particulières qui caractérisent un groupe ou un faciès dans une culture dont l'expansion géographique est quelquefois très vaste, comme c'est en particulier le cas à la Tène III.

Ces différences et ces particularités vont en s'estompant dans cet ensemble céramique augustéen précoce. On constate en effet, au travers de cette céramique, de nouvelles et profondes influences apportées par la *romanisation*. Ceci va se traduire par une certaine normalisation des formes, mais aussi par une grande créativité de la part des potiers, qui, mis en pré-

3. Nous rendons hommage au travail patient et méticuleux de M^{me} Jacqueline Lacombe, qui a assuré pratiquement seule le long et fastidieux travail de recolage depuis septembre 1977 jusqu'à février 1978. Sans ce travail il nous aurait été difficile de présenter aussi rapidement ces résultats.

4. CHEVILLOT (C.), 1978 : Le 2^e Âge du Fer au Musée du Périgord : le mobilier de la grotte sépulcraire des Ormes à Javerlhac... *B.S.H.A.P.*, t. CV, pp. 52-68, 8 fig. — CHEVILLOT (C.) et TOBIE (J.-L.) : Résultats d'une coupe dans l'aggr N.-E. du camp de César à la Curade (à paraître).

5. RANCOULE (G.), 1970 : Ateliers de potiers et céramique indigène au 1^{er} siècle avant J.-C., *Rev. archéol. de Narbonnaise*, t. III, pp. 33-70, 25 fig. et 2 tableaux. — FOUET (G.), 1970 : Vases gaulois de la région toulousaine, *Gallia*, t. XXVIII, 1, pp. 11-33, 20 fig.

6. En particulier une petite assiette à bord redressé en terre grise de fabrication locale (CC-S1-L5-C IV-C 2) qui imite une forme 36 (Campanien A) de la classification de N. Lamboglia.

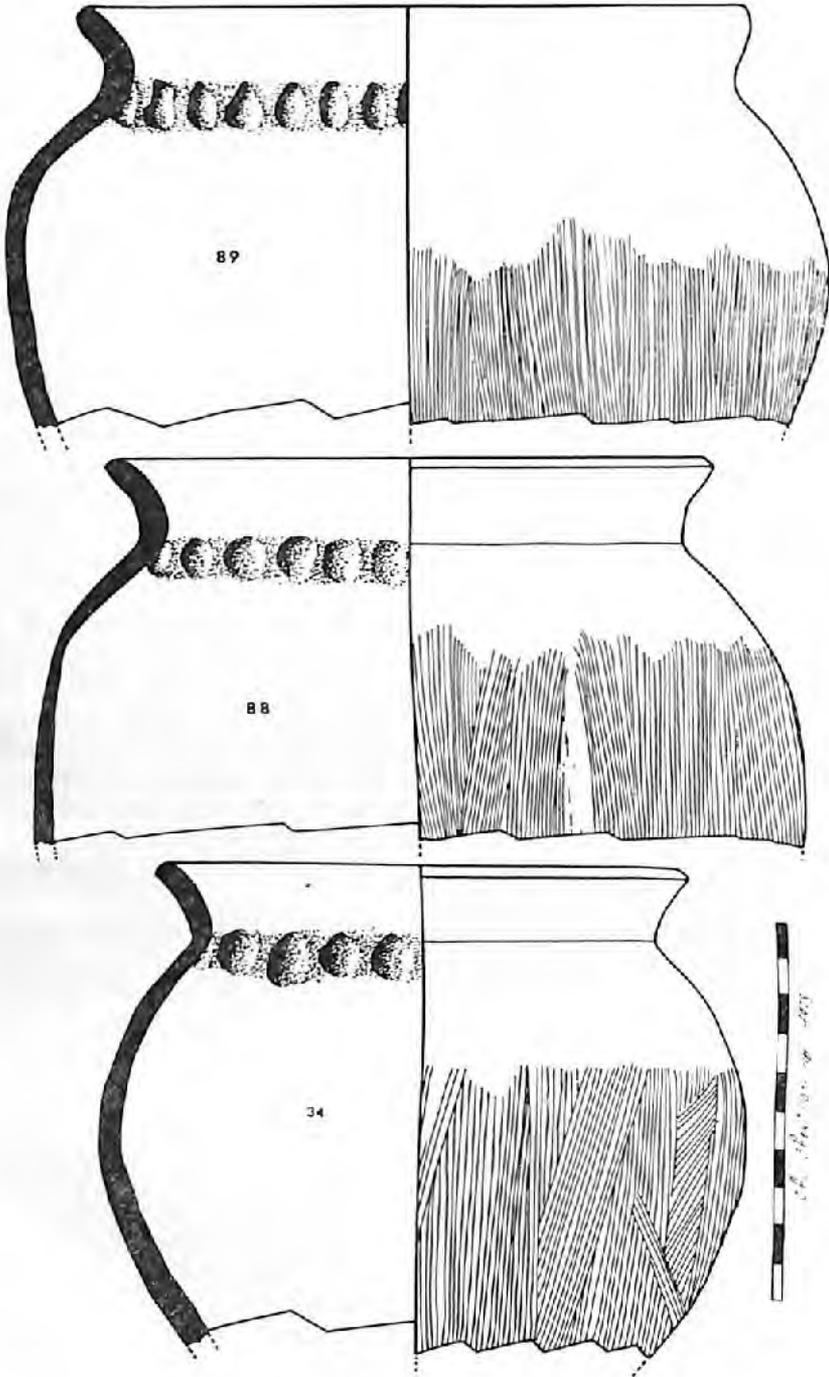


Figure 1 - Pots ovoïdes modelés.

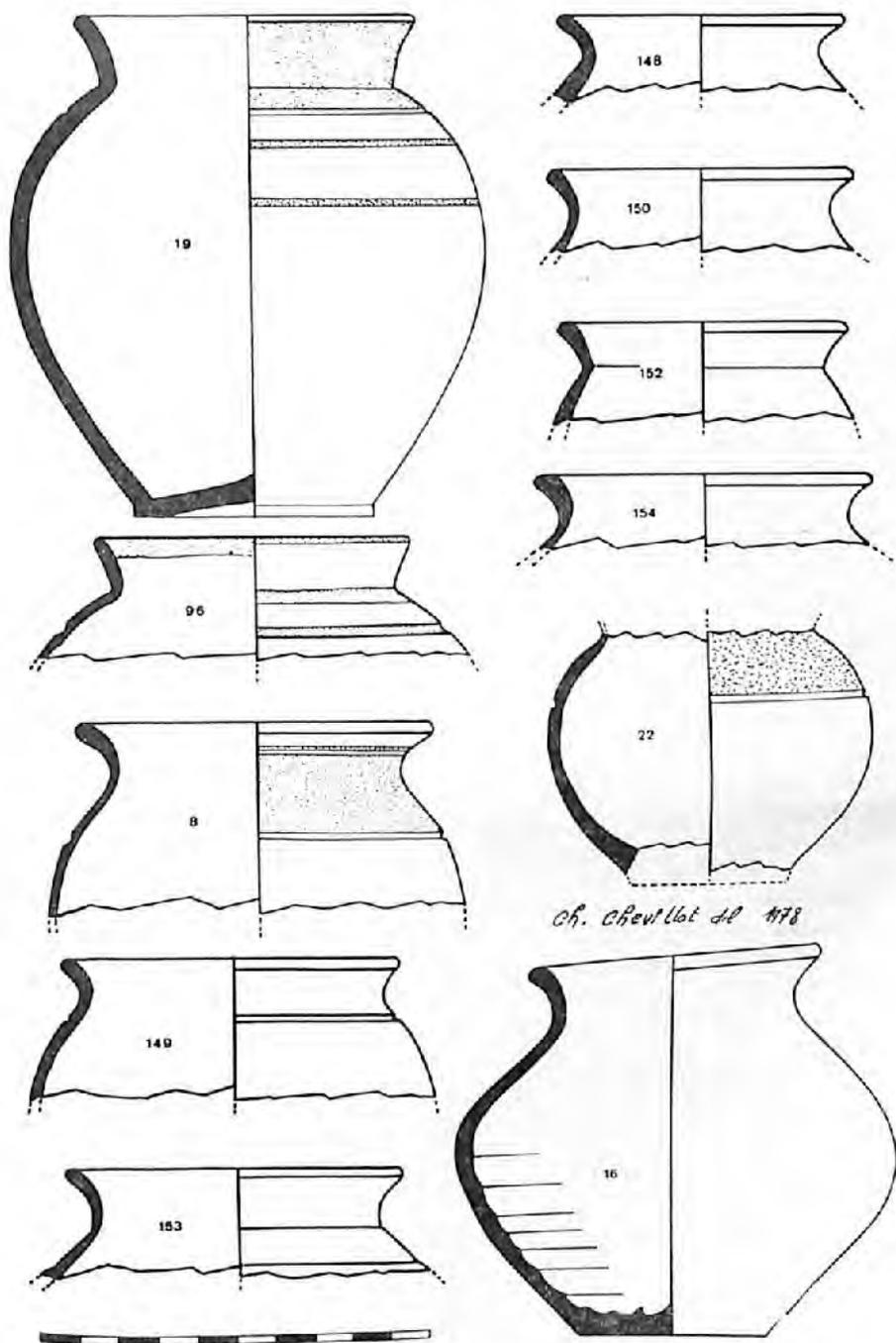


Figure 2 - Petits ovoïdes tournés.

sence de formes nouvelles, vont très rapidement les reprendre à leur compte. Mais s'ils ont vite assimilé les nouvelles techniques et cherché à imiter les nouvelles formes, ils vont cependant conserver leur personnalité et leur originalité. Il y a notamment une véritable floraison de formes nouvelles et dont certaines semblent spécifiques à Périgueux. Il ne faut pas oublier la présence, rare il est vrai, de pots traditionnels, de forme ovoïde, entièrement modelés ou avec col repris à la tournette ou au tour, et peignage vertical comme on en rencontre de très nombreux exemplaires dans les niveaux du camp de la Curade.

Les influences nouvelles se font aussi sentir dans la cuisson qui est plus régulière, presque exclusivement réductrice et rarement oxydante ⁷. Cette amélioration dans la cuisson des vases est la conséquence directe de l'apport, notamment, de fours à sole et à conduit de chaleur ⁸. Il ne faut pas non plus oublier la généralisation du tour, ce qui va entraîner des différences typologiques très nettes. En particulier des profils plus accentués au niveau du col. En effet, à la Tène III, le col est presque toujours dans le prolongement de la panse, alors qu'ici on a le plus souvent un col nettement individualisé. Les formes basses, et tout particulièrement les assiettes et les écuelles typiquement gauloises, ont pratiquement disparu au profit de copies imitant des formes campaniennes ou arétines. Malgré ces transformations, ou plutôt évolutions, dues au contact d'apports nouveaux, les potiers pétruscoriens ont su garder une grande originalité et une grande maîtrise technique qui ne se démentira pas durant les siècles à venir. Cette originalité reviendra au premier plan à la fin du II^e et durant le III^e siècle de notre ère en raison du relâchement de l'emprise romaine.

7. La cuisson réductrice donne une couleur grise à noire à la pâte, qui est obtenue par cuisson oxydante et post-cuisson réductrice ou par cuisson et post-cuisson réductrice, la réduction étant due à l'émanation de gaz carbonique avec constitution d'oxyde ferreux. En fait, la cuisson réductrice résulte d'un excès de gaz carbonique, donc le fer contenu dans l'argile reste sous une forme plus ou moins oxydée (l'oxyde principal étant la magnétite). Plus le fer est abondant et plus la coloration devient noire. La cuisson oxydante donne à la pâte une couleur blanche ou à pigmentation rouge; la pâte est obtenue par cuisson réductrice et post-cuisson oxydante par cuisson et post-cuisson oxydante, l'oxydation étant due à l'émanation d'oxyde (?) ou carbone avec constitution d'oxyde ferrique. La cuisson oxydante qui va donc donner des pâtes de couleur ocre, orange ou rouge, provient en fait d'un excès d'oxygène. Ce qui explique que le fer se trouve oxydé au maximum; plus le fer est abondant, et plus la coloration de la pâte devient rouge.

8. HATT (J.-J.), 1945 : Essai d'une comparaison entre la céramique celtique d'Aulnat-Sud et la céramique gallo-romaine précoce de Gergovie, *Bull. hist. et scient. de l'Auvergne*, t. LXV, pp. 151-174. — HATT (J.-J.), 1949 : Aperçus sur l'évolution de la céramique commune gallo-romaine, principalement dans le Nord-Est de la Gaule, *Rev. des études anclennes*, t. LI, pp. 100-128, 8 pl.

II. — LA CERAMIQUE INDIGENE.

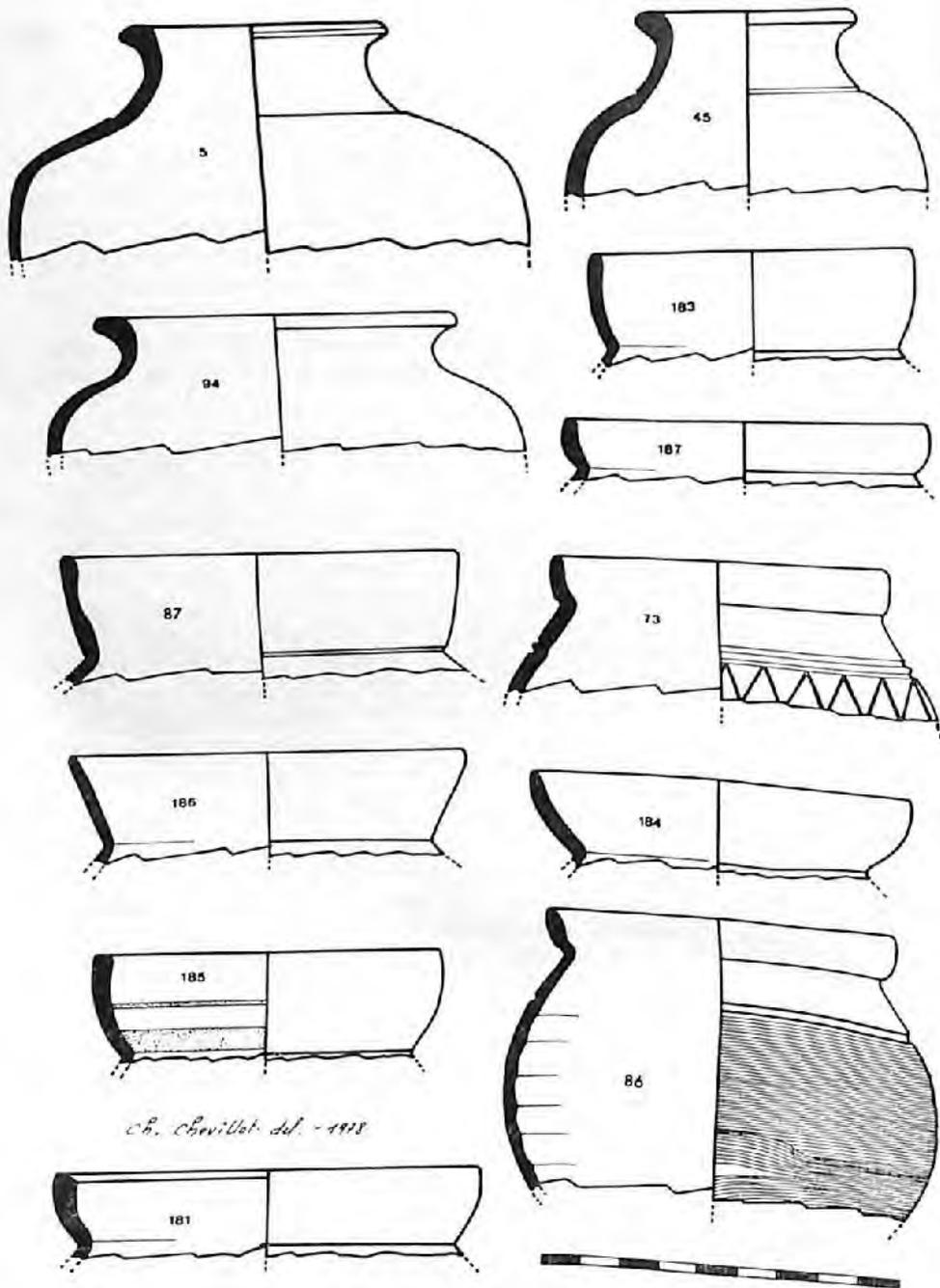
1. — *La céramique modelée.* Ce type de récipient est rare et uniquement représenté par des petits pots ovoïdes. Ils sont identiques à ceux rencontrés à la Curade : peignage vertical qui ne couvre pas le col (même ici il est en régression), surfaces des parois rugueuses, col dans le prolongement de la panse et col lisse. On peut noter cependant quelques vases dont le col est repris soit à la tournette soit au tour. A la Curade cette technique était déjà très usitée (voir fig. 1, n^{os} 89, 88 et 34).

2. — *La céramique tournée :*

a) *Pots ovoïdes.* Cette série est de loin la plus importante. Elle présente une grande variété, tant dans les gabarits que dans la forme des lèvres ou le galbe de la panse, mais aussi dans le traitement externe des surfaces. La cuisson est d'une très bonne qualité, constante, toujours réductrice. Les couleurs vont du gris clair au noir foncé. La pâte est toujours de bonne qualité, bien liée, bien épurée, à rares dégraissants visibles à l'œil. La surface externe est toujours engobée, le plus souvent d'un beau noir brillant, mais aussi gris clair ou ardoise. On retrouve comme à la Tène III (niveaux du camp de César), une abondance de bandes lissées (brillantes) qui alternent avec des bandes réservées (mates). Mais elles ne couvrent plus la panse du vase et se limitent au col et à la base (voir fig. 2, n^{os} 19, 96, 8 et 22).

Les décors incisés ou impressionnés, déjà devenus rares à la Tène III finale (la Curade), ont maintenant complètement disparu. Même les décors ondés, obtenus avec un peigne, sont pratiquement absents (3 tessons seulement). On remarque un seul décor en « dent de loup », fait au brunissoir (fig. 3, n^o 73), ainsi qu'un seul décor à la molette qui déjà s'apparente au décor du type « fougère », mais encore grossier (vase non représenté). On note encore l'apparition de baguettes en relief (2 exemplaires seulement), placées sous le col. Ces baguettes sont pratiquement inexistantes à la Curade.

Les techniques d'égalisation des parois ont aussi évolué, et ceci en raison de la généralisation du tour. On remarque, en particulier pour les vases les plus grossiers, des peignages, non plus verticaux mais horizontaux, obtenus par simple application du peigne en tournant, le lissage du col intervenant après cette phase d'égalisation. A noter encore, surtout pour les plus grands récipients (plus de 20 cm de diamètre au col), des tour-



Ch. Chevillon del. - 1978

Figure 3 - Vases à épaulements et ovoïdes à lèvre en forme de gouttière.

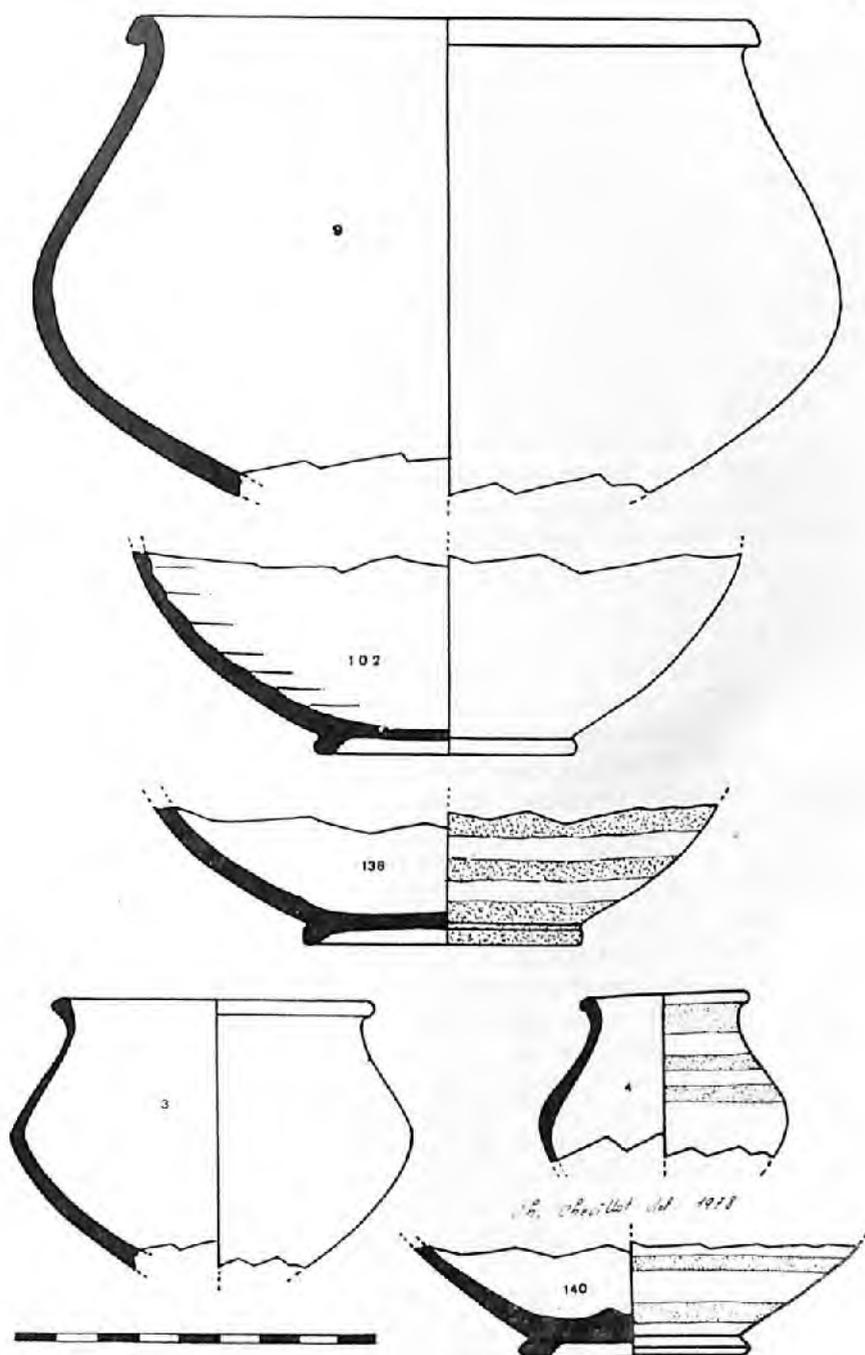


Figure 4 - Ovoïdes surbaissés.

nassages à la base et qui *arrachent* le peignage horizontal et la pâte, laissant des traînées irrégulières avec des alvéoles allongées. Certains fonds ont été coupés à l'aide d'un fil, ce qui donne au vase une assise plus plate et plus régulière. Quant aux formes typologiques, elles restent toujours ovoïdes, plus ou moins galbées. Les vases dont la forme est restée traditionnellement gauloise ont leur galbe qui s'amollit, alors que les formes nouvelles qui s'inspirent plus du monde romain vont avoir un profil au contraire plus accentué (voir fig. 2 et 3). En résumé, l'évolution des formes devient plus rapide, plus nette et plus variée qu'à la Tène III finale.

b) *Pots ovoïdes surbaissés*. Ce type de récipient est très abondant et très caractéristique de cette période. En effet, il est inconnu dans les niveaux de la Tène III finale de la Curade et semble avoir disparu des niveaux tibériens rencontrés à Périgueux⁹. Ce sont des récipients de très bonne qualité, avec une surface engobée et lissée, souvent d'un beau noir profond brillant ou bleuté. Certains exemplaires présentent, toujours à leur base externe, des bandes réservées (soit 2 soit 3) (voir fig. 4, n^o 138 et 140). Tous les exemplaires complets, sans exception, possèdent un petit pied annulaire rapporté et non creusé à même le vaisseau (fig. 4, n^o 102, 138 et 140). La lèvre est souvent repliée, technique que nous voyons apparaître pour la première fois en Dordogne. Ce type de vase semble avoir eu une grande vogue, si l'on en juge au nombre de gabarits recueillis : 1 exemplaire de petite taille (fig. 4, n^o 4); quelques exemplaires un peu plus volumineux (fig. 4, n^o 3); une importante série (la plus importante) dont le diamètre au col se trouve aux environs de 12 cm; une série dont le diamètre au col se situe entre 10 et 15 cm (fig. 4, n^o 9) et une petite série de vases plus grands mais qui ne dépassent pas 25 cm d'ouverture au col. Cette forme est absolument inconnue dans la céramique gauloise de la Dordogne et il ne fait aucun doute qu'elle a été introduite par la *romanisation*. Mais c'est une forme hybride entre l'écuelle carénée et le mortier ! Son intérêt réside surtout dans le fait qu'elle semble constituer un excellent fossile directeur pour les niveaux gallo-romains précoces de Périgueux et tout particulièrement pour la période augustéenne de la fin

9. Les fouilles de sauvetage menées en 1977 par nous-même et le Groupe de recherches archéologiques, en particulier rue Romaine à Périgueux, nous ont permis de mettre à jour et de fouiller d'importants niveaux de l'époque de Tibère où ce type de récipient est totalement absent. Nous ne connaissons malheureusement pas la céramique commune des niveaux gallo-romains précoces compris entre — 10 et + 20 à Périgueux, ce qui fait que nous ne pouvons avoir qu'une vue partielle de l'évolution de ce type de vase.

du 1^{er} siècle avant notre ère. Cette forme est aussi connue, avec quelques petites variations typologiques, dans le Centre et le Nord-Est de la Gaule ¹⁰ à la même période.

c) *Vases à lèvre et à ressaut*. Contrairement à la série précédente, cette forme (trouvée à 3 exemplaires seulement) est issue des urnes à épaulement de la Tène. Bien qu'incomplets, nos 3 exemplaires doivent avoir un pied cylindrique avec un corps assez allongé. Ces vases ont été trouvés fréquemment à Saintes ¹¹. Les parois sont traitées de la même manière que la série précédente (voir fig. 3, n^{os} 5, 45, 94).

d) *Jarres dolia*. Ces grands vases sont mal représentés, quelques tessons seulement (non figurés ici).

e) *Formes basses*. Cette catégorie de vases est mal représentée : quelques exemplaires nous donnent cependant par leur variété, une idée de l'évolution rapide de cette vaisselle. On note seulement 2 écuelles à lèvre en amande, de la plus pure tradition gauloise. Nous avons trouvé ce type d'assiette en abondance à la Curade. Cependant, ici, elles présentent une petite différence : on leur a ajouté une large et profonde cannelure qui souligne le col à l'extérieur (fig. 5, n^{os} 112 et 82).

Quant aux autres formes, elles sont des imitations de formes campaniennes, comme les bols (fig. 5, n^{os} 48-64, 54 et 134) qui sont des copies grossières de la forme 5 (Campanien A) de N. Lamboglia ¹², voire de la forme 8 (Campanien B) de G. Fiorentini ¹³. Comme les deux séries précédentes, on retrouve le même aspect noir brillant avec des zones réservées (2 ou 3) soit à la base externe, soit à l'intérieur sur le fond (fig. 5, n^{os} 48, 64 et 34). Quant aux assiettes, elles imitent les coupes à bord redressé de la forme 55 ou 27/28 (Campanien A) de N. Lamboglia ¹⁴ ou encore la forme 5 (Campanien A) ou 5/55 (Campanien A) de G. Fiorentini ¹⁵.

f) *Formes particulières ou rares* :

Remarquons tout d'abord une série de 4 *œnochoés* ou cruches, dont trois sont en pâte de couleur gris clair, de type

10. HATT (J.-J.), 1949 : *op. cit.*, p. 107 et pl. IX, n^o 12.

11. BEGUE (J.-P.), TILHARD (J.-L.) et ROUVREAU (M.), 1972 : La céramique gallo-romaine recueillie à la clinique Richelieu à Saintes, *Rev. de Saintonge et d'Aunis*, 7^e fasc., pp. 4-21, 9 fig.

12. LAMBOGLIA (N.), 1952 (a) : Per una classificazione preliminare della ceramica campana, *Attes du 1^{er} Congrès international d'Etudes ligures*, pp. 139-206, 84 fig.

13. FIORENTINI (G.), 1963 : Prime osservazioni sulla ceramica campana nella valle del Po, *Rev. d'études ligures*, t. XXIX, n^{os} 1 à 4, pp. 7-52, 24 fig.

14. LAMBOGLIA (N.), 1952 (a) : *Op. cit.*, pp. 176-177 et 196.

15. FIORENTINI (G.), 1963 : *Op. cit.*, p. 29, fig. 13 et p. 34, fig. 18, n^{os} 2 à 4.

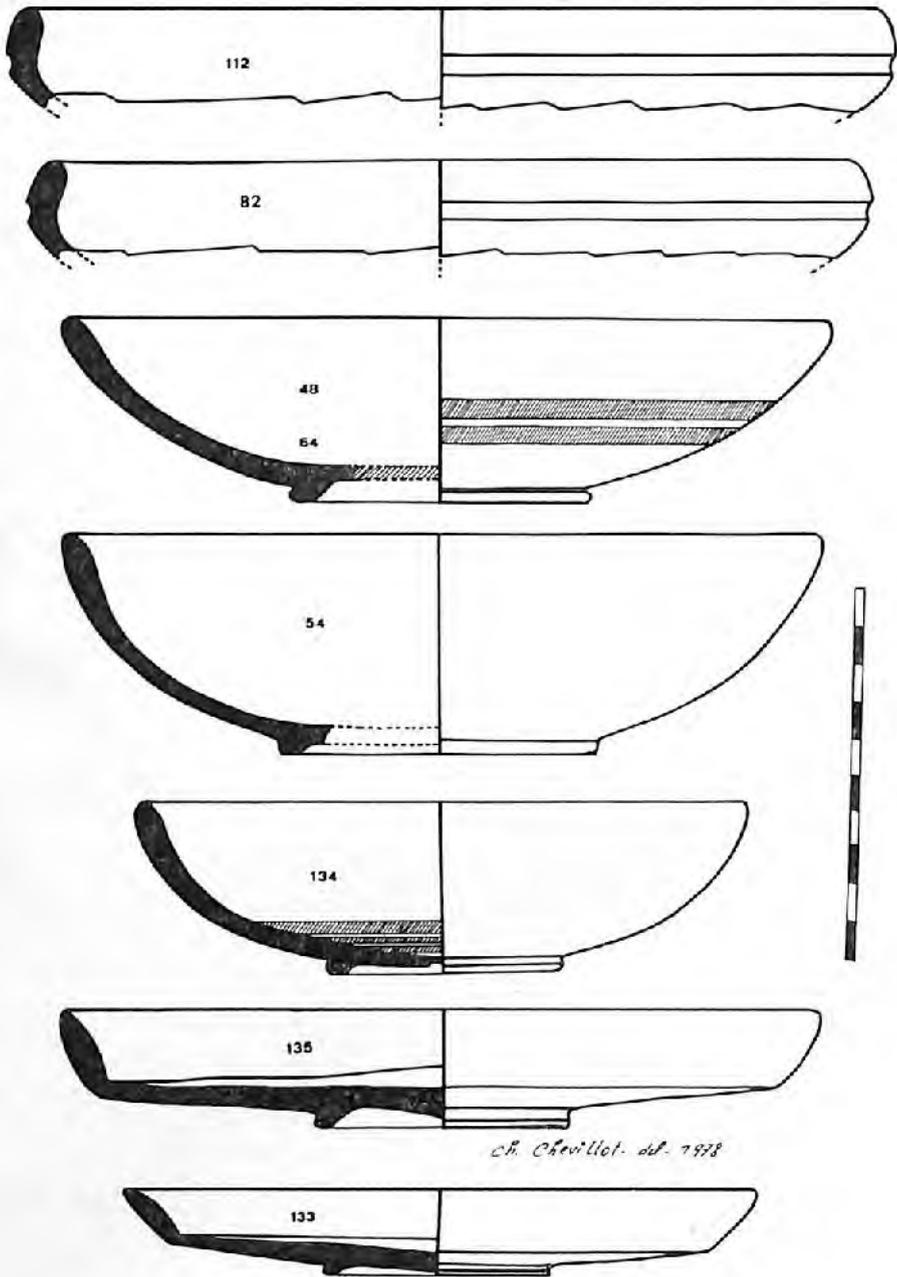


Figure 5 - Formes basses.

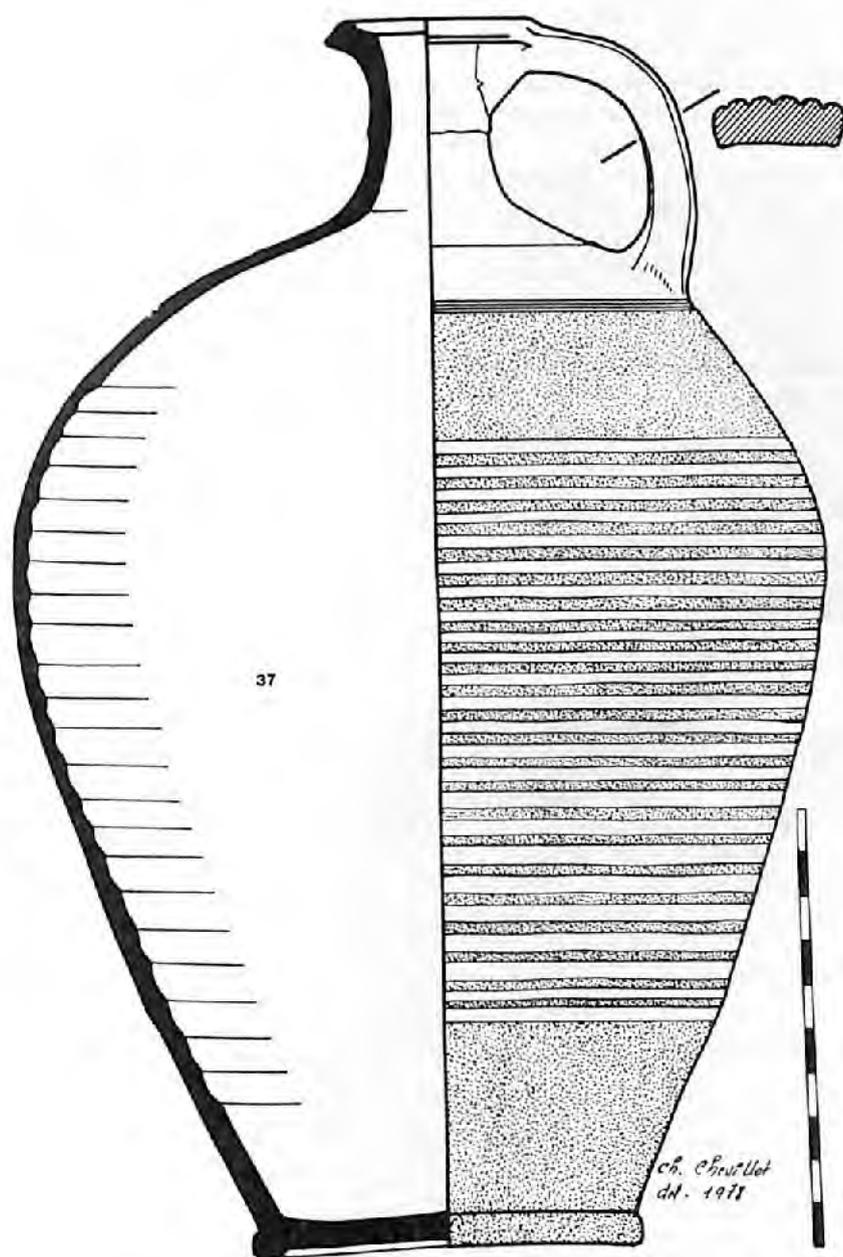


Figure 6 - Oenochoé.

un peu ovoïde et avec une surface rugueuse non lissée. Le décor est constitué de simples filets verticaux très espacés ou d'un décor croisé exécuté au brunissoir. Pour ces 3 récipients, de taille différente mais typologiquement identiques, l'anse est rattachée directement sur la lèvre et il n'y a pas de bec verseur (non représentés). Le plus bel exemplaire est différent, tant dans sa fabrication très soignée que dans sa forme typologique imitée d'une forme métallique importée. La panse est ovoïde, très élancée; le col très étroit et assez haut, cylindrique, se termine par une lèvre débordante; l'anse, large, est ornée de cinq profonds sillons et se rattache directement sur la lèvre. La pâte est très fine avec une sonorité métallique. La panse est ornée d'une alternance de petites bandes lissées et réservées (voir fig. 6).

Une *jatte à carène molle*, avec une surface engobée et lissée, couleur gris ardoise (fig. 7, n° 78). A noter l'adjonction d'une petite baguette en relief qui sépare le haut de la panse et le col. La lèvre est repliée.

Un *pot à embouchure rétrécie*. Le col est lissé, noir brillant et orné de 2 filets et d'une baguette. La panse est ornée d'un décor fait à la molette : 2 registres de lignes simples séparées par 2 lignes doubles (fig. 7, n° 70).

Un *col de jatte carénée*. Cette forme, comme à la Lagaste¹⁶, représente le dernier stade de l'évolution de ce type de vaisselle, et déjà elle a subi l'influence des céramiques sigillées. On remarque une combinaison de zones lissées et de zones réservées avec un décor à la molette (fig. 7, n° 71). Le profil est compliqué par de multiples baguettes larges sur lesquelles vient s'inscrire le décor à la molette. On peut la rapprocher, typologiquement, d'une écuelle carénée trouvée dans le puits funéraire n° 1 de Vieille-Toulouse¹⁷.

Un *goulot* en céramique grise non lissée (fig. 7, n° 95). Ce goulot est difficilement attribuable à une forme connue.

Un *gobelet à embouchure rétrécie* (fig. 7, n° 190).

Petits ovoïdes avec col en forme de gouttière (fig. 3, n°s 183, 187, 73, 184, 185, 181, 86 et fig. 7, n° 23). Ce type de lèvre, très particulière, dérive plus ou moins de prototypes italiques trou-

16. RANCOULE (G.), 1970 : *Op. cit.*, p. 59 et fig. 21, n° 60 A.

17. FOUET (G.), 1958 : Puits funéraires d'Aquitaine : Vieille-Toulouse et Montmeurin. *Gallia*, t. XVI, fasc. 1, pp. 115-195, 45 fig. — FOUET (G.), 1970 : *Op. cit.*, p. 23 et fig. 9 E.

vés à Albenga entre 100 et 80 avant notre ère ¹⁸. On trouve d'autres équivalents dans des sites gallo-romains. Ce type de vase semble ensuite imiter les vases noirs très fins originaires de l'Italie du Nord et notamment les gobelets du *type d'Aco*. Gobelets qui sont très nombreux à Gergovie ¹⁹ et présents à Saint-Bertrand-de-Comminges ²⁰.

A noter dans cette série, toujours de petite taille, un vase minuscule (fig. 7, n° 23), qui a un profil très particulier avec ressaut et cannelures. Un décor fait d'une bande étroite ondulée marque la séparation entre la zone lissée et la zone réservée (qui est donc mate).

Un *petit gobelet*, grossier, à fond très épais, ce qui lui confère une grande stabilité (fig. 7, n° 11). La lèvre est nettement individualisée, bien séparée du prolongement de la panse. La panse est ornée d'une série d'impressions (digitées ?) insérées entre une cannelure et 2 filets incisés. Nous n'avons jamais rencontré cette forme sur l'oppidum de la Curade. La colline Sainte-Blandine (oppidum de la Tène III) à Vienne a livré un petit récipient assez proche du nôtre ²¹.

Trois *fragments de couvercles* en pâte relativement grossière à cuisson oxydante (non représentés). Ce type de couvercle apparaît ici pour la première fois à Périgueux. Il est totalement absent de l'occupation de la Tène III finale de la Curade. Dans le Midi languedocien, le couvercle (le plus souvent à bou-ton) semble apparaître dans la 2^e moitié du 1^{er} siècle avant notre ère. Par exemple à la Lagaste, les couvercles sont présents dans le niveau immédiatement antérieur aux sigillées (niveau dans le puits n° 1 de Saint-B) ²². A Toulouse ils sont présents dans le milieu du Roch ²³, donc dans un niveau très postérieur au milieu du 1^{er} siècle avant notre ère. Dans l'épave du Grand-Congloué à Marseille, le couvercle est en connexion avec de la céramique d'importation ²⁴. A Saint-Bertrand-de-Comminges comme à

18. LAMBOGLIA (N.), 1952 (b) : La nave romana di Albenga, *Rev. d'études ligures*, t. XVIII, pp. 172-175, fig. 31 et 32.

19. PERKINS (W.), 1941 : The pottery of Gergovia, in relation to that of other sites in Central and South-western France, *Archaeological Journal*, t. XCVII, pp. 38-87. — HATT (J.-J.), 1945 : *Op. cit.* — HATT (J.-J.), 1947 : Fouilles à Gergovie de 1943 et de 1944, *Gallia*, t. V, fasc. 2, pp. 271-300, 15 fig. — LABROUSSE (M.), 1948 : Rapport sur les fouilles de Gergovie (Puy-de-Dôme) en 1945 et 1946, *Gallia*, t. VI, fasc. 1, pp. 31-95, 43 fig.

20. GAVELLE (R.), 1962 : Poteries foncées du Haut-Empire trouvées à Saint-Bertrand-de-Comminges, *Gallia*, t. XX, fasc. 1, pp. 205-254, 21 pl.

21. CHAPOTAT (G.), 1970 : *Vienne gauloise. Le matériel de la Tène III trouvé sur la colline de Sainte-Blandine*, Lyon, 2 vol.; voir t. II, pl. XLVII, n° 4.

22. RANCOULE (G.), 1970 : *Op. cit.*, p. 62 et fig. 22, n° 62-63.

23. FOUET (G.), 1964 : Un nouveau puits funéraire, rue Saint-Roch à Toulouse, *Mémoires de la Soc. archéol. du Midi de la France*, t. XXX.

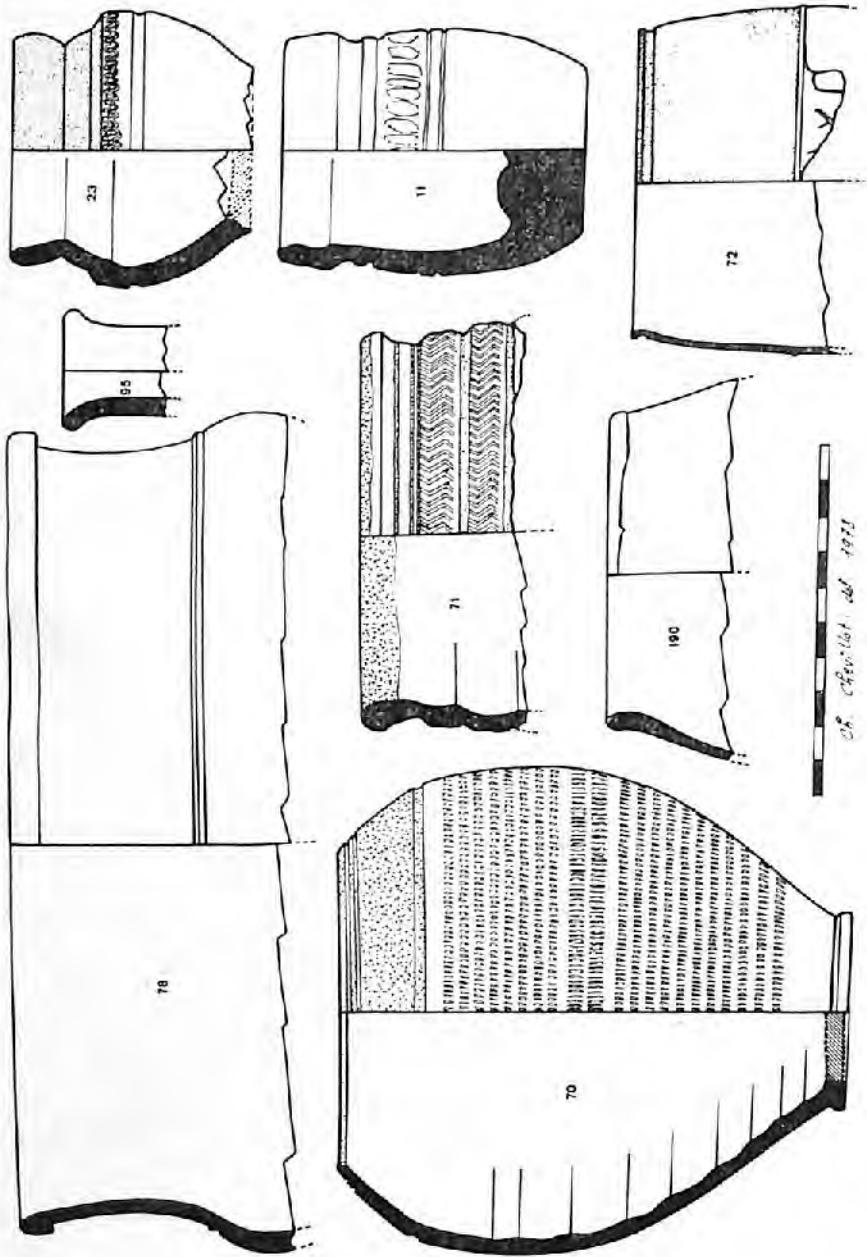


Figure 7 - Formes particulières.

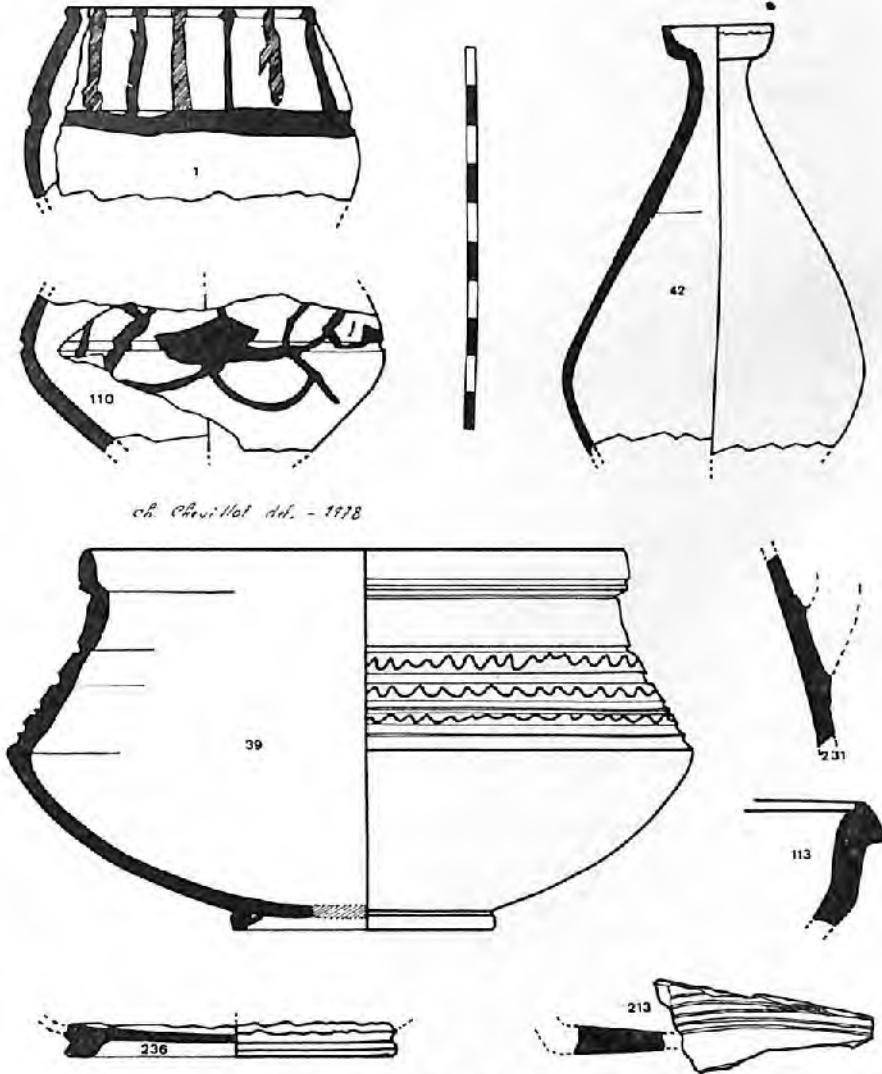


Figure 8 - Céramique peinte et Céramique à vernis rouge.

Périgueux, il apparaît dans les niveaux gallo-romains précoces²⁵.

Divers : un petit jeton découpé dans un tesson de céramique grise. Ce type de jeton est connu sur pratiquement tous les sites de la région depuis le Bronze final IIIb et surtout depuis le 1^{er} Age du Fer. Enfin, il faut noter la présence de 7 pesons pyramidaux tronqués munis d'une perforation.

III. — LA CÉRAMIQUE COMMUNE IMPORTÉE

1. — *La céramique de la côte languedocienne à vernis rouge*. Cette céramique, très caractéristique des niveaux tardifs, est engobée d'un vernis rouge, souvent fragile et donc qui s'écaille facilement : nous sommes loin de la belle qualité du vernis rouge brillant et dur de la céramique sigillée dont elle s'inspire. Plusieurs ateliers de cette céramique ont été localisés en Languedoc, et plus particulièrement dans le Lauragais²⁶ ainsi qu'au Carla de Bourrière²⁷.

a) *Les écuelles à fond plat*. Elles sont typiques des premiers niveaux du gallo-romain précoce. Elles sont en effet présentes dans tous les sites de cette période: Gergovic²⁸, Vieille-Toulouse²⁹, Ampurias³⁰, etc... Mais ces écuelles vont se retrouver durant toute la première moitié du I^{er} siècle de notre ère avec un prolongement jusque sous les Flaviens. Ce sont des récipients à parois tronconiques, soit rectilignes soit légèrement curvilignes avec un fond plat très large et dont le vernis ne recouvre que la partie interne. On remarque fréquemment des cercles concentriques, à l'intérieur, sur le fond (fig. 8, n° 213). La lèvre souvent arrondie, peut-être aussi moulurée (fig. 8, n° 113) et ce pour permettre l'emboîtement des couvercles décrit précédemment.

b) *Les écuelles carénées*. Nous avons trouvé un exemplaire archéologiquement complet (fig. 8, n° 34) et un fond (fig. 8, n° 236). Le profil est compliqué, en particulier sur la partie

24. BENOIT (F.), 1961 : Fouilles sous-marines. L'épave du Grand-Congloué à Marseille, *XIV^e suppl. à Gallia*, 210 p., 106 fig.

25. GAVELLE (R.), 1962 : *Op. cit.*, pl. II, nos 2-3-4.

26. Il s'agit de l'atelier fouillé par M. Passeluc. Les premiers résultats de cette fouille ont été présentés au Congrès de la Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, qui se tenait à Millau en 1975.

27. RANCOULE (G.), 1976 : L'oppidum du Carla de Bourrière (Aude), *Bull. Soc. d'études scient. de l'Aude*, t. LXXVI, pp. 148-163, 9 fig.

28. LABROUSSE (M.), 1949 : *Op. cit.*, pp. 78-79 et fig. 23. — LABROUSSE (M.), 1950 : Les fouilles de Gergovic. Campagnes de 1947 et 1949, *Gallia*, t. VIII, fasc. 1, pp. 15-53, 35 fig.

29. FOUET (G.), 1958 : *Op. cit.*, p. 138 et fig. 10, nos 169-170 et 173.

30. ALMAGRO (M.), 1965 : *Las necrópolis de Ampurias*, Barcelone ; voir pp. 270-271 ; concerna les tombes nos 2, 26, 75 et 118 ; plats nos 1, 2, 3, 7 et 12.

haute : cannelures et baguettes. Sur notre exemplaire, les 3 baguettes qui sont les plus larges, n'ont pas été lissées (rouge mal) pour permettre au potier d'y réaliser un décor ondé au brunissoir. Ce type d'écuelle, comme nous l'avons déjà souligné pour la céramique indigène, fait déjà partie de la céramique gallo-romaine précoce. Ici tout particulièrement, elle est influencée par la céramique sigillée et ne se retrouve donc que dans des niveaux tardifs. Postérieurement à — 25, si l'on compare notre exemplaire à ceux provenant du four de l'oppidum du Carla de Bourriège³¹. Les mêmes formes se retrouvent aussi dans le Centre et le Nord-Est de la France³² et là aussi caractérisent les niveaux du gallo-romain précoce.

c) *Formes rares :*

Un fragment d'œnochoé, très petit et dont on a l'emplacement de la base de l'anse (fig. 8, n° 231).

Une petite lagène à vernis rouge vif de bonne qualité. Le col cylindrique se termine par une lèvre moulurée (fig. 8, n° 42).

Un très grand vase en pâte jaune clair recouverte d'un vernis rouge de mauvaise qualité et qui subsiste seulement par plaques (fig. 9, n° 126). Ce vase est caractérisé par une carène très marquée, des parois très minces (surtout en dessous de la carène), un petit goulot vertical décentré qui se termine par une lèvre triangulaire débordante et une anse panier (qui ici a disparu). Ce type de vase d'une forme peu courante semble dériver du *kylix*, vase fabriqué tout d'abord en Attique depuis le VI^e siècle avant notre ère, puis repris en de nombreuses variétés typologiques dans la céramique campanienne³³. Il a été représenté par Déchelette, mais daté trop haut³⁴. De nombreux exemplaires ont été recueillis sur le site même de Vieille-Toulouse, en connexion avec de la céramique arétine et des séries monétaires du dernier quart du I^{er} siècle avant notre ère³⁵, donc dans un contexte tout à fait comparable à celui de notre fosse.

31. RANCOULE (G.), 1976 : *Op. cit.*, p. 155, fig. 6E n° 5 [ce four est daté entre — 25 et — 20 avant notre ère].

32. HATT (J.-J.), 1949 : *Op. cit.*, p. 111, pl. IX, n° 13.

33. FIORENTINI (G.), 1963 : *Op. cit.*, p. 18 et fig. 4, n° 1 à 6 [datation des IV^e et III^e siècles BC]. — MOREL (J.-P.), 1965 : La céramique à vernis noir du forum romain et du Palatinat, *MEFRA*, suppl. n° 6, 2 vol. (voir t. II, pl. 65 et fig. 269).

34. DECHELETTE (J.), 1927 : *Manuel d'archéologie...*, t. IV, pl. IX, n° 17.

35. Nous remercions tout particulièrement notre ami André Muller qui a bien voulu nous transmettre ces renseignements inédits.

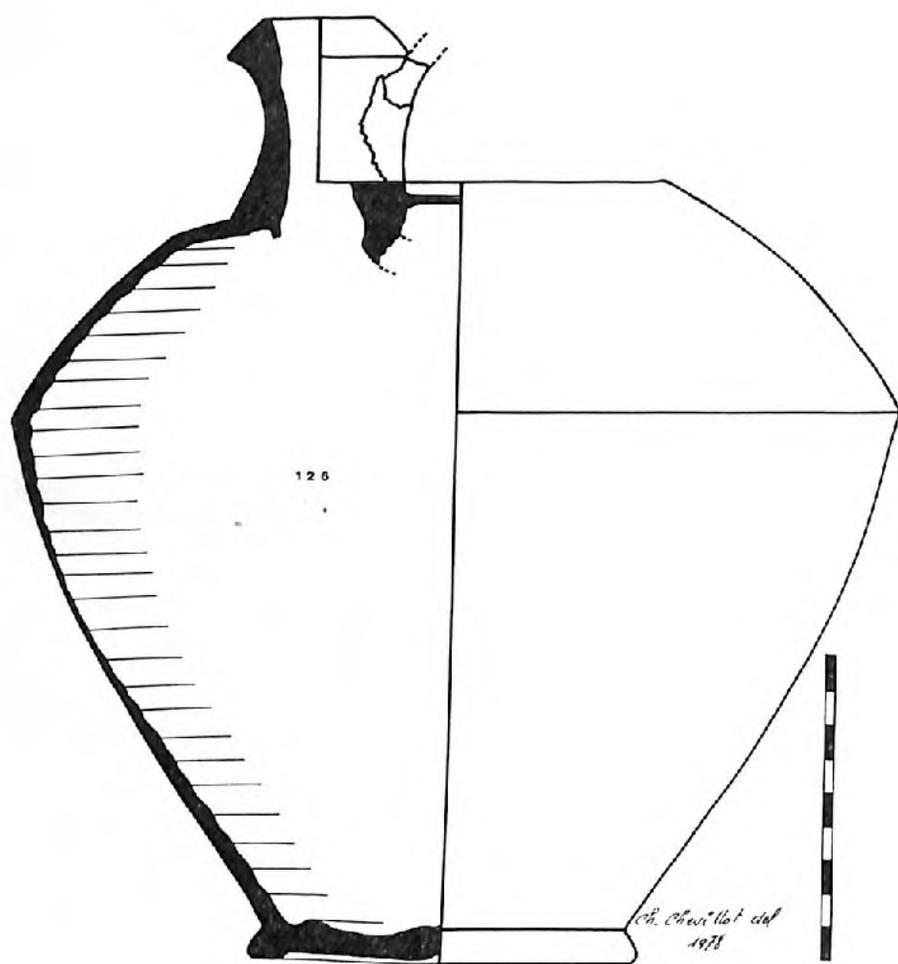


Figure 9 - Kotyle à vernis rouge.

2. — *La céramique jaune tournée de la côte provençale.*

Cette série est surtout représentée par des cruches (ou pichets) à fond plat et petit pied annulaire ou simplement à fond plat. Cette production semble provenir de la côte méditerranéenne et plus particulièrement de la côte provençale ³⁶. En effet, les trouvailles les plus anciennes et les plus nombreuses de ces productions (II^e siècle avant notre ère) se font surtout dans la vallée du Rhône et sur la côte provençale ³⁷. Pour G. Rancoule, ces vases imitent probablement des vases en bronze d'origine italique ³⁸, ce qui est fort probable. Si ces vases sont répandus dans la vallée du Rhône et sur la côte provençale depuis le II^e siècle avant notre ère, ils semblent ne parvenir que beaucoup plus tardivement dans la région toulousaine, c'est-à-dire dans la 2^e moitié du I^{er} siècle avant notre ère. Nous citerons par exemple les découvertes faites à Vieille-Toulouse ³⁹ et à Auterives ⁴⁰. Même datation tardive à Vintimille où ils sont associés à de la céramique ibérique ⁴¹. Dans la fosse-dépotoir de la rue des Bouquets nous avons trouvé un pichet entier (reconstitué) à une anse, en pâte très fine, bien tourné et de couleur jaune clair ⁴² et à fond plat (non représenté). Avec ce vase nous avons aussi trouvé la moitié inférieure d'une oenochoé très ventrue avec une carène arrondie qui comporte, comme la plupart des exemplaires, un petit pied annulaire (non représenté).

3. — *La céramique peinte.* Cette série est représentée par un tout petit nombre de vases. Elle est plus difficile à classer que les autres productions, probablement en raison de leur rareté et leur comparaison qui s'avère délicate. Nous pouvons d'ores et déjà discerner 3 catégories :

— une série à peinture blanche uniforme et qui va se déve-

36. ARCELIN (P. et C.), 1975 : La nécropole protohistorique de la Catalane aux Baux-de-Provence, *Rev. archéol. de Narbonnaise*, t. VIII, pp. 91-189, 49 fig. Les auteurs pensent, en raison même de leur extrême abondance dans cette région, que leur fabrication est probablement régionale.
37. DEDET (B.), MICHELOZZI (A.) et PY (M.), 1974 : La nécropole des Colombes à Beaucaire (Gard), II^e-I^{er} siècle avant J.C., *Rev. archéol. de Narbonnaise*, t. VII, pp. 59-117, 52 fig. — BARRUOL (G.) et SAUZADE (G.), 1969 : Une tombe de guerrier à Saint-Laurent-des-Arbres (Gard), *Rev. d'études ligures*, n° 35, pp. 15-89.
38. RANCOULE (G.), 1965 : L'oppidum protohistorique de la Lagaste, *Cahiers ligures de préhist. et d'archéol.* n° 14, pp. 49-69.
39. FOUET (G.), 1958 : *Op. cit.*, p. 142, fig. 12, n° 16, fig. 20, n° 16. — LABROUSSE (M.), VIDAL (M.) et MULLER (A.), 1971 : Le puits funéraire XVI de Vieille-Toulouse, 96^e Congrès national des soc. savantes, Toulouse, *Archéologie*, t. I, pp. 63-95, 14 fig.
40. LATOUR (L.), 1965 : Découverte d'un puits funéraire à Auterives, *Mém. de la Soc. archéol. du Midi de la France*, t. XXXII, pp. 25-51 (voir fig. 10 et 11, n° 8, 9, 10 et 11).
41. LAMBOGLIA (N.), 1954 : La ceramica Iberica negli strati di Albintimillium e nel territorio Ligure et Tirrenico, *Rev. d'études ligures*, t. XX, pp. 83-125, 53 fig. (voir fig. 45).
42. Code expolaire : A 82 — B 72.

lopper largement dans les niveaux du I^{er} siècle de notre ère à Périgueux (surtout sous les Flaviens) ;

— une série à peinture blanche avec des motifs bicolores peints par dessus (en brun et violet) ;

— et enfin une 3^e série dans laquelle nous avons réuni plusieurs petits tessons difficilement classables.

La 2^e série est de loin la plus intéressante. Elle n'est pourtant représentée que par deux gobelets incomplets, à embouchure rétrécie (fig. 8, n^{os} 1 et 110). Nous avons essayé de rapprocher cette production de celle des ateliers du Forez (Roanne en particulier) ⁴³ ou du Centre (Lezoux) ⁴⁴, mais sans succès, bien qu'il y ait des points communs dans la manière dont est traité le décor. Typologiquement il n'en est pas de même, nos petits gobelets ne semblant pas être connus dans ces ateliers. De plus la peinture violette ne semble pas y être utilisée. C'est donc vers d'autres centres de production qu'il faudra orienter nos recherches, peut-être vers la région de Saintes.

IV. — CONCLUSIONS PROVISOIRES

Ce premier catalogue (plutôt qu'étude proprement dite) de la céramique commune de cette fosse, n'est pas exhaustif. Mais il permet d'avoir une vue d'ensemble de la variété et de la richesse de cette céramique commune en usage dans le dernier quart du I^{er} siècle avant notre ère. Par exemple nous découvrons les potiers pétrucocores. Ils vont imiter très rapidement certaines formes importées, les interprétant parfois (ce qui donnera des formes hybrides), probablement pour les adapter aux besoins locaux ou peut-être plus simplement parce que ces formes nouvelles leur plaisaient. Mais certaines formes typiquement gauloises vont continuer leur chemin, et en particulier les pots ovoïdes. Les formes anciennes auront un profil qui va s'amollir et les formes nouvelles au contraire, un profil qui va devenir plus aigu avec des cols individualisés.

Ce développement de la production de la céramique commune est sans contestation possible lié à la romanisation :

43. PERICHON (R.), 1964 : La céramique peinte dans la plaine du Forez et du Roannais. *Celticum IX*, suppl. à *Ogam*, n^o 93, pp. 149-168, 14 fig. — PERICHON (R.), 1967 : *La céramique peinte gauloise et gallo-romaine dans le Centre de la Gaule*, thèse de 3^e cycle soutenue à la Faculté de Clermont-Ferrand.

44. Pour la céramique peinte de Lezoux, voir sommairement DECHELETTE (J.), 1927 : *Op. cit.*, t. II, p. 1488. — LAMBOGLIA (N.), 1950 : *Gli scavi di Albintimilium e la cronologia della ceramica romana, Bordighera*. — DUMOULIN (A.), 1965 : Les puits et fosses de la colline Saint-Jacques à Cavaillon (Vaucluse), *Gallia*, t. XXIII, fasc. 1.

construction de fours plus complexes, par exemple à voûtes multiples et à conduit de chaleur ⁴⁵ ; apport de l'utilisation quotidienne du tour et imitation enfin de nouvelles formes qui parviennent nombreuses à Périgueux. Alors que dans l'Est de la France la plupart des formes indigènes sont maintenues ⁴⁶, à Périgueux, il semble au contraire qu'elles tendent à régresser, en particulier les assiettes à bourrelet interne qui ont disparu, remplacées par les imitations italiques. En résumé, on observe une « association assez paradoxale entre les formes indigènes survivantes et les types importés... » ⁴⁷. Les influences de la romanisation, déjà présentes dans la production typiquement gauloise du camp de César à la Curade ⁴⁸, s'accroissent et se renforcent dès le début de l'urbanisme dans la plaine de Périgueux.

Cette production de céramique commune est très homogène, tant dans la morphologie que dans la qualité uniforme de fabrication. De plus c'est un ensemble d'une richesse assez exceptionnelle, trouvé en milieu clos, et qui plus est, bien daté par les productions italiques et lyonnaises importées. Nous pouvons donner à cette production indigène et à cette production de petits ateliers du Sud-Est, une datation précise : dans le dernier quart du I^{er} siècle avant notre ère et plus particulièrement entre — 20 et — 10. Les traditions gauloises sont encore présentes, palpables à travers les imitations, mais déjà l'évolution influencée par la romanisation a fait son œuvre, cette céramique est maintenant partie intégrante du gallo-romain précoce.

Christian CHEVILLOT.

45. RANCOULE (G.), 1970 : *Op. cit.*, p. 66 (Les fours à voûtes multiples permettent en particulier de faire cuire à la fois des tuelles à rebord et de la céramique commune grise ou rouge. Ce type de four, le plus ancien connu en Languedoc, remonte au milieu du I^{er} siècle avant notre ère).

46. HATT (J.-J.), 1949 : *Op. cit.* p. 110.

47. HATT (J.-J.), 1949 : *Op. cit.*, p. 110.

Trois notes sur le Sarladais au milieu du XV^e siècle

Grâce à M. Roger Delmas, notre collègue de Sarlat, qui en est l'heureux détenteur, j'ai pu prendre connaissance d'un fort registre coté C du notaire sarladais Jean de Plamon. Ne disposant que d'une douzaine d'heures, il ne m'a pas été possible de mettre sur fiches l'ensemble des informations contenues dans ce document. En attendant ce dépouillement indispensable, j'ai pensé en donner un avant-goût au moyen de trois petites notes sur le Sarladais au lendemain de la guerre de Cent Ans. La première se réduit à un tableau des vassaux de la baronnie de Castelnau-Berbiguières à partir d'une suite d'hommages, la seconde évoque une famille chère aux Périgourdins, celle d'Etienne de La Boétie, il s'agit de la constitution de dot de Marguerite de La Boétie mariée en 1454 à un notable de sa ville. La dernière touche à l'histoire ecclésiastique et la matière en est fournie par une transaction sur les coutumes de l'église du Mont de Domme passée en 1458.

Indiquons dès maintenant qu'une grande partie de ce registre, qui débute en 1454, renferme des inféodations consenties par les seigneurs avides de repeupler leurs vacants. Quelques actes apportent des précisions sur la topographie de Sarlat avec parfois une notation inattendue : nous apprenons au hasard des confronts que la place de la Bouquerie, devant la porte de ce nom, était consacrée par les Sarladais à des exercices militaires puisque ceux-ci s'y adonnaient au tir à l'arbaleète ¹. Mais à parcourir ces folios, on retire l'impression que les relations lointaines, les transactions commerciales occupent une place insignifiante. C'est surtout la terre, culte ou herme, qui tient la vedette et mobilise à des titres divers les clients de M^e Jean de Plamon.

1. Plamon, fol. 21 : un ayral appartenant à Raymond Las Estras, bourgeois de Sarlat, confronte, entre autres, *cum areâ sive piasse de la Bocaria ubi consuetum est ludere ad balistam*. Confirmation dans J. MAUBOURGUET, *Sarlat et le Périgord méridional*, II (1370-1453), 1930, p. 52, d'après les chroniques de Tarde : en effet, les habitants s'entraînaient aux portes de la ville et les meilleurs tireurs recevaient un prix, d'où, sans doute, le verbe *ludere* sous la plume de Jean de Plamon.

I. LES VASSAUX DE LA CHATELLENIE DE CASTELNAUD ET BERBIGUIERES.

On sait qu'au XV^e siècle l'hommage féodal a déjà perdu une grande partie de sa signification. Le rite se perpétue néanmoins. Il a pour l'historien le mérite de fixer les contours de la géographie seigneuriale et d'ordonner le faisceau des dépendances féodales devenues bien platoniques. Le notaire Plamon nous livre quinze hommages rendus le 27 mai 1454 en un lieu dit « Al Pradet », dans (ou sous) le château de Castelnaud ², à noble et puissant Brandelis de Caumont, chevalier d'armes ³, seigneur de Caumont, Castelnaud et Berbiguières, en présence de Charles de Talleyrand, seigneur de Grignols et prince de Chalais, de Ricard de Gontaud, seigneur de Saint-Geniès, Saint-Martial, la Nadalie et Badefol, de Radulphe de Saint-Clair, seigneur de Saint-Martin, chevaliers d'armes, auxquels s'étaient joints Antoine, seigneur de Salignac, et Maître Bertrand de Plamon, notaire royal de Sarlat.

C'est à raison d'un *hospicium*, le plus souvent tour ou repaire, que les petits nobles hommagent pour leurs rentes et autres biens nobles rassemblés dans la formule « et tout ce qu'il a dans les juridictions de Castelnaud et de Berbiguières ». Doit-on distinguer les bories des *hospicia*? Les secondes sont vraisemblablement les maisons fortes les plus anciennes, mais on peut penser que la différence n'est pas bien grande, certaines bories ayant déjà été renforcées d'une tour. Dans quelques cas, l'*hospicium* n'est qu'une maison noble située à l'intérieur d'un *castrum*. Par exemple l'*hospicium de Marceyssac infra locum de Castris novi* (hommage n^o 7) doit être distinct du lieu de Marceyssac, sur l'autre rive, propice à l'établissement d'une tour surveillant un cingle de la Dordogne. Dans une grande partie du Quercy, la double résidence des chevaliers et des donzels est très fréquente (au XIII^e siècle tout au moins).

Rien n'indique que le groupe des vassaux soit au complet, mais ce n'est pas impossible, car un siècle de guerre a sans doute éclairci les rangs de la petite noblesse. On compte onze nobles pour quinze hommages. La cérémonie commence avec le serment des deux dames, mais ces héritières ont obtenu le

2. Plamon, fol. 6 v^o *infra castrum Castrinovi*. S'agit-il d'un pré au bord de la Dordogne? En ce cas, il faudra donner à *infra* le sens, rare au Moyen Age, de « au-dessous de ». Le *tincl* de la demeure seigneuriale eût mieux convenu à la solennité des hommages, mais peut-être était-il inutilisable.

3. Le terme de *chevalier d'armes* apparaît également en Quercy, il qualifie en 1462 Guilaume, baron de Luzech (Arch. dép. Tarn-et-Garonne, VE 5998, fol. 177 v^o).

consentement marital, la courtoisie n'allant pas jusqu'à oublier le droit romain. Certains des vassaux sont les héritiers de lignées disparues : les Veyrines, les Pechaudié, les Marcelliac.

Nous avons adopté la présentation sous forme de tableau pour éviter les redites. Les formules de l'hommage et du serment de fidélité, les rites accomplis sont ceux qu'indiquent tous les manuels. Seule, Marguerite de La Roque fait état de la justice de ses possessions, les autres vassaux ne jouissent vraisemblablement que de la basse justice jusqu'à soixante sous accompagnant ordinairement la directe. Ces hommages liges n'impliquent aucun service formel, cependant le marchand Manhanac doit apporter au château de Castelnaud une paire d'éperons *pro acaptamento* à mutation de seigneur.

HOMMAGES A BRANDELIS DE CAUMONT

VASSAUX	FIEFS	PAROISSES	NOTES MARGINALES (écriture du XVII ^e s. ?)
1. N. Marguerite de LA ROCA, de St-Pompon, autorisée par son mari N. Laurent de Pechdiou	Hospicium de La Roca		
2. N. Magne LA MOTA, femme de N. Jean de Ferrières	Hospicium d'Allas où elle habite	Allas	Les biens hommés sont tenus à présent par le sieur de Peiretaillade.
3. N. Raymond de BELCASTEL	Locum de Veteri Castro (juridict. Castelnaud)		
4. N. Pierre de PALEYRAC, de Belvès	Borie de Paleyrac	Veyrines (juridict. de Castelnaud)	
5. »	Biens qui furent à Dom. Bégon de Marcelliac, juridict. de Castelnaud		
6. N. Jean de SORAC, co-seigneur de Siorac, et N. Pierre de PALEYRAC, comme héritiers de feu N. Jean de Sinhac	Locum del Mespolet et turrim de Sinhac		

VASSAUX	FIEFS	PAROISSES	NOTES MARGINALES (écriture du XVII ^e s. ?)
7. N. Archambaud de MARCAYSSAC, de Berbiguières, héritier universel de Jean, son père	Hospicium de Mar- cayssac infra lo- cum Castrinovi		
8. "	Hospicium de Vira- selhs		
9. "	2 parts = 2/3 des biens de Veyrines (sans doute Bren- guier de Veyri- nes, voir <i>infra</i> n° 11)	Veyrines ?	
10. N. Raymond de BLAN- QUET, de Beynac	le lieu ou repaire (blanc dans le texte) dit Lo Casla	St-Cybranet	
11. N. Jean de CASNAC, fils de J. alias Johanisso, de Beynac	1/3 des biens qui furent à N. Bren- guier de Veyri- nes	Veyrines ?	Maison de Ma- nagnac que tient le sieur de la Vigerye
12. N. Raymond de Viraselh alias Marcayssac, de Bel- vès	1/2 hospicium de Pechaudie qui fut à N. Raymond de Pechaudie		
13. Raymond de MANHANAC marchand, de Sarlat	Borie de Mazayro- las	St-Julien	
14. N. Pierre de GODO, de Berbiguières	Borie de Godo	Allas	Maison de Gou- dou que tient aujourd'hui le s ^r de Clérans
15. "	Hospicium de Dortz Hospicium de Mar- cayssac Hospicium qui fut à R. de Pechaudie pour 1/2 (en indi- vis ut supra)	Berbiguières	

Les données contenues dans le registre de Plamon permettront peut-être de mieux situer quelques-uns de ces lieux-forts,

satellites des deux *castra*. En scrutant les actes territoriaux, il faudra s'inquiéter de la présence de toponymes *La (ou Les) Molhe* et tenter d'en préciser la relation avec l'habitat nobiliaire de la fin du Moyen Âge.

II. LE CONTRAT DE MARIAGE DE MARGUERITE DE LA BOETIE

Nous avons déjà rencontré un marchand parmi les vassaux de Brandelis de Caumont, et cela n'est pas pour nous surprendre. Voilà déjà longtemps que les bourgeois : marchands et juristes, accèdent à la seigneurie puis à la noblesse, tout en restant des citadins et des hommes d'affaires. Les La Boëtie appartiennent à un milieu en pleine mutation qui réunit prestige et fortune. La constitution de dot de Marguerite de La Boëtie témoigne effectivement de cette conjonction ⁴. Selon l'usage, l'affaire fut traitée par les hommes, le 4 août 1454, dans la maison de prudent homme Guillaume de *La Boycia*, marchand de Sarlat.

Guillaume s'accorde avec le noble Maître Jean de *Albusson* (*del Busso* dans les pactes en occitan), bachelier es décrets, et avec le frère de celui-ci, noble Bernard del Busso, futur époux. Le père constitue une dot fort honorable : 300 écus d'or, des écus vieux, du poids de trois deniers et valant trente sous tournois (les écus neufs n'étaient comptés que pour 27 sous 1/2). Les *vestes nuptiales* sont indiquées de façon sommaire : deux de dessus et deux de dessous, mais sans précisions sur la qualité et la provenance des étoffes. En revanche, le lit nuptial est détaillé comme dans les constitutions des paysannes. Le lit du jeune ménage se composera d'une couette, d'un édredon et d'une couverture. Marguerite disposera en outre de six draps. Règlement de la dot : le futur recevra cent écus avant l'anneau, puis deux cents en « héritages », par conséquent en rentes ou en immeubles au dire de deux prudhommes. Les frais de la noce seront à la charge de Guillaume de *La Boycia*, qui s'engage également à donner au premier mâle à naître de cette union le repaire de Malhac dans la paroisse de Sainte-Nathalène.

De son côté, Maître Jean del Busso promet de donner à son frère la moitié de tous ses biens, tant en Périgord qu'en Quercy. Le futur devra résider avec ses beaux-parents, leur faire service, *lor parlar honor e reverensa* comme le doit un bon fils, etc... (ce ne sont que des formules). La solidarité de la

⁴. Plamon, fol. 3 v^o.

cohabitation se prolongera dans une association commerciale. En effet, Guillaume confiera à son gendre 600 livres tournois : 300 *en clar* (en espèces) et 300 en créances, à mettre *en cabal en lo hobrador deldich Guilhem*. Le profit qui en résultera sera partagé entre le beau-père (2/3) et le gendre (1/3).

En ces temps de guerres et d'épidémies, les pactes s'efforcent de prévoir toutes les catastrophes imaginables, en premier lieu, la disparition sans postérité de Raymond, le fils de la maison, auquel cas Marguerite et ses sœurs hériteraient par parts égales. Autre malédiction, la mort *ab intestat* de Guillaume *La Boycia* : sa femme, Jeanne de Perponchie, issue d'une famille de Montignac ⁵, semble-t-il, dont quelque ancêtre fabriquait des pourpoints ⁶, demeurera *dona et senhoressa et usufruaritz et gouvernayritz de toz sos bes*, pourvu, bien entendu, qu'elle vive viduellement. Elle est, en outre, dispensée de rendre des comptes. La veuve disposera encore de 200 écus d'or, mais si elle venait à se remarier, elle n'en pourrait réclamer cent correspondant à un apport relativement modeste, peut-être une dot de temps de guerre. Nous passons sur les autres clauses, envisageant des éventualités qui peut-être ne se réalisèrent pas. A défaut de lampe de Wood, une large tache nous prive du nom des témoins et c'est dommage, mais nous savons que Guillaume de *La Boycia* signait : *Boet*. Le même jour et à la suite de la constitution, le notaire Plamon rédigea la donation consentie par Jean del Busso. Quatre mois plus tard, le 7 décembre, noble Bernard del Busso est qualifié de bourgeois et de marchand de Sarlat ⁷. On peut l'imaginer occupé à débiter des aunes de drap dans l'ouvroir de Guillaume de La Boétie.

III. LES COUTUMES DE L'ÉGLISE DU MONT DE DOMME.

Nous empruntons à la société civile ce terme de « coutumes » — qui ne figure pas dans le texte — sans commettre une bien grande imprudence puisqu'à la même époque, recteurs et paysans du Quercy s'accordent sur des *consuetudines* ⁸. D'ailleurs, nous voyons dans le registre de Jean de Plamon, à la date du 15 août 1455, le nouveau recteur du Mont de Domme,

5. *Ibidem*, fol. 13 v°. Pierre et Jean Perponcherii, *cives* de Sarlat, fils de feu Raymond. Ont des biens importants à Montignac. Nous ignorons si à Sarlat *civis* est l'équivalent de *burgens* ou s'il dénote une implantation urbaine plus récente ou encore un rang social plus modeste.

6. Petit Lévy, *Perponchiar* : fabricant de pourpoints.

7. Plamon, fol. 12.

8. J. LARTIGAUT, *Les campagnes du Quercy après la guerre de Cent Ans (vers 1440- vers 1500)*, Toulouse, 1978, p. 262-266.

Jean *Corregii*, sur le point de prendre possession de son bénéfice et de franchir « le grand portail de l'église paroissiale », s'arrêta un instant pour jurer devant les consuls de respecter les franchises et les privilèges de cette église. Il promet, en effet, de : *custodire, servare et in nullo frangere nec diminuerre libertates et franchises* que ses prédécesseurs avaient observées ⁹.

Coutumes, libertés, franchises, privilèges, ces termes sont quasi interchangeable. Il s'agit d'usages lentement codifiés, d'abord oraux puis écrits. Certaines de ces coutumes d'église disparurent du fait des guerres, d'autres devinrent caduques en raison de l'évolution, de la baisse démographique par exemple. Quoi qu'il en soit, trois ans après son installation, le nouveau recteur était en conflit avec ses paroissiens. La concorde fut rétablie grâce à une transaction en date du 7 novembre 1458 dont nous donnons maintenant l'analyse en suivant l'articulation de l'acte.

Il y avait litige entre Dom Pierre de Courèges, prêtre, recteur de l'église paroissiale du Mont de Domme et de ses annexes : Sainte-Catherine de Lestroa, Saint-Front et Caudon, d'une part, et les consuls de la ville du Mont de Domme d'autre part. Le recteur réclamait la dîme de tous les blés, du vin, du lin et du chanvre, du foin, du *carnatalge* et finalement de toutes choses décimables dans ces paroisses. Cette prétention revenait à appliquer la règle générale. De leur côté, les consuls parlant au nom de la communauté, observaient que depuis longtemps, *ab antiquo*, les paroissiens ne devaient à leur recteur que treize charges de « blés » (sans autre précision), battus au fléau (*escosorum*) et quérables au sol, ainsi que quinze charges de vendange portables à la caminade, et rien de plus. Ils ajoutaient que le recteur était tenu de dire ou de faire célébrer deux messes chaque dimanche, l'une basse de bon matin et l'autre, « paroissiale », haute, *cum nota* : musique ou chant ; le lundi, une messe haute des Morts, le mercredi une messe du Saint-Esprit, le samedi, une messe haute de Notre-Dame ; Vêpres et complies tous les samedis et dimanches. Pour les fêtes de la Vierge : à vigile vêpres et complies, au jour de fête messe haute, vêpres et complies. Le service des fêtes *colibiles* (d'obligation) et annuelles est également précisé par les consuls. Une seule messe basse suffisait aux jours ordinaires. Enfin le recteur devait résider avec un vicaire et un clerc.

Pierre de Courèges avait décidé de transiger avec les

9. Plamon, fol. 24.

consuls Jean Charlat, Macip del Mas, Robert de Godilh et Jean de Bartz alors en charge. Les parties eurent recours à l'arbitrage de Bernard Bonald, abbé de Saint-Amand-de-Coly, vicaire général de l'évêque de Sarlat, pour le recteur, de M^e Guillaume del Pouget¹⁰ et noble Pierre de Las Martras¹¹, pour les consuls. Les arbitres rendirent leur sentence de la façon suivante :

1. — LES DIMES

La dîme des blés. Les habitants devront chaque année treize charges de blés (équivalant vraisemblablement à treize setiers), battus et vannés (*ventati*) au sol. Celui qui y apportera sa dîme devra appeler le collecteur par trois fois en criant « *Vet al deime...* » et ce, avant la Nativité de la Vierge, puis les paroissiens dépiqueront avant la Toussaint.

Dîme du vin : Treize charges de vendange portables à la cave de la caminade au lieu des quinze antiques qui étaient livrées à la porte de la ville.

Dîme du carnalage : une tache nous interdit d'en connaître le taux (indiqué en marge). Il s'agit vraisemblablement d'une contribution modérée prélevée sur les porcelets, chevreaux et agneaux nés dans les étables de la paroisse.

Dîmes du lin et du chanvre : les paroissiens en seront exempts, mais ils devront fournir les cordes des cloches et les mèches des lampes.

Dîmes du foin et de la laine : exempts.

— LE CASUEL

Pour les mariages des paroissiens du Mont de Domme, célébrés tant dans l'église qu'ailleurs, il sera dû au recteur 3 sous tournois.

Pour les sépultures (*terralgio* et drap posé sur le défunt) : cas général : 3 sous tournois. Pour un enfant de moins de sept ans : 6 deniers seulement. Dans tous les cas, le luminaire, à la discrétion de la famille, destiné à honorer le corps du défunt, reviendra au recteur.

Pour les relevailles : la purification d'une femme revient à douze deniers tournois (sans doute le prix de la messe).

10. D'une famille originaire du Mont de Domme et se partageant entre cette ville et Gourdon, le jurisperite Guillaume du Pouget est surtout connu grâce à des sources quercinoises. Il est l'ancêtre des marquis de Nadaillac, issus de son fils aîné Bernard, et des seigneurs du Repaire, branche fondée par son autre fils Etienne.

11. Parfois dit Pierre de Plapuech, il habitait le Mont de Domme.

Pour les baptêmes : 8 deniers *pro albis*, si le parrain et la marraine ne fournissent pas l'aube ; dans le cas contraire, un denier seulement *pro oblatione sive ufforia* (l'oblation ou offrande).

A chaque fête annuelle : Pâques, Pentecôte, Assomption, Toussaint et Noël, chaque chef de famille (*capdhostal*) donnera au recteur un denier *pro velhola* et celui-ci sera tenu de mettre sur le grand autel un petit cierge. Il semble qu'on y plaçait autant de menues chandelles qu'il y avait de familles dans la paroisse.

A Pâques, chaque communiant devra deux deniers tournois *pro oblatione*, de même pour les fêtes d'obligation (mais une tache nous prive du tarif).

L'administration des derniers sacrements coûtera 13 deniers tournois. Notons en passant que l'« ordre de Saint Jacques », si rarement attesté dans le diocèse de Cahors, est ici mentionné sous son nom moderne d'extrême-onction.

3. — DISPOSITIONS DIVERSES.

Les paroissiens devront entretenir un sonneur de cloches (*magreglier*) auquel le recteur donnera chaque dimanche *unam morfeam ? sive oblia*, sans doute un gâteau, ainsi qu'un repas et douze deniers aux grandes fêtes.

Le recteur devra à la fois résider et entretenir un vicaire et un clerc pour le service de l'église. Les cérémonies fixées par les arbitres sont en gros celles qu'imposait l'usage antique. On ne peut signaler que de menues retouches : la messe du Saint-Esprit disparaît, les matines complètent la liturgie des fêtes annuelles.

A la date déjà indiquée, le 7 novembre 1458, le recteur et les consuls en charge : Pierre del Cayre, Gérard Lalande et Jean Aymar, ratifièrent la sentence arbitrale.

Il convient de s'interroger maintenant sur l'originalité de ces coutumes. Pour l'essentiel, elles sont proches des usages observés en Quercy et leur « mercuriale » ne laisse aucune obscurité. Les offrandes et les redevances payées canoniquement offertes) pour les sacrements et les cérémonies nous semblent modérées. En revanche, une différence surprenante réside dans l'abonnement des dîmes des blés et du vin. Nous n'en connaissons pas d'autres exemples. Cette mesure va dans le même sens que la disparition déjà ancienne des champarts et

agrières, constatée ici et là, et leur remplacement par une redevance fixe : des cens renforcés. Enfin, il est curieux de constater qu'aucune clause n'accorde un statut particulier aux paroissiens de noble naissance, bien que le bourg féodal sinon la bastide ait eu ses chevaliers, en d'autres temps, il est vrai.

|*|
|**|

Ces trois notes ne visent pas à reproduire le schéma trifonctionnel cher à M. Duby. Cependant les vassaux de Castelnau sont les héritiers des *milites* du premier âge féodal, et les coutumes de l'église du Mont de Domme ont fait connaître le salaire de la prière. L'incursion du marchand en la personne de Guillaume de la Boëtie et de son gendre, ne fait que souligner l'ancienne diversité des labours. Si nous avons évincé les laboureurs, c'est pour les retrouver dans les actes territoriaux lorsque nous dépouillerons le registre de Jean de Plamon dont nous avons seulement voulu signaler tout l'intérêt en redisant notre gratitude à son détenteur.

Jean LARTIGAUT.



LISTE
des membres titulaires décédés en 1979

MM. BERGEMAN-ARTAUD, Edmond de BLANCHAUD, Philippe - André BOURDICHON, Henri DEFFARGES, Paul DIETERLEN, l'abbé Joseph DUBLANGE, André ESCUDIÉ, Robert FAVEREAU, Marcel FOURNIER, l'abbé Raymond KUHN, le D^r André MALEVILLE, le Lieutenant-Colonel Jean-René MATHIEU, Robert ROL et l'abbé Marcel SABOURET.

M^{lles} Elisabeth JAVANAUD, Eve MARQUEYSSAT et Marguerite RONZEL.

LISTE
des nouveaux membres titulaires admis en 1979
(mois d'admission entre parenthèses).

M^{me} Louise ANDRIEUX-TREMEL (mars).
M. Roger ASTE (juin).
M. Dominique AUDRERIE (juillet).
M. et M^{me} René BACCAUNAUD (décembre).
M. Marc BAILLY (septembre).
M^{me} Charlotte BARATHIEU (octobre).
M. Philippe BARDO (mai).
M. Pierre BARRIER (février).
M. et M^{me} Daniel BENOT (mai).
M^{llo} Angèle BIDANCHON (juillet).
M. Jacques BLAISE (décembre).
M. Marc BOULANGER (décembre).
M^{me} Gabrielle BOURDEIL (mars).
M. Patrick BRACHET (septembre).
M. et M^{me} Maurice BRETON (juin).
M. et M^{me} Maurice BUGAT (septembre).
M. André CAMILLERI (avril).
M^{me} Monique CAVAILLES (juin).
M^{me} Marcelle CHARTIER (mai).
M. et M^{me} Jacques CHAUVEAU (août).
M. Hugues CHEVALIER (mai).
M^{me} Marianne CHEVALLIER (mars).
M. Vincent CLERJOUX (septembre).
M. Xavier DARCOS (juin).

- M. Jean DAZINIÈRE (avril).
 M^{me} Marie-France DEMOURES (septembre).
 M. Rémy DURRENS (juin).
 M. Alain DUTREUIL (novembre).
 M. Louis ECKERT (juin).
 M. Xavier de FACCIO (juin).
 M. Christian FELIX (janvier).
 M. et M^{me} Guy FRYSOU (décembre).
 M^{me} Renée GENDRE (mars).
 M. Jean-Michel GENESTE (juin).
 M. Jean-Jacques GRISARD (mars).
 M^{me} Simone GUILLET (mars).
 M. Yves GUITON (janvier).
 M^{lle} Henriette HENNEQUIN-LAGARDE (avril).
 M^{me} Jeannine LABBÉ (juillet).
 M. et M^{me} Pierre de la CLERGERIE (mars).
 M^e Abel LACOMBE (mai).
 M. Jacques LAGABRIELLE (juin).
 M. Philippe LANNES (avril).
 M^{me} Madeleine LAROCHE (juillet).
 M. et M^{me} Franck LARROQUE (décembre).
 M^{me} le D^r Elisabeth LE MEUR (novembre).
 M^{lle} Catherine MARSAC (janvier).
 M. Pierre MATHIEU (septembre).
 M. André MEUNIER (octobre).
 M. Jean-Michel MORMONE (janvier).
 M. Philippe-René NIAUSSAT (août).
 M. Jean-Paul NOLDIN (mai).
 M. Pierre PAGEOT (février).
 M^{me} Sabine PEYRIÉ (juin).
 M. Robert POILBLANC (janvier).
 M^{lle} Catherine POUCHARD (juin).
 M. Steven REINHARDT (juin).
 M^{lle} Catherine de ROSE (mai).
 M^{me} Arlette ROUBINET (avril).
 M. Michel ROUSSEAU (janvier).
 M^{me} Guillaume SAINT-GENIEST (avril).
 M^{me} Jean SOYMIER (août).
 M. François de TRAVERSAY (février).
 M^{lle} Marie-Cécile VIAL (octobre).
 M^{me} Irène VIROL (mars).
 M. Michel VIVES (juin).
 M^{me} Jeanne VORONINE (juin).

SOMMAIRE DU TOME CVI

Conseil d'administration et Bureau	2
Liste des membres arrêtée au 31 décembre 1978	3
Comptes rendus des réunions mensuelles :	
Janvier	39
Février	41
Mars	44
Avril	97
Mai	100
Juin	103
Juillet	177
Août	179
Septembre	181
Octobre	257
Novembre	260
Décembre	262
Compte de gestion du Trésorier (Pierre AUBLANT)	48
Liste des membres titulaires décédés en 1979	332
Liste des nouveaux membres titulaires admis en 1979	332

ARTICLES DE FOND

AUJOULAT (Norbert) et LOBJOIT (Jacques). Mise au jour de 13 sarcophages à Périgueux, place Daumesnil	73
AVRILLEAU (Serge). Les anneaux rupestres médiévaux des forts troglodytiques et des souterrains aménagés du Périgord	116
BAILLY (P.). Collections archéologiques périgourdines et charentaises conservées aux Musées de Bourges	124
BEQUART (Noël). Documents inédits du XVII ^e siècle sur des églises ou chapelles de Périgueux	137
CHEVILLOT (Christian). La céramique commune de la fosse- dépotoir augustéenne de la rue des Bouquets à Périgueux. Etude préliminaire	300
CUBELIER DE BEYNAC (Jean). Energie et industrie dans la vallée de Manaurie	221
FOURNIOUX (Bernard). Essai sur le pont de Montignac et son prolongement économique	287
GENESTE (Jean-Michel). Le gisement paléolithique de Combe Saunière I à Sarliac-sur-l'Isle. Premières indications	279
GENTY (Michel). Regards sur l'évolution des industries du Périgord dans le 3 ^e quart du XX ^e siècle	79
HIGOUNET-NADAL (Arlette). Voyages et missions du Consulat de Périgueux aux XIV ^e et XV ^e siècles	207

IGNACE (Jean-Claude). Réflexions sur la légende et le culte de saint Front : à propos des travaux de M. le Chanoine A. Fayard	52
LAHARIE (Muriel). Le pouvoir comtal en Périgord de la fin du IX ^e à la fin du XIII ^e siècle : traits généraux	244
LARIVIÈRE (René). Sur deux cluzeaux à Terrasson	131
LARTIGAUT (Jean). Trois notes sur le Sarladais au milieu du XV ^e siècle	322
LOBJOIT (Jacques). Voir AUJOULAT (Norbert).	
MANDON (Guy). Les migrations intellectuelles en Périgord au XVIII ^e siècle	234
PENAUD (Guy). Note sur les deux canons découverts à Périgueux en septembre 1979	264
PICHONNEAU (Jean-François). Une fibule ansée symétrique et son contexte : un niveau du Bas-Empire, rue Romaine à Périgueux	89
PLAZER (A.O.). Entre une guerre et une révolution : Javerlhac et la Chapelle-Saint-Robert, d'après les registres paroissiaux (1765-1792)	153
SADOUILLET-PERRIN (Alberte). Quelques Périgourds à Saint-Domingue au XVIII ^e siècle : aspects économiques	106
SAINT-CYR (le D ^r Louis). Les origines périgourdines de Joséphine Tascher de la Pagerie, impératrice des Français	148
TOBIE (J.-L.). Une nouvelle définition du quartier antique de la tour de Vésone	184
VALETTE (Jean). Une épidémie à Allas-les-Mines en 1746	141

VARIA

BECQUART (Noël). Accroissements des Archives de la Dordogne en 1978	171
DELLUC (Brigitte et Gilles). Un appel de fonds du comte Wlgrin de Taillefer en 1805	172

BIBLIOGRAPHIE

SADOUILLET-PERRIN (Alberte). Les gens de la rivière de Dordogne, par Anne-Marie Cocula-Vaillières	254
SECRET (Jean). Testut inconnu, par Paul Grenier	168

ILLUSTRATIONS

Sarcophages trouvés à Périgueux :	
plans et coupes	74-76
stratigraphie au niveau du sarcophage IX	77

Fouilles de la rue Romaine à Périgueux :	
plan d'ensemble	90
fibule ansée	92
céramique	94-95
Taquet de cheminée près du Pizou	99
Anneaux rupestres médiévaux	118
Cluzeaux à Terrasson :	
plan d'ensemble	131
cluzeau A	133
cluzeau B	134
Musée de la Pagerie aux Trois-Ilets : vue d'ensemble et lit de l'impératrice Joséphine	150
Domus de la rue des Bouquets à Périgueux : plan général	195
Vallée de Manaurie, carte des forges et moulins	223
Plan de la forge de la Faurélie à Mauzens-Miremont	228
Tableaux généalogiques de la maison comtale de Périgord (h.-t.)	248-249
Croix brisée de Thonac	258
Canons de Périgueux :	
plan de situation	265
photographie des deux canons	266
canon dit de « Pompadour »	268
canon dit de « Périgueux »	270 et 273
Abri de la Combe Saunière I à Sarliac-sur-l'Isle :	
industrie lithique et osseuse	281-282, 284
pointe de lance en bronze	285
Pont de Montignac : plans du XVII ^e siècle	293
Céramique de la fosse-dépotoir, rue des Bouquets à Périgueux :	
pots ovoïdes modelés	302
petits ovoïdes tournés	303
Vases à épaulements et ovoïdes à lèvre en forme de gouttière	306
ovoïdes surbaissés	307
formes basses	310
œnochoé	311
formes particulières	314
céramique peinte et à vernis rouge	315
kotyle à vernis rouge	318

DIVERS

Fonctionnement de la bibliothèque	175
Instructions pour les auteurs d'articles ou de mémoires	175

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Inscriptions antiques du Musée du Périgord, par E. Espérandieu	15
Additions et corrections à l'Armorial du Périgord, par le Cte de Saint-Saud	25
Magistrats des sénéchaussées, présidiaux et élections, par le Cte de Saint-Saud	30
La Dordogne militaire. Généraux de division. Chronologie de 1814 à 1932, 1 brochure, par J. Durieux (seul le supplément est disponible)	5
Inventaire du Trésor de la Maison du Consulat de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux	15
Escaliers de logis périgourds, par Dannery	25
Les grands travaux de voirie à Périgueux au XIX ^e siècle, par Fournier de Laurière	20
Topographie agricole de la Dordogne, an IX, d'André de Fayolle, publiée par J. Maubourguet	25
Le Livre Vert de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux et J. Maubourguet, 2 vol. (tome II épuisé)	25
Notre-Dame-des-Vertus, par le chanoine Lavialle, 1 brochure	5
Sarlat et le Périgord méridional (1453-1547), par J. Maubourguet	25
Mélanges offerts à M. Géraud Lavergne (fasc. 3 du t. LXXXVII du Bulletin 1960)	30
Centenaire de la Préhistoire en Périgord (supplément au tome XCI, 1964, du Bulletin)	35
Lettres de Maine de Biran au baron Maurice, préfet de la Dordogne, par H. Gouhier	15
Monographie des places et des rues de Bergerac, par Robert Coq	25
Inventaire de l'Iconothèque de la Société historique et archéologique du Périgord, par Jean Secret	10
Les « Souvenirs » du préfet Albert de Calvimont (1804-1858), Introduction et préface par J. Secret	25
Table méthodique des planches et illustrations du Bulletin (1907-1971), par N. Becquart	8
Les églises et chapelles de Périgueux existantes ou disparues, par Jean Secret	18
Le Périgord vu par Léo Drouyn, édition du Centenaire de la Société (1874-1974). Album de 50 dessins inédits avec commentaires. Edition originale, 1.100 exemplaires numérotés	150
Les ex-libris et fers de rellure périgourds antérieurs à la période moderne, par Ch. Lafon	100

On peut se procurer à la Société :

La continuation de la chronique de Tarde, publiée par J. Valette	20
Fascicule ancien ou récent du Bulletin de la Société, par exemplaire	10
Le ministre Pierre Magne, par Joseph Durieux, 2 vol.	80

**CES PRIX SONT MAJORES DE 10 % POUR LES PERSONNES ÉTRANGÈRES
A LA SOCIÉTÉ**

Les ouvrages sont adressés - franco - sur simple commande, accompagnée de son montant. Les ouvrages retirés directement au siège de la Société bénéficient d'une remise de 10 %.